

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur : Georges PELLETIER

La première conférence de paix s'est ouverte à Paris

Une cargaison d'aluminium québécois s'en va en Grande-Bretagne

la matière première pour les manufacturiers britanniques alors que les manufacturiers du Canada et de la province de Québec doivent s'en passer — Trois mille tonnes de métal brut à bord du cargo "Fort Spokane" — MM. Ilsley et Howe dans la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean

Le cargo britannique *Fort Spokane*, un *Cunard-White* jaugeant 4.247 tonneaux, capitaine R. Crawford, quittait le port de Montréal, le samedi, 20 juillet, à destination de Londres, Angleterre.

Docké au hangar No 3, le *Fort Spokane* avait, au cours des cinq ou six jours précédents, fait son plein chargé.

Cargaison d'aluminium, ainsi que l'avait indiqué, quelques jours plus tôt, une note parue dans le *Herald* mercredi, 17 juillet, page 4, et qui se traduit comme suit :

ARGAISON D'ALUMINIUM DESTINÉE AU R.-U.

Les ménagères britanniques qui ont donné leurs batteuses de cuisine au gouvernement au cours de la guerre devaient être contentes d'apprendre que le cargo *Fort Spokane* transportera plus de 3.000 tonnes d'aluminium, une partie principalement de la fabrication d'ustensiles de cuisine, lorsqu'il quittera le port ici à destination du Royaume-Uni.

Cette cargaison était-elle de l'aluminium en lingots, provenant de l'aluminerie gigantesque que l'*Aluminum Company of Canada*, de son petit nom l'*Alcan*, exploite à Arvida, ou de l'aluminium laminé, provenant des laminoirs récemment installés à Kingston, par la même *Alcan* ou par sa proche parente, la société qui a nom *Aluminum Limited*?

L'information du *Herald* n'allait pas jusqu'à donner cette précision, qui aurait eu pourtant une importance. S'il s'agissait d'aluminium laminé à Kingston, l'on comprend que l'industrie manufacturière de l'aluminium au Canada, sauf les fabriques de l'*Aluminum Goods*, parente sinon fille de l'*Alcan* et produisant la marchandise de marque *Weaver*, n'ait pu se procurer, depuis pas mal de mois, le métal dont elle avait besoin.

Trois mille tonnes d'aluminium laminé, c'est la production totale des usines de Kingston pendant une assez longue période; ça serait même la production totale d'aluminium laminé de tout le Canada pendant la même période, attendu que les laminoirs de Kingston sont présentement les seuls qui existent, fonctionnent et produisent.

Il va sans dire que c'est la famille du trust canadien d'aluminium, représentée par l'*Aluminum Company of Canada*, l'*Aluminum Limited*, l'*Aluminum Goods*, la *Metal Stamping Limited*, et quelques autres, qui possède, contrôle, exploite ces laminoirs.

Cette même famille du trust possédait autrefois des laminoirs à Toronto. Après l'établissement de laminoirs nouveaux à Kingston, elle les a démantelés et elle en a apporté-t-on, expédié les pièces au Mexique à la fin sans doute d'être en mesure de rencontrer n'importe quelle concurrence dans ce pays-là et dans toute l'Amérique latine, de s'emparer de ces marchés, d'en devenir la maîtresse absolue.

Quoi qu'il en soit, les laminoirs de Toronto sont disparus; ils sont remplacés par ceux de Kingston qui, eux, ont incapables de répondre, en tout cas, c'est sûr et certain, ne répondent pas, hors de la famille du trust, à la demande de l'industrie manufacturière canadienne, qui a besoin d'aluminium laminé pour produire.

Il n'y a que les manufacturiers du trust à se procurer librement et largement en matière première laminée.

Le trust canadien de l'aluminium, sans rien négliger de ses intérêts extérieurs et étrangers, tout en étant capable de tenir sa partie dans un cartel mondial de l'aluminium, aurait été en effet, pour autant que le Canada est concerné, un exemple parfait d'intégration industrielle.

Il y a d'abord l'*Alcan*. A l'aluminerie saguenéenne d'Arvida, l'*Alcan*, produit du métal en lingots; elle l'extrait de concentrés de bauxite, ou d'alumine, provenant de Gisborne en Guyenne anglaise qui appartiennent à une société apparentée au trust mondial de l'aluminium. L'alumine est traitée par un procédé électrolytique qui requiert de grandes masses d'énergie électrique, lesquelles sont générées par le tribut maintenant régularisé, depuis le barrage des Passes Dangereuses, que le bassin du lac Saint-Jean porte au centre du Saguenay. Les autres matières premières sont la cryolite, un fondant, ou flux; que l'*Alcan* va chercher dans des carrières du Groenland et un certain genre de coke qu'elle se procure parfois au Canada et qu'il lui arrive d'importer. Ce coke entre dans la fabrication des anodes et des cathodes du procédé électrolytique. Mais l'énergie électrique, matière première fluide et invisible, fournie par la province de Québec, représente environ 80 pour cent du coût de production du lingot d'aluminium.

Ensuite, l'*Aluminum Limited*, qui, à ses usines de Kingston, reçoit des lingots d'Arvida et les passe aux laminoirs. Elle en fabrique des plaques, des tôles, des disques et d'autres formes de métal semi-ouvrées, dont l'industrie manufacturière de l'aluminium dépend.

L'*Aluminum Goods* enfin, qui est entreprise manufacturière, principalement en casserolierie, et ses produits portent la marque *Weaver*.

A cette triologie, il conviendrait d'ajouter quelques autres entreprises manufacturières qui se rattachent parallèlement au trust, notamment la *Metal Stamping Limited*.

De même que les laminoirs de l'*Aluminum Limited*, reçoivent les lingots qu'il leur faut, les manufacturiers de

l'*Aluminum Goods* et de la *Metal Stamping* sont assurés de tout l'aluminium laminé que nécessite leur industrie.

Par contre, les manufacturiers indépendants de l'aluminium, indépendants qui dépendent toutefois de façon très directe et complète du trust de l'aluminium quant à la matière première, connaissent un tout autre sort.

Que l'on interroge les manufacturiers indépendants de l'aluminium dans la province de Québec et au Canada — ils sont maintenant en assez grand nombre — et l'on se rendra compte que le trust de l'aluminium se préoccupe de toute autre chose que de leur servir, de leur procurer la matière première dont ils ont strictement besoin.

Le trust sert les membres de sa famille. Il sert ses clients de l'étranger, même si c'est au détriment de l'industrie canadienne et si cela est de nature à favoriser la main-d'oeuvre étrangère au détriment de la main-d'oeuvre canadienne.

Les casseroleries de l'*Aluminum Goods* et de la *Metal Stamping* produisent pour le marché canadien; les laminoirs de l'*Aluminum Limited*, pour le marché canadien et pour l'exportation.

Les manufacturiers indépendants doivent marquer le pas, attendre et, en attendant, subir de la part du trust de l'aluminium une concurrence à laquelle elles n'ont rien à opposer.

Le trust exporte ses produits bruts, sous forme de lingots, et ses produits semi-ouvrés, sous forme d'aluminium laminé.

L'un des derniers envois à l'étranger, ce sont précisément ces 3.000 tonnes dont le *Herald* a fait mention, 3.000 tonnes d'aluminium en lingots ou laminé qui s'en vont en Angleterre et qui, pour une part, après que les ménagères britanniques auront remplacé les batteries de cuisine sacrifiées pendant la guerre, nous reviendront sous forme de produits manufacturés, après avoir procuré du travail à des ouvriers de Grande-Bretagne et des dividendes à des industriels de ce même pays.

Personne ne trouvera à redire que les ménagères de Grande-Bretagne puissent remplacer marmites, casseroles, pots et poêlons que des discours de M. Winston Churchill les auraient induites à sacrifier sur l'autel du dieu guerrier de leur pays et de l'Empire.

Trois mille tonnes d'aluminium, six millions de livres, suffisent toutefois à la fabrication de pas mal de batteries de cuisine. D'autant plus que cet envoi de 3.000 tonnes n'était peut-être pas le premier, qu'il ne sera vraisemblablement pas le dernier, qu'il devrait être suivi de plusieurs autres, voire de beaucoup d'autres.

Rappelons l'énorme commande récemment donnée par l'Angleterre et que l'*Aluminum Company of Canada*, par son aluminerie d'Arvida, a accepté de remplir d'ici quelques années: 430.000.000 de livres, soit 215.000 tonnes, au prix le plus bas qui ait jamais été fait pour de l'aluminium, 12 cents la livre.

Les 3.000 tonnes ne seraient qu'un léger acompte sur la commande globale de 430.000.000 de livres.

Et cette dernière a tout l'air d'avoir priorité sur les commandes que les industriels canadiens et indépendants adressent à leurs seuls fournisseurs possibles: l'*Aluminum Company of Canada* et l'*Aluminum Limited*.

Deux ministres d'Ottawa, celui des Finances, M. Ilsley, et celui de la Restauration d'après-guerre, M. Clarence Deatur Howe, paraissent avoir un certain goût pour la région du Lac-Saint-Jean et du Saguenay.

Une brève dépêche d'Ottawa nous a appris qu'au lendemain de la présentation du budget par M. Ilsley, l'un et l'autre, par avion, sont rendus à-bas, en excursion de pêche. Ils y retourneront sans doute, car de grands capitalistes, à ce qu'on entend dire, y entretiennent d'agréables et de confortables aménagements d'ordre sportif.

Qu'à l'occasion — occasion qu'ils pourraient faire naître — ils s'enquerraient donc des choses relatives à l'industrie de l'aluminium.

Le pays du Saguenay et du Lac-Saint-Jean serait l'endroit tout désigné pour une intéressante enquête de leur part.

D'autant plus que ce même pays, depuis la construction d'un gigantesque barrage aux Passes Dangereuses, l'énorme accroissement de la génération électrique au Saguenay, l'augmentation du potentiel de l'aluminerie d'Arvida, depuis encore certaine exemption reconnue à l'*Aluminum Company of Canada* quant à l'impôt sur son revenu, ne leur est pas précisément inconnu. Ils ont paru, l'un et l'autre, s'y intéresser de très près.

L'aluminium d'Arvida est, pour une large part, une très large part, la plus large part, le produit d'une ressource naturelle du Canada et de la province de Québec: l'eau de tout le bassin du lac Saint-Jean.

Ne serait-il pas naturel que le produit canadien et québécois de cette richesse canadienne et québécoise, le métal aluminium, soit accessible à l'industrie manufacturière du Canada et de la province de Québec avant d'être, par cargaison de 3.000 tonnes à la fois et à petit prix, cédé par le trust aux industriels et aux manufacturiers d'Angleterre?

Emile BENOIST
P. C. — Au moment où cet article va paraître, nous recevons une lettre du vice-président de l'*Aluminum Company of Canada*, M. McNesly DuBose, en réponse à un autre article que nous avons publié ici, le 11 juin, sur la question de l'aluminium. Nous publions la lettre de M. DuBose en même temps qu'une réponse.

Bloc-notes

Les insulteurs de femmes

Le conseil municipal de la ville de Montréal, a remis en vigueur un ancien règlement contre les voyous qui insultent les femmes. La pénalité maximum entraîne une amende de \$500 ou trois mois de prison.

C'est devenu chose quotidienne qu'une jeune fille ne puisse passer sur la rue, surtout à l'heure du dîner, sans être l'objet de remarques blessantes, ou la salété le dispute à la vulgarité. Les garçons qui sont dans les camions en marche s'y distinguent particulièrement, sans doute parce qu'ils ne courent aucun risque.

Cette pratique indique un rare degré de courtoisie et de plate lâcheté. Les voyous y recourent volontiers, parce qu'ils sont généralement en groupe, et que les femmes ne peuvent évidemment leur riposter d'aucune façon, et que la police regarde trop souvent ces exploits d'un oeil paternel ou indulgent.

Récemment, M. le recorder Léonce Plante s'est élevé, avec une louable véhémence contre cette catégorie d'abominables voyous, et il a averti les intéressés qu'ils ne devaient attendre aucune clémence de sa part. Il convient de le féliciter hautement d'avoir ainsi exprimé le sentiment des gens propres et civilisés.

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Une association d'Angleterre vient d'avoir une idée lumineuse, c'est d'enseigner aux prisonniers de droit commun, comment tenir une maison et faire la cuisine. Dire qu'il a fallu sept ou huit siècles pour trouver une chose pourtant aussi élémentaire.

Mais apparemment, en administration publique, tout ce qui est simple, clair et de sens commun, est ignoré. Il faut des plans bicornus et compliqués où personne ne s'y retrouve.

L'autruche rugit comme un lion. Elle aurait son nid tout indiqué au parlement.

Le *Toronto Saturday Night* annonçait ces mois-ci qu'on venait de lancer sur le marché une machine pour plumer complètement un poulet en 30 secondes. Depuis on n'en a plus entendu parler. Aux dernières nouvelles il appert que M. Ilsley a acheté les droits et la machine, pour s'en servir exclusivement sur les contribuables.

Il a annoncé en effet qu'il allait établir une nouvelle structure fiscale. Il projette notamment un plan "d'économie organisée" pour le peuple. On peut s'attendre à ce que celui-ci, pour employer un caninisme en vogue soit bel et bien "organisé", plumé et troussé, tout prêt à servir sur le plateau impérial, à la toute première guerre.

Un antiquaire anglais a vu l'idée ingénieuse d'utiliser les détecteurs de mines pour la recherche des trésors enfouis. M. Ilsley pourrait en acheter un pour découvrir les profits de guerre.

L'administration des Nouvelles-Galles du Sud, en Australie, réclame \$7 de chacun des deux mille électeurs qui ne sont pas allés voter lors d'une récente élection. C'est le renversement de la démocratie et de la civilisation. Jusqu'ici en effet, on payait les électeurs pour aller voter.

Notre maire, M. Camilien Houde, reçoit des invitations flatteuses et illustres de ses collègues anglais. *Quantum mutatus ab illo*, doivent se dire ceux qui l'invitent. C'est peut-être aussi une façon de réparer une des salétés de la guerre, et une des plus longues, puisqu'elle a duré plus de quatre ans.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Jeunes gens, quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile, ne vous laissez pas décourager par la tristesse de certaines heures qui passent sur une nation... Dites-vous d'abord: "Qu'ai-je fait pour mon instruction?" Puis, à mesure que vous avancerez: "Qu'ai-je fait pour mon pays?" jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. Mais, que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche ce quelque grand but, être en droit de se dire: "J'ai fait ce que j'ai pu".

Pasteur

Les désaccords et la solidarité des Quatre — La Russie gagne sans cesse du terrain sans jamais en céder

La première conférence de paix de la Grande Guerre II s'est ouverte, à Paris, cet après-midi à 4 heures (11 heures ce matin chez nous). Son rôle est limité à la préparation des traités de paix concernant l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Finlande. Cette réunion n'a donc pas à décider du sort des deux principaux pays vaincus: l'Allemagne et le Japon; mais les relations entre les grands Alliés sont si peu harmonieuses que cette tâche limitée et en somme secondaire apparaît remplie de difficultés.

Au moment où les délégations des 21 pays vainqueurs convoqués à cette conférence européenne se réunissent au palais du Luxembourg, les quatre grandes puissances n'avaient pas encore réussi à s'entendre pour la publication des projets de traités préparés par la conférence des ministres des Affaires étrangères.

Les assistants des Quatre ont abandonné hier tout espoir d'accord sur la publication de ces projets préliminaires. Il semble que dans ce nouveau débat les Quatre ne sont pas divisés de la même manière que d'habitude, c'est-à-dire la Russie contre les trois autres. En effet, les représentants des Etats-Unis et de la France seraient satisfaits de la publication des projets en tout ou en partie; l'Angleterre demande qu'on ne publie que les parties des projets sur lesquelles les Quatre sont unanimes; les Russes insistent pour qu'on publie les projets entiers ou rien du tout. De sorte que les Etats-Unis et la France pourraient s'entendre avec l'Angleterre ou avec la Russie, tandis que ces deux dernières puissances ne s'accorderont pas.

Les représentants des quatre puissances s'entendent pour la remise aux cinq pays ennemis concernés, des textes des projets de traités, c'est-à-dire les clauses approuvées à l'unanimité par la conférence des Quatre et aussi les clauses préconisées par chacune des quatre grandes puissances mais sur lesquelles les ministres des Affaires étrangères sont restés divisés. Mais les assistants des Quatre n'ont pas pu se mettre d'accord quant à la publication de ces projets de traités dans leurs propres pays.

Toutes ces propositions ont été publiées déjà à la suite des révélations officieuses qui ont accompagné les débats des ministres, mais les versions officielles n'ont pas été publiées. M. Byrnes, en arrivant à Paris hier, a rencontré le premier ministre de l'Angleterre, M. Attlee, afin de résoudre cette difficulté de procédure, mais les deux hommes d'Etat n'y ont apparemment pas réussi. Leur entretien aurait aussi porté sur le problème de Palestine.

Le champ d'action de la conférence de paix sera limité de plusieurs manières. D'abord les 1.500 délégués qui y prennent part ne peuvent guère modifier les compromis déjà conclus entre les Quatre sur des problèmes fort controversés, comme ceux de Trieste et des réparations italiennes. Pourtant dans la zone de Trieste comme en Istrie, les ministres alliés se sont écartés d'un principe fondamental de la Charte de l'Atlantique et de la Charte des Nations Unies, d'un des principaux objectifs de la guerre contre le nazisme, c'est-à-dire la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Des régions peuplées en forte majorité d'Italiens, et où un plébiscite aurait sûrement été favorable au rattachement à l'Italie, ont été attribuées à la Yougoslavie; la zone et la ville de Trieste, où les Italiens dominent aussi largement, sont arrachées à l'Italie sans aucun motif légitime.

La conférence de paix verra aussi son action compromise, non seulement sur les points où les Quatre sont d'accord, mais sur les sujets qui divisent ces puissances. En effet, les décisions de la conférence seront soumises à la ratification des Quatre. Pas plus pour cette ratification que pour la rédaction préliminaire des traités, les ministres n'ont prévu de procédure permettant de résoudre les cas difficiles. Dans cette phase finale comme dans les étapes préliminaires, le veto soviétique ne sera limité. La conférence et toutes ses décisions demeurent soumises au bon plaisir de Moscou.

LA PAIX BALKANIQUE

Sans doute, des décisions désagréables aux Soviétiques pourraient être mises en vigueur en Italie où l'armée rouge n'a pas de troupes; il n'est pas probable que les Russes recourraient à la force pour imposer leurs vues en dehors de leur zone. Mais dans les quatre autres pays vaincus dont s'occupe la conférence, rien ne peut être fait sans le consentement de Moscou parce que l'armée rouge occupe ces pays, et y maintient des régimes communistes, avec la terreur, la suppression des éléments d'opposition, la persécution religieuse.

C'est là que la conférence va trouver sa principale limitation, peut-être un écueil qui réduira ses travaux à néant. En arrivant à Paris hier, le ministre des Affaires étrangères de l'Australie, M. Evatt, a déclaré: "Je suis un réaliste, mais j'ai bon espoir que cette conférence élaborera une paix durable". Comment les traités qui seront préparés à Paris pourraient-ils apporter la paix aux pays de la zone soviétique? Ces traités en effet ne pourront pas arracher ces pays à l'emprise de Moscou.

Bien plus, malgré ces traités l'armée rouge demeure encore dans deux ou trois de ces quatre pays — la Hongrie et la Roumanie — tant que le traité de paix de l'Autriche n'aura pas délivré ce pays de l'occupation. Les Russes multiplient les difficultés au sujet de l'Autriche afin de maintenir leurs armées et leur influence dans cette zone de première importance au centre de l'Europe, et pour justifier les lignes de communication de l'armée rouge à travers les Balkans.

M. Byrnes a annoncé hier qu'il invitera les délégués à permettre aux anciens Etats ennemis, aussi bien qu'aux autres pays intéressés, à soumettre leurs points de vue à la conférence. Il a dit qu'il se sent lié par la

décision prise par les Trois à Moscou en décembre 1945, et qui limite la participation à la conférence aux pays alliés qui ont pris part à la guerre européenne; mais il a ajouté qu'il estime qu'on ne devrait refuser à aucun pays le droit d'être entendu.

CONCESSION NOUVELLE A MOSCOU ?

Le secrétaire d'Etat de Washington a dit qu'il restera ferme sur tous les accords qu'il a conclus avec ses collègues aux récentes conférences des Quatre à Paris, mais qu'il se réserve une entière liberté d'action sur les questions qui n'ont pas fait l'objet d'accords. Cette attitude ne se concilie pas tout à fait avec affirmations antérieures de M. Byrnes. Lorsqu'il insistait pour la convocation de la conférence de paix et que M. Molotov refusait en invoquant l'accord de Moscou qui stipulait que les Quatre devaient rédiger d'abord des projets de traités avant de convoquer la conférence, M. Byrnes insistait beaucoup sur le fait qu'il avait compris aux entretiens de Moscou que les Vingt et Un demeuraient libres de modifier les projets des Quatre. Tandis que M. Molotov soutenait qu'on ne pouvait pas soumettre à la conférence des projets incomplets, M. Byrnes n'y voyait pas d'inconvénient.

La déclaration de M. Byrnes indique-t-elle un nouveau compromis. Pour obtenir la convocation de la conférence, a-t-il fait une autre concession à M. Molotov? Si le représentant de Washington annonce qu'il restera ferme (stand firm) sur les compromis des Quatre dont la plupart sont des concessions à Moscou, quelle chance les Vingt et Un peuvent-ils avoir de faire modifier les suggestions qui leur sont soumises, et qu'ils sont censés pouvoir reviser?

Ce n'est pas la seule contradiction ni la seule ambiguïté à laquelle les membres de la conférence vont se heurter dans leurs délibérations. Cette réunion ne doit se prononcer que sur les traités de paix qui lui sont soumis. Mais un membre de la délégation de Washington a dit que si, d'une part, les Quatre se sont engagés à limiter la discussion aux cinq traités de paix, les 17 autres puissances ne sont pas liées par un tel engagement et qu'elles peuvent soulever tout autre sujet qui leur plait.

La conférence devra vraisemblablement commencer par se donner des règles de procédure et un agenda, puisque les opinions paraissent plutôt variées sur ce point. Il est plus probable que les puissances qui ont envoyé les invitations et qui ont convenu de limiter le débat, insisteront pour que leurs invités adoptent la même ligne de conduite. A moins que Londres et Washington ne jugent à propos de permettre aux puissances alliées, moyennes et petites, d'exprimer leurs avis sur tous les aspects de la paix. Les relations entre les Quatre sont telles qu'il est impossible de prévoir quelle tendance prévaudra; car la politique des grandes puissances oscille sans cesse entre les principes qui suscitent des désaccords, et la solidarité qui incline aux compromis.

LE DANUBE

Tout indique que la question de la liberté de navigation sur le Danube sera l'un des problèmes dominants de la conférence, et que Washington et Londres insisteront pour faire inscrire des clauses à cet effet malgré l'opposition de la Russie. De même la Hongrie fera probablement l'objet d'un vigoureux débat quant à la liberté de commerce que l'Occident veut faire reconnaître dans les Balkans.

La démarche faite vendredi dernier par l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, le général Smith, marque apparemment le début d'une offensive sur ce terrain. Il a remis au gouvernement soviétique une note accusant la Russie de violer les accords d'Yalta par ses prélèvements exagérés en Hongrie. Or, M. Smith a été nommé membre du sous-comité de la conférence qui va étudier le traité hongrois. Sur divers points les projets de traités comportent des clauses contradictoires présentées par les grandes puissances. Ainsi dans les trois traités balkaniques la Russie a inséré des protestations contre l'étude de la navigation sur le Danube.

Le projet de traité hongrois comporte le paiement de \$300.000.000 de réparations à la Russie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie; mais les Etats-Unis se sont réservés le droit de rouvrir cette question si la situation économique de la Hongrie leur paraît l'exiger. La note remise à Moscou vendredi expose justement les abus commis par les Soviétiques dans ce pays et qui devraient faire supprimer toute autre réparation. L'économie hongroise a déjà été saignée à blanc par les Russes; à cause de cela le pays se débat dans une crise où la monnaie a perdu toute valeur dans une inflation d'ampleur astronomique.

La déclaration de M. Byrnes qu'il appuiera fermement les compromis conclus par les Quatre est sous doute conçue comme un nouveau cran d'arrêt dans la politique d'apaisement. Ayant cédé sur Trieste et en Istrie, puis accepté de soustraire à la conférence de paix la question des anciennes colonies italiennes, les Etats-Unis vont vraisemblablement faire porter leur effort sur la réhabilitation et la libération des Balkans. L'histoire des Trois indique que ces offensives diplomatiques sont illusoire. Les Alliés d'Occident cèdent sans cesse du terrain qu'ils tiennent, afin d'arracher aux Soviétiques des proies que ceux-ci ne lâchent pas.

Comment cette politique aurait-elle du succès dans les cas d'anciens pays ennemis vaincus, quand elle a complètement échoué à l'égard de pays alliés comme la Pologne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, envers lesquels les Alliés avaient des obligations éminentes, et qui restent sous le joug communiste, sous la tyrannie et la persécution. Les traités de paix, dans la révision desquels Moscou garde l'équivalent du droit de veto, ne feront peut-être qu'ajouter une caricature de légalité à l'asservissement de ces pays balkaniques.

Paul SAURIOL

Actualité

Les "messes" de Cartier

Sur la rive nord de l'île-aux-Coues, à peu près vis-à-vis la Baie d'Ant-Paul, une croix marque le lieu où Jacques Cartier débarqua lors de son deuxième voyage en 1535, et où il entendit la messe.

Quelques auteurs ont donné à l'endroit le nom de "Havre Jacques-Cartier". D'autres l'ont baptisé de "Mouillage de Cartier". Le site est connu sur les cartes et aux gens de l'île sous la désignation de "Mouillage". Il se trouve entre le quai de la Pointe-des-Roches, où le traversier aborde, et la Pointe-de-la-Prairie.

En effet, là se trouve une baie commode où les anciens navigateurs jetaient l'ancre et trouvaient un refuge contre les mauvais temps. Sur la falaise qui domine l'anse, une croix érigée par les soins de la Commission canadienne des monuments historiques marque le débarquement du découvreur et "la première messe célébrée à l'intérieur du Canada". Non loin de là, un tableau installé au-dessus de l'autel

(Suite à la page 2)

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

A l'appel des âmes

(Suite)

(Journal de voyage d'une caravane de 22 missionnaires: Pères, Frères et Soeurs de plusieurs congrégations, embarqués à New-York pour l'Afrique, ces mois derniers.)

D'un port à l'autre

Mardi, 12 février. — Nous laissons le port de Capetown et nous mettons le cap sur Port-Elisabeth. La mer est fort houleuse. C'est ici la rencontre de l'Océan Indien avec l'Océan Atlantique et des courants contraires se heurtent. Une religieuse de St-Joseph se sentant un peu indisposée se met au lit. Pour lui faire un peu de bien, nous appelons le médecin du bord et nous lui donnons nos consignes. Après avoir dégagé sa responsabilité, il se rend auprès de la malade, prend sa température et se contente de lui dire: "Ca pourrait être de la fièvre jaune. Des stégomias aux pattes barbeaux, colportées de cette maladie, ont été tués sur le pont au passage de Dakar. On n'en avait pas parlé, pour ne pas effrayer les voyageurs. Séquestration sur le bateau et mise en quarantaine au prochain port, tandis que le reste de la caravane poursuivra son voyage. Dure mais inéluctable nécessité."

Nous sommes là, deux Pères, pour l'aider à faire son sacrifice; pour lui offrir les derniers sacrements s'il le faut. Mais parfois est-ce qui veut prendre. La petite Soeur est garde-malade diplômée. Elle a pris sa température, il y a un moment; son pouls aussi; tout était normal. La fièvre jaune, elle a étudié d'une façon spéciale ce mal qui elle est appelée à combattre un jour peut-être, en Afrique. Elle nous assure qu'elle est spécialiste en diagnostics. Elle sait diagnostiquer... les toues, et même les autres! Elle nous a bien ri tous ensemble; ce qui a guéri l'indisposition de la religieuse.

Port-Elisabeth

Nous entrons dans ce port par un beau matin. Les quais sont propres. Mais comme dans tous les ports d'Afrique, les Noirs occupés au travail de débarquement peinent dur. La ville est un îlot de civilisation où se rencontrent restaurants, magasins et même théâtres. On représente justement *Ging my way* quand nous sommes à terre.

Les parcs aux serpents est curieux à voir. Tous les reptiles d'Afrique sont là. Dieu sait s'il y en a! Un homme qui tomberait sous leurs crocs ne vivrait pas longtemps. Le gardien, un vieux nègre, joue avec ces bêtes qu'il commence à connaître, depuis trente ans qu'il est là. Il a des boîtes et des gants de cuir solide, ce qui n'est pas une précaution inutile.

Un jardin d'essai qui porte son beau nom de "Happy Valley" la Vallée heureuse offre aux yeux émerveillés du touriste des variétés de fleurs exotiques comme on n'en voit pas ailleurs.

Vendredi, c'est le jour de la buanderie. Nous restons sur le bateau pour aider les religieuses à laver nos gendouilles. Je m'aperçois que les conditions ne sont plus les mêmes.

Avis de décès

BROSSEAU — Au Lac Noir, Co. Joliette, le 28 juillet 1946, à l'âge de 56 ans, est décédé subitement Thomas Brosseau, époux de Méline Beauchamp, gérant des ventes à la *Dominion Oilcloth & Linoleum Co.* Les funérailles auront lieu le jeudi, le 1er août. Il conviendrait de se rendre à la messe à 8 heures, avenue Dunlop, Outremont, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

DIMARCO — A Montréal, le 26, à 36 ans, Mme Giovanni Dimarco, née Antonietta Dipace.
KING — A Montréal, le 25, à 47 ans, Mpe Henry King, née Maria Garluppi, 5184 Chamond.
LATULIPPE — A Montréal, le 26, à 75 ans, Joseph Latulippe, époux de feu Léontine Bernard.

CALENDRIER

Le mois de **JUILLET** 31 jours
Demain: **MARDI 30 JUILLET 1946**
55. ABBONNÉ DE BÉNÉVOLENCE, marié.
Lever du soleil, 4 h. 41.
Coucher du soleil, 7 h. 31.
Lever de la lune, 11 h. 52.
Coucher de la lune, 9 h. 23.
Premier Quartier, le 6, à 6 h. 15 m. du mat.
Pleine Lune, le 14, à 4 h. 22 m. du mat.
Dernier Quartier, le 21, à 2 h. 52 m. du mat.
Nouvelle Lune, le 28, à 6 h. 53 m. du mat.
11 juillet

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Ce journal est imprimé sur un 420 mg papier. Demandez à votre librairie ou à la Canadian Paper Co. (responsabilité limitée) distributeur principal — Georges Pelletier Directeur-général.
Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi ou réimpression de toutes les données publiées dans ce journal. Les droits de reproduction de tout autre contenu sont réservés à l'Association des journaux de langue française de la région de Montréal. Les droits de reproduction de tout autre contenu sont réservés à l'Association des journaux de langue française de la région de Montréal.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

L'actualité

(Suite de la première)

de la petite église de Saint-Bernard illustre le souvenir de la messe dite par le capitaine malouin le 7 septembre 1535, au lendemain de son mouillage.

A propos des messes dont Cartier parle fréquemment dans ses relations, Léon Gérin, dans son maître-livre "Aux sources de notre histoire", discute un point fort controversé, à savoir le caractère sacramentel de ces messes dont il est souvent question au cours des récits de l'explorateur breton à l'esprit profondément religieux.

Gérin écrit: "Nous sommes amenés à prendre parti dans une question fort délicate parmi nos historiens de la découverte: le véritable caractère de la "messe" dont il est souvent parlé dans les relations de notre découvreur. Bien entendu, les érudits sont loin de s'accorder sur ce point; tandis que les combattis se prononcent hardiment, quoique sans preuves concluantes, pour le caractère sacramentel de la messe indiquée dans le texte de Cartier, d'autres soutiennent plus fêrus d'érudition, soutiennent de manière tout aussi satisfaisante, que la messe dont parle Cartier consistait simplement dans la récitation ou le chant rythmé des prières de la messe.

"J'incline à croire, sauf correction, que la messe dont parle Cartier était, surtout pour des raisons de prudence et de simplicité, de la catégorie de cette messe "sèche" ou "nautique" dont il est question dans Bescherelle et où il ne se faisait pas de consécration. Dans le livre d'Anatole Le Braz, "Pâques d'Islande", se trouvent quelque dix pages d'une lecture fort attachante où le vieux Jean-René Kerello se représente récitant et chantant la messe sur le pont de la "Miséricorde" de bord, qui ont la nostalgie du pays."

"Et Gérin porte ce jugement: "Messe ouïe", "messe chantée" ne dénotent donc pas la présence nécessaire d'un prêtre officiant, mais attestent tout simplement la lecture ou le chant des prières de la messe par l'équipage ou les assistants."

Dans ce cas, certaines représentations picturales où l'on figure un prêtre à l'autel, officiant en présence de Cartier et de ses compagnons, ne forceraient-elles pas la vérité historique?

L. R.

26-VII-46

Bloc-notes

(suite de la première page)

Il faut espérer qu'il y a parmi les hommes qui se rendent coupables d'une pareille abjection, des gens qui suivent simplement la mode, ce qui prouverait qu'ils sont des imbéciles et totalement privés d'éducation, ce qui vaut tout de même mieux.

La race canadienne-française a gardé le respect et la sympathie des autres éléments du pays, et notamment des visiteurs étrangers, par sa réputation de vieille politesse française, de cordialité et d'hospitalité. C'est la qualité qui lui a valu les plus grands avantages de nombreux points de vue. Il importe que les autorités interviennent afin de mettre à la raison les politiciens qui sont une disgrâce pour la société.

26-VII-46

Le R. P. G. Marin, S.J., en visite à Lowell

Le R. P. Georges Marin, S.J., originaire de Lowell et professeur au collège des Jésuites à Pékin, fait visite depuis samedi à ses sœurs, Mlle Eurette Marin et Mme Hômer Bourgeois, en ville. C'est sa première visite à Lowell depuis huit ans.

Le Père Marin, qui fut surpris au début des hostilités de la dernière guerre mondiale à Shanghai et détenu loin de Pékin pendant la guerre, pour faire rapport sur la situation de son Ordre en Orient et pour assister à la canonisation de la bienheureuse Mère Cabrini.

Il obtint alors la permission de repasser en Amérique avant de retourner en Chine. Il se rendit alors à Paris en avion et put aussitôt s'embarquer à bord d'une aérobus qui l'amena en 24 heures à New-York.

Samedi soir, M. Albert-L. Bourgeois alla le rencontrer à Boston pour le conduire à Lowell. Il a passé ces derniers jours au chalet de la famille à North Hampton, N.H. Demain, sa sœur, Mlle Eurette Marin, le conduira au Canada et il reviendra passer quelque temps avec sa famille en ville à la mi-août avant de regagner son collège de Pékin en Chine, en septembre.

Au début de la dernière guerre en Europe, le Père Marin avait été administrateur du vicariat apostolique en Chine.

Avez-vous des livres de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 av. St-Jacques, Montréal.

Evêque-Roi des Brigands

Une épopée missionnaire: se devore comme un roman, 80 pages de photos, 290 pages de texte: tout un album de choses africaines. Lisez et faites lire. En vente chez les Pères Blancs: \$1.25 par la poste \$1.40. 1640, rue Saint-Hubert, Montréal (24).



Pour marquer l'indépendance des Philippines proclamée en même temps que ce pays et aux Etats-Unis le 4 juillet dernier, le président Manuel Roxas a hissé l'emblème de son pays, en remplacement du drapeau américain.

La liberté des cultes

Les actes d'intolérance religieuse et raciale à l'égard des Canadiens français et catholiques ne se comptent plus au Canada, au point que nous y sommes maintenant habitués. Il est juste de reconnaître cependant qu'ils ne sont pas tant le fait de nos concitoyens anglo-protestants en général, mais plutôt d'un petit groupe influent et fanatique.

On en a eu la preuve récemment lorsque le conseil municipal de Victoria, en Colombie canadienne, a autorisé la procession du Très-Saint-Sacrement dans les rues de la ville, malgré une opposition acharnée de la Ligue protestante.

A ce sujet, le *Vancouver Sun* écrit des lignes qu'il convient de signaler: "Il y a certaines formes d'intolérance religieuse que les gens sérieux endurent difficilement. C'est évidemment une de ces formes qui se manifeste dans l'agitation que la Ligue protestante soulève à Victoria. La Ligue s'oppose violemment aux projets des catholiques romains, d'une messe pontificale en plein air et d'une procession publique du Très-Saint-Sacrement pendant les prochaines fêtes du centenaire de l'organisation diocésaine de cette Eglise dans ce coin du pays."

"L'Eglise catholique romaine est le groupe religieux le plus considérable de la chrétienté, le plus considérable au Canada. Quels que soient les sentiments que l'on puisse entretenir sur l'enseignement de cette Eglise, la liberté des cultes est un privilège chèrement acheté de la vie démocratique."

Alexis GAGNON

26-VII-46

Le R. P. G. Marin, S.J., en visite à Lowell

Le R. P. Georges Marin, S.J., originaire de Lowell et professeur au collège des Jésuites à Pékin, fait visite depuis samedi à ses sœurs, Mlle Eurette Marin et Mme Hômer Bourgeois, en ville. C'est sa première visite à Lowell depuis huit ans.

Le Père Marin, qui fut surpris au début des hostilités de la dernière guerre mondiale à Shanghai et détenu loin de Pékin pendant la guerre, pour faire rapport sur la situation de son Ordre en Orient et pour assister à la canonisation de la bienheureuse Mère Cabrini.

Il obtint alors la permission de repasser en Amérique avant de retourner en Chine. Il se rendit alors à Paris en avion et put aussitôt s'embarquer à bord d'une aérobus qui l'amena en 24 heures à New-York.

Samedi soir, M. Albert-L. Bourgeois alla le rencontrer à Boston pour le conduire à Lowell. Il a passé ces derniers jours au chalet de la famille à North Hampton, N.H. Demain, sa sœur, Mlle Eurette Marin, le conduira au Canada et il reviendra passer quelque temps avec sa famille en ville à la mi-août avant de regagner son collège de Pékin en Chine, en septembre.

Au début de la dernière guerre en Europe, le Père Marin avait été administrateur du vicariat apostolique en Chine.

Avez-vous des livres de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 av. St-Jacques, Montréal.

Contes d'autrefois par Louis FRECHETTE, Honoré BEAUGRAND, Paul STEVENS

Ces contes plairont à tous les lecteurs par leur verve et leur saveur du terroir. Illustrations originales du grand dessinateur canadien Henri Julien. Volume de 275 pages. Au comptoir: \$1.25 Par la poste: \$1.35 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES.....

Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquet, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde

Portez la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en caoutchouc ou en flanelle, sous-pieds pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA-7251

"Aujourd'hui"

SOMMAIRE DE JUILLET 1946
VIE. — Coeur atout, La Garde Malade canadienne-française. Ap la lune de miel, La Revue populaire Le vieux loup de mer (récit), Samedi.
ARTS. — La vie volontaire de H. din, France-Canada (Ottawa). L'architecture du monde nouveau, Le Casse moderne. Entretien avec Casadesu sur Fauré, Gainsbourg, La flûte enchantée, Le Passe-Temps LITTÉRATURE. — Claudel son prochain volume, La Croix (Paris). "Au pied de la Pente de ce", Garnier (Québec). Des titulaires. Le Progrès du Golfe.

SCIENCES. — Le télescope géométrique du monde nouveau, Le monde (Paris). Une gloire te canadienne: Louis Joliet, Châtiers. Une nouvelle industrie: L'artisanat, Notre Temps.
EUROPE. — La "religion" professeur Laski, The Dalhousie Review (Halifax). Comment hallivich a été abandonné, The Zet (Londres). Un village français fait l'expérience du communisme, L'Époque.
L'article du mois: "L'aliment shydrate, denrée moderne, Tech que."
Concours, Mots croisés, En nous. Au comptoir: \$0.25; par la poste: \$0.30. Service de Librairie du Devoir.

Martin Bormann a été à Munich
Nuremberg, 29 (A.P.) — Les officiers de la police militaire américaine ont rapporté aujourd'hui que Martin Bormann, assistant chef parti de Hitler qui manquait l'appel depuis la chute de Berlin, été vu à Munich, il y a une semaine et que des recherches ont été entreprises pour le retrouver. Les temps, on a cru Bormann mort. Il est jugé par contumace comme l'un des 22 nazis à la tête des criminels de guerre, par un tribunal militaire international.

Les usines Turcot et Saint-Henri
M. W.-E. Lauriault, conseiller municipal, se plaint de ce que son quartier, Saint-Henri, est grandement affecté par la fumée qui se dégage des usines Turcot, appartenant au Canadian National. Il a demandé aux autorités municipales de faire le nécessaire, de recourir même à des procédures légales s'il le faut, pour forcer cette compagnie à respecter les règlements municipaux concernant la fumée.

Gertrude Stein en chapelle ardente
Paris, 29 (A.P.) — Le corps de l'écrivain américain Gertrude Stein repose aujourd'hui dans l'église américaine de Paris, tandis que l'on prend les arrangements nécessaires pour ses funérailles. Mlle Stein est décédée samedi soir à Paris. Sa secrétaire, Mlle Alice B. Toklas, a dit que "rien n'a encore été décidé" au sujet du service funéraire.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: BEL-21 3381
1 cent le mot 25c minimum comptant. Foyons plus hauts prix André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques P.L.A. teau 9107

ACHAT DE CREANCES
Apportez-nous vos créances billettés en souffrance. Foyons plus hauts prix André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques P.L.A. teau 9107

DEBOSSEURS ET MECANICIENS AUTOMOBILE EXPERIMENTES
Position permanente. Outillage moderne. Atelier propre et bien éclairé. Aération parfaite. Assurance-groupe, caution dans bâtiment.
Jarry Automobile Ltée, M. Beaulieu, 4384 St-Denis

JEUNE DACTYLO DEMANDEE
POSSEDER BIEN LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS. HABLE SUR LA MACHINE A ECRIRE. CONNAISSANT LA STENOGRAPHIE, SERIEUSE, INTELLIGENTE.
Pour travailler au service de publicité d'un journal.
S'ADRESSER PAR LETTRE A BOITE POSTALE 19 "LE DEVOIR", 430 EST, RUE NOTRE-DAME. MENTIONNER AGE, EXPERIENCE, SALAIRE DESIRE, ETC. AUSSI NUMERO DE TELEPHONE

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
188 est, STE-CATHERINE
Livraison partout direction de notre serre-chaude
PL. 1788-1787

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON
AL DUPONT
4020 EST STE-CATHERINE - AM 2111

Tirage retardé

Les organisateurs du tirage regrettent d'annoncer que tous les casiers postaux ont été interdits par le ministère des postes, lequel doit retourner l'argent aux souscripteurs.

Le tirage qui était annoncé pour le 29 juillet est retardé, à une date qui sera annoncée prochainement. De toute façon, le tirage aura lieu, et les personnes dont l'argent a été retourné peuvent assurer leur participation en faisant parvenir leurs talons et souscriptions à

600a St-Vallier ou à 84 de la Couronne, Québec, par tout autre moyen que par la malle.
Le Crédit Social du Québec Inc.

CANADA	98.50
(Gout Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	4.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

Maximum et minimum:
 Aujourd'hui: 22-18
 Minimum aujourd'hui: 16
 Minimum demain: 15
 Maximum demain: 22

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.85; 11 h. a.m., 29.80; midi, 29.75

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de "C.D.N.A."

Rôle important du Canada à la conférence de Paris

M. King très favorablement accueilli en France — Il visitera Dieppe, les champs de bataille de Normandie et l'Allemagne — L'influence canadienne s'exercera surtout, dit-on, en séances privées

Paris, 29 (C.P.). — Des 17 pays invités par les Quatre à la conférence de paix de 21 puissances qui s'ouvre aujourd'hui au palais de Luxembourg, le Canada est véritablement destiné à jouer l'un des principaux rôles.

Les Parisiens montrent beaucoup d'égards au premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, qui vient assister à l'ouverture de cette conférence avec une réputation déjà bien établie d'habileté et de bon jugement en matières internationales. Avec le premier ministre Smuts de l'Afrique du Sud, absent de cette conférence, M. King est considéré comme le plus vieil homme d'Etat des Dominions britanniques.

Une foule exceptionnelle d'au moins 1500 personnes réunies pour l'accueillir hier soir, à son arrivée en gare, et l'invitation reçue du président et du ministre des affaires étrangères M. Georges Bidault, de le rencontrer ce matin à titre de premier chef de délégation des 17 pays, témoignent du respect qu'ont les Parisiens pour le premier ministre canadien.

Ces manifestations de sympathie peuvent aussi être considérées comme un hommage indirect au rôle joué par les troupes canadiennes dans la libération de la France. Les Français sont sensibles en ces matières et les Canadiens sont bien reçus en France, comme d'ailleurs tous ceux des Alliés qui ont participé à la lutte.

M. King, le ministre de la santé, M. Brooke Claxton, et les autres délégués canadiens pourront bien n'avoir pas à prononcer le plus grand nombre de discours au cours de discussions publiques. Leur influence se fera plutôt sentir dans les comités réunis à huis clos et dans les réunions non officielles. Mais, selon toute apparence, et d'après la tournure que prennent les choses, il est clair que le Canada tiendra un rôle important.

Les délégués canadiens auront en mains le texte complet des traités préparés par les ministres des affaires étrangères pendant plusieurs jours et étudiés sous leurs aspects, pendant des mois, par des experts en questions internationales.

Le premier ministre canadien a fait une déclaration significative au cours d'une entrevue lorsqu'il a dit: "Nous ne sommes pas ici seulement pour jeter un coup d'oeil sur quelque chose de déjà taillé et tout fait". Ce qui signifie que le Canada insistera sur un examen attentif de tous les futurs traités et n'acceptera pas, sans une minutieuse étude, les décisions adoptées après tant de temps et d'efforts par les ministres des Affaires étrangères.

Le major-général Georges-P. Vanier, ambassadeur canadien en France, était hier à la gare du Nord; il a présenté M. King à son vieil ami, M. Léon Blum, ancien premier ministre français, qui le premier ministre canadien a d'ailleurs bien connu à l'ancienne Société des Nations. On remarqua aussi à la gare M. Dana Wilgress, qui arrivait de Suisse, où il a passé ses vacances; M. Pierre Dupuis, ministre canadien à La Haye; et des membres du personnel de l'ambassade canadienne à Paris.

Paris, 29 (P.C.). — Le premier ministre Mackenzie King a dit aujourd'hui qu'il se propose de visiter Dieppe dimanche, le 18 août, alors que la France célébrera une cérémonie commémorant le quatrième anniversaire du raid sanglant de la seconde division canadienne, le 19 août 1942.

M. King posera probablement la pierre d'angle d'un nouveau monument aux Canadiens et visitera la colline qui sert de cimetière aux morts canadiens.

Au cours de son séjour en France, le premier ministre visitera probablement aussi les champs de bataille de Crén au cours d'une fin de semaine, à la clôture de la conférence. Après la conférence, M. King se propose de voyager en Allemagne et de se rendre compte par lui-même de la situation de ce pays. "Je sens qu'il est impérieux pour moi de me rendre en Allemagne", a-t-il dit.

Paris, 29 (P.C.). — Le premier ministre Mackenzie King a dit aujourd'hui qu'il se propose de visiter Dieppe dimanche, le 18 août, alors que la France célébrera une cérémonie commémorant le quatrième anniversaire du raid sanglant de la seconde division canadienne, le 19 août 1942.

M. King, le ministre de la santé, M. Brooke Claxton, et les autres délégués canadiens pourront bien n'avoir pas à prononcer le plus grand nombre de discours au cours de discussions publiques. Leur influence se fera plutôt sentir dans les comités réunis à huis clos et dans les réunions non officielles. Mais, selon toute apparence, et d'après la tournure que prennent les choses, il est clair que le Canada tiendra un rôle important.

Les délégués canadiens auront en mains le texte complet des traités préparés par les ministres des affaires étrangères pendant plusieurs jours et étudiés sous leurs aspects, pendant des mois, par des experts en questions internationales.

Le premier ministre canadien a fait une déclaration significative au cours d'une entrevue lorsqu'il a dit: "Nous ne sommes pas ici seulement pour jeter un coup d'oeil sur quelque chose de déjà taillé et tout fait".

Ce qui signifie que le Canada insistera sur un examen attentif de tous les futurs traités et n'acceptera pas, sans une minutieuse étude, les décisions adoptées après tant de temps et d'efforts par les ministres des Affaires étrangères.

Le major-général Georges-P. Vanier, ambassadeur canadien en France, était hier à la gare du Nord; il a présenté M. King à son vieil ami, M. Léon Blum, ancien premier ministre français, qui le premier ministre canadien a d'ailleurs bien connu à l'ancienne Société des Nations.

On remarqua aussi à la gare M. Dana Wilgress, qui arrivait de Suisse, où il a passé ses vacances; M. Pierre Dupuis, ministre canadien à La Haye; et des membres du personnel de l'ambassade canadienne à Paris.

Paris, 29 (P.C.). — Le premier ministre Mackenzie King a dit aujourd'hui qu'il se propose de visiter Dieppe dimanche, le 18 août, alors que la France célébrera une cérémonie commémorant le quatrième anniversaire du raid sanglant de la seconde division canadienne, le 19 août 1942.

M. King posera probablement la pierre d'angle d'un nouveau monument aux Canadiens et visitera la colline qui sert de cimetière aux morts canadiens.

Au cours de son séjour en France, le premier ministre visitera probablement aussi les champs de bataille de Crén au cours d'une fin de semaine, à la clôture de la conférence.

Après la conférence, M. King se propose de voyager en Allemagne et de se rendre compte par lui-même de la situation de ce pays.

"Je sens qu'il est impérieux pour moi de me rendre en Allemagne", a-t-il dit.

Paris, 29 (P.C.). — Le premier ministre Mackenzie King a dit aujourd'hui qu'il se propose de visiter Dieppe dimanche, le 18 août, alors que la France célébrera une cérémonie commémorant le quatrième anniversaire du raid sanglant de la seconde division canadienne, le 19 août 1942.

M. King posera probablement la pierre d'angle d'un nouveau monument aux Canadiens et visitera la colline qui sert de cimetière aux morts canadiens.

Au cours de son séjour en France, le premier ministre visitera probablement aussi les champs de bataille de Crén au cours d'une fin de semaine, à la clôture de la conférence.

Après la conférence, M. King se propose de voyager en Allemagne et de se rendre compte par lui-même de la situation de ce pays.

"Je sens qu'il est impérieux pour moi de me rendre en Allemagne", a-t-il dit.

Paris, 29 (P.C.). — Le premier ministre Mackenzie King a dit aujourd'hui qu'il se propose de visiter Dieppe dimanche, le 18 août, alors que la France célébrera une cérémonie commémorant le quatrième anniversaire du raid sanglant de la seconde division canadienne, le 19 août 1942.

M. King posera probablement la pierre d'angle d'un nouveau monument aux Canadiens et visitera la colline qui sert de cimetière aux morts canadiens.

Au cours de son séjour en France, le premier ministre visitera probablement aussi les champs de bataille de Crén au cours d'une fin de semaine, à la clôture de la conférence.

Après la conférence, M. King se propose de voyager en Allemagne et de se rendre compte par lui-même de la situation de ce pays.

Le vaccin anti-varioloque

Elle commence aujourd'hui à Montréal — Elle est obligatoire pour tous les enfants

À compter d'aujourd'hui, les autorités du service de santé de la ville de Montréal entreprennent la vaccination des enfants qui doivent fréquenter les écoles de Montréal au mois de septembre prochain.

A cette occasion, le Dr Adélaïde Groulx, directeur du service de santé, rappelle aux parents de ces enfants que la loi est formelle et que sans vaccination ils ne seront pas admis à fréquenter les classes.

Voici le texte du communiqué remis aux journalistes ce matin:

"A partir de lundi, 29 juillet, le service de santé ouvrira dans les consultations de nourrissons municipales et autres édifices municipaux des bureaux où les enfants qui doivent entrer à l'école en septembre prochain pourront se faire vacciner contre la variole.

"En vertu de la Loi d'hygiène de la province de Québec et d'un règlement municipal, tous ces enfants doivent présenter au directeur ou à la directrice de l'école qu'ils désirent fréquenter un certificat attestant qu'ils ont été vaccinés contre la variole, à défaut de quoi ils ne pourront pas être admis. La loi est formelle sur ce point. Cette mesure a valu à Montréal d'éliminer la variole depuis déjà un bon nombre d'années.

"Nous demandons aux parents de prévenir l'encombrement de la dernière heure — ils s'épargneront en même temps des délais et des pertes de temps — et de se présenter dès cette semaine aux bureaux de vaccination dont la liste est remise aux journaux pour publication.

"Le service de santé met également le vaccin à la disposition des médecins de famille à qui les parents pourront s'adresser, s'ils le veulent le faire.

"La collaboration qui nous a été offerte dans le passé nous laisse espérer d'heureux résultats dans l'intérêt des enfants et de toute la population."

Un moyen d'empêcher l'espionnage

Ottawa, 29 (D.N.C.). — La publication du rapport sur l'espionnage impose au gouvernement fédéral une obligation de souveraineté

Ottawa, 29 (D.N.C.). — La publication du rapport sur l'espionnage impose au gouvernement fédéral une obligation de souveraineté, celle d'empêcher les espions de continuer leur travail. Le moyen par excellence serait de déjouer l'illégal et neutre sur une gréssiste qui n'est autre que le parti communiste. C'est ce que déclarait le Père Gustave Sauvé, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, dans une conférence prononcée hier soir, à Noëlville.

Si les autorités fédérales ne mettent pas hors la loi les activités des communistes, le travail d'espionnage continuera et peut-être sur une plus grande échelle. Le fondateur du parti communiste, Lénine, dans une brochure écrite où il décrit les principes de la révolution, expose d'une façon franche et claire les directives nécessaires pour mener à bonne fin le travail de démolition sociale dans les différents pays.

Parmi ces directives l'espionnage tient le premier rang. Lénine ne manque pas d'avertir les militants communistes des difficultés qu'ils auront à rencontrer, des épreuves qu'ils auront à soutenir, des souffrances à subir. Tout cela est inhérent à l'oeuvre que les militants ont à poursuivre. Mais le véritable militant ne se décourage jamais et sans cesse il devra recommencer pour mieux réussir.

Il est donc évident que le parti communiste canadien considère la récente aventure de l'espionnage tout simplement comme une étape qui, loin d'imposer un arrêt, provoquera une plus grande activité. Les militants communistes canadiens ont leurs cercles d'études dissimulés dans tous les coins du pays et ils ne cessent de se réunir, prêts à tout pour assurer le succès de leur parti. Nous savons, par expérience, le succès remporté par l'Internationale de Moscou, dans les pays d'Europe. Notre pays était déjà pris dans les mailles d'un système d'espionnage incroyable. Le rapport publié par le gouvernement fédéral contient des déclarations qui méritent d'être prises en compte par le gouvernement fédéral et nos organisations traitées au Canada avaient continué leur travail sans être inquiétées d'avantage. C'est pourquoi nous affirmons que le seul moyen d'empêcher le parti ouvrier-progressiste de tisser, sous l'inspiration de Moscou, le filet qui tiendra dans ses mailles toute l'organisation politique canadienne, est de déclarer illégal ce parti ouvrier-progressiste. Sans nul doute, tous les membres du cabinet fédéral comprennent l'immense danger que court le pays en tolérant l'existence d'un parti qui reçoit ses directives de Moscou et qui ne recherche rien autre que d'imposer à la Canada, le régime de fer qui sévit en Russie. Pourquoi faire et faire encore des concessions à un groupe auquel la sincérité est totalement inconnue? Nous ne gagnerons rien à jouer carte sur carte avec un joueur pour qui la tricherie est le premier des moyens pour gagner la partie.

Le gouvernement fédéral n'agit que logiquement en déclarant illégal le parti ouvrier-progressiste. Tous les vrais citoyens qui ont à cœur la sécurité du Canada réclament cette mesure de leur gouvernement. Serait-il vrai que nos législateurs manqueraient à leur devoir pour la simple raison de ne pas déplaire à Moscou? Moscou n'a aucune considération pour nos traditions et nos coutumes. Ce que Moscou est, c'est un régime soviétique canadien. Pour empêcher ce régime de l'Internationale rouge, nos législateurs ont la très grave obligation de déclarer illégal l'organisation communiste canadienne qui porte le nom de Parti Ouvrier-Progressiste du Canada.

Le capitaine Taché suspendu ?

On apprend, à l'heure de mettre sous presse, que le capitaine Taché, en charge de l'escouade municipale de moralité, aurait été suspendu ce matin.

Cette décision aurait été prise au cours de l'avant-midi, au retour de Me Fernand Dufresne, directeur de la police municipale, revenu de ses vacances. Me Dufresne, à la suite de l'affaire Davis, tué dans son établissement de jeu, rue Stanley, la semaine dernière, par Louis Barcowitz, aurait convoqué à son bureau les membres de son état-major, ainsi que les chefs des différentes escouades. A la suite de cette réunion, le capitaine Taché aurait été suspendu.

A une heure et 15 minutes, cet après-midi, on n'a pu rejoindre en core Me Fernand Dufresne. Aux bureaux de la sûreté municipale, on n'a voulu ni confirmer, ni nier la nouvelle.

Que deviendront les usines de Saint-Malo

Québec, 29 (D.N.C.). — Le maire Lucien Borne, a déclaré qu'il a obtenu des autorités fédérales l'assurance que si les usines de Saint-Malo ne doivent pas servir à la réalisation du projet Dionne, elles seront cédées à la ville de Québec.

Le projet de Saint-Malo, qui a été obtenu des autorités fédérales l'assurance que si les usines de Saint-Malo ne doivent pas servir à la réalisation du projet Dionne, elles seront cédées à la ville de Québec. Le projet soumis au nom de la cité a même été accepté par Ottawa. Le maire a fait cette déclaration hier après-midi. Il était revenu en fin de semaine d'un voyage à Ottawa au cours duquel il a rencontré plusieurs ministres fédéraux au sujet de diverses questions, notamment celle du projet de port franc.

Interrogé à ce sujet, le maire a dit: "La question du port franc est sur le point d'aboutir. Québec a 90 chances sur 100 d'avoir son port franc, mais il faudrait que les Québécois le réclament plus que jamais. Tout retard à l'adoption, par le gouvernement fédéral, de la législation permettant l'ouverture de zones franches dans les ports canadiens, est au détriment du port de Québec, pour lequel nous réclame ce droit depuis quatre ans."

Feu M. Thomas Brosseau

Nous apprenons la mort de M. Thomas Brosseau, survenue hier soir à sa maison d'été du Lac Noir, comté de Joliette.

Nous apprenons la mort de M. Thomas Brosseau, survenue hier soir à sa maison d'été du Lac Noir, comté de Joliette. M. Brosseau était âgé de 56 ans. Il a succombé à une crise cardiaque.

Il laisse dans le deuil, outre sa femme, née Mimi Beauchamp, cinq fils: MM. Richard, séminariste, Jacques, Raymond, Gilles et René; deux filles: Marguerite et Madeleine; ses frères, Joseph, de Montréal, Charles, de Laprairie, Lucien et Louis, de Montréal, et Jean de Laprairie; ses sœurs: Mmes Hubert (Jeanne), Armand Mercille (Elizabeth), Eberhard (Thérèse), Mlles Irène et Marguerite; ses beaux-frères: MM. Hubert Guertin, Armand Mercille, Emery Perass; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. Brosseau était le fils de M. Pierre Brosseau, et de feu Rachel Monjeau, de Laprairie. Il était aussi avantageusement connu dans le monde des affaires. Il occupait le poste de général des ventes à la Dominion Oilcloth & Linoleum Co. Ltd., de Montréal. Il était au service de cette maison d'affaires depuis 36 ans. Il a été aussi pendant de nombreuses années, conseiller de la Chambre de commerce de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à sa demeure au no 685 avenue Dunlop, à Outremont. Les funérailles auront lieu à l'église St-Germain d'Outremont, jeudi, le 1er août, à 9 heures du matin. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Le Devoir offre sa sympathie à la famille en deuil.

Dernier hommage à Mme A. Charbonneau

Ce matin en l'église Saint-Roch de Montréal ont eu lieu les funérailles de Mme Arthur Charbonneau, née Robert (Alma), décédée à son domicile au no 7472 av. Outremont, à l'âge de 64 ans.

Ce matin en l'église Saint-Roch de Montréal ont eu lieu les funérailles de Mme Arthur Charbonneau, née Robert (Alma), décédée à son domicile au no 7472 av. Outremont, à l'âge de 64 ans. La défunte était la mère de M. Robert Charbonneau, éditeur.

La dépouille mortelle a quitté les salons funéraires J. S. Vallée, Limitée, au 6821 rue St-Hubert, pour se rendre au coin des rues Outremont et Ogilvy, où le cortège se forma pour se rendre à l'église St-Roch où le service fut célébré à 9 h. M. l'abbé J. Albert Bastien, curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service assisté comme diacre du R. P. Georges Lemire, C.S.S.R., et comme sous-diacre de M. l'abbé Roger Picard, de Ste-Cécile.

La chorale, sous la direction de M. Arsène Simard, exécuta la messe de Perosi et M. Lucien Manceau toucha l'orgue.

Le deuil était conduit par son mari, M. Arthur Charbonneau; ses fils, MM. Robert, Arthur, Jr., Dollard et Albert Charbonneau; son gendre, M. Léopold Dupont; son beau-frère, M. Aimé Charbonneau; ses neveux: MM. Lucien Martin, Joseph Robert; son cousin, M. Cléophas Chartrand.

Dans le cortège, on remarquait: Me Roger Duhamel, avocat, J. P. Houle, Me Lucien Beauregard, C. R., J. D. Laliberté, J. H. Paré, A. L. Sanscartier, V. E. Lambert, G. Lacoste, J. B. Boisvert, J. V. Kent, Georges Morin, Jean Brisset, Maurice Roch, Ernest Barbeau, W. F. De Van, G. Gees, David Pigeon, Claude Hurlbut, Albert Gagnon; T. Lefebvre, G. Farrell, J. F. E. Michaud, Gérard Matteau et autres.

Québec compte 3,379,536 habitants

Québec, 29 (D.N.C.). — La trentième édition de l'Annuaire des Statistiques municipales de l'édition 1943, vient d'être portée à la connaissance du public par le bureau provincial des statistiques, sous l'ordre de M. Paul Beaulieu, C.A., ministre de l'Industrie et du Commerce.

La trentième édition de l'Annuaire des Statistiques municipales de l'édition 1943, vient d'être portée à la connaissance du public par le bureau provincial des statistiques, sous l'ordre de M. Paul Beaulieu, C.A., ministre de l'Industrie et du Commerce.

D'après les rapports des secrétaires-trésoriers, la population des municipalités de la province s'élevait au 31 décembre 1943, à 3,379,536 soit une augmentation de 64,480 sur l'année 1942. Ce accroissement se répartit comme suit: 41,300 dans les cités, 6,000 dans les villes et 17,000 dans les municipalités rurales.

Au 31 décembre 1943, on comptait dans la province 1,587 municipalités, soit 26 cités, 112 villes, 314 villages, 1,057 municipalités rurales de paroisse, de canton, etc., et 76 municipalités de comté.

Precisions sur sujet de M. A. Corriveau

C'est par erreur que le nom de M. Albert Corriveau, accordeur de pianos, domicilié au no 6270 rue Iberville, a été mentionné récemment dans une nouvelle judiciaire.

C'est par erreur que le nom de M. Albert Corriveau, accordeur de pianos, domicilié au no 6270 rue Iberville, a été mentionné récemment dans une nouvelle judiciaire. Il s'agissait d'un particulier qui avait comparu devant le juge Alphonse Caron, de la cour des sessions de la paix à Québec, pour tentative de suicide. M. Albert Corriveau, de l'adresse précitée, n'a absolument rien à voir dans cette affaire. La nouvelle était parue dans le Devoir, le 16 juillet dernier. Une rectification a été faite aussi dans les journaux de la vieille capitale.

Zones unifiées en Allemagne

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont entendus sur ce point — La France suivrait — Refus de la Russie?

Washington, 29 (A.P.). — Le département d'Etat a annoncé aujourd'hui que la Grande-Bretagne avait accepté "en principe" la proposition du gouvernement américain pour l'unification des zones d'occupation, en Allemagne.

Le communiqué du Département a renouvelé l'espoir que la Russie et la France accepteraient aussi le projet.

Malgré cet espoir, certains diplomates sont d'avis ici que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se mettront immédiatement au travail pour unir leur propre zone économiquement, que la France viendra se joindre sous peu, et que la Russie refusera de coopérer.

L'annonce de cette décision qui peut fort bien resserrer les liens des quatre grandes puissances, divisées au sujet de l'Allemagne, vient en même temps que le secrétaire d'Etat, M. Byrnes, le premier ministre d'Attlee, et les ministres des affaires étrangères Molotov et Bidault, se rencontrèrent à la première journée de la conférence de paix, qui se tient présentement à Paris.

Le partage de la Palestine

Les Juifs paraissent assez disposés à accepter le plan anglo-américain — Arrivée illégale d'immigrants israéliites à Tel-Aviv

Jérusalem, 29 (G.P.). — On est d'avis dans certains milieux sémites de Jérusalem, que plusieurs membres de la communauté juive sont disposés à approuver la proposition anglo-américaine relativement au partage de la Palestine en provinces arabe et juive, sous la juridiction d'un gouvernement fédéral.

Bien que la réponse officielle des Juifs à la proposition mise de l'avant par le comité ministériel anglo-américain de Londres soit encore inconnue, on prévoit, de source non officielle, que plusieurs Israélites accueilleraient favorablement "toute solution, et même une forme quelconque de partage, qui leur donnera une part d'influence dans la direction de leurs propres affaires et permettra l'immigration".

Un dirigeant juif a assuré, parlant en son nom personnel, qu'il croyait que la plupart des Juifs accepteraient volontiers le "plan de partage", ce qui veut dire qu'ils se résigneraient à ce que le pays soit partagé s'il n'existait aucune autre solution au problème.

Des dépêches en provenance de Londres citent cependant un parole du Dr Chaim Weizmann, président de l'organisation sioniste internationale, et directeur de l'agence juive pour la Palestine, qui critique le plan de partage, en lui reprochant de contenir tous les désavantages et aucun des avantages d'un plan semblable proposé par les Anglais en 1936, et repoussé aussi bien par les Juifs que par les Arabes.

Le pèlerinage a eu lieu quand même, malgré les menaces de samedi — Actes sacrilèges

Percé, Qué., 29 (C.P.). — Plus de 2,000 personnes ont assisté aux cérémonies qui se sont déroulées ici, au cours du pèlerinage annuel au sommet du mont Ste-Anne, à 1400 pieds d'altitude. Cette foule priait et chantait au cours de la procession.

Percé, Qué., 29 (C.P.). — Plus de 2,000 personnes ont assisté aux cérémonies qui se sont déroulées ici, au cours du pèlerinage annuel au sommet du mont Ste-Anne, à 1400 pieds d'altitude. Cette foule priait et chantait au cours de la procession.

Plusieurs prêtres des Etats-Unis, de la province d'Alberta, de Montréal et de Québec, ont pris part aux cérémonies, et un grand nombre de pèlerins ont reçu la sainte communion. On n'a signalé aucun incident.

Samedi, M. l'abbé C.-E. Roy, vicaire de la paroisse St-Michel ici, avait rapporté que des "tentatives fanatiques" avaient été faites, pour empêcher que le pèlerinage ait lieu. Il a déclaré que des arbres avaient été jetés au travers de la route qui conduit au sanctuaire, que des menaces avaient été faites dans le but de démolir l'autel, et qu'on voyait sur cet autel, des inscriptions sacrilèges.

M. l'abbé Roy a dit aussi que la police provinciale commencerait une enquête aujourd'hui, "au sujet de ces actes".

La messe a été célébrée hier et le sermon a été prononcé par le R. P. Grenier, recteur de Ste-Thérèse. Des fidèles se sont confessés à plusieurs prêtres, dont MM. les abbés Paquin et Phagnant, de Providence, R.I., Cabana, d'Alberta, et Devarenne, de Québec.

Hier après-midi, la bénédiction des barques a été présidée par M. l'abbé Belzile, doyen de Grande-Rivière, et le sermon a été prononcé par M. l'abbé Cabana.

M. l'abbé Roy a déclaré que toute la cérémonie a été la meilleure réponse de la population aux actes sacrilèges d'hier.

"Après la chute de l'Allemagne et du Japon et l'affaiblissement de l'Europe, la Russie soviétique et les Etats-Unis sont seuls à tenir le haut du pavé. La direction du monde, après avoir appartenu dans le monde moderne au saint Empire romain germanique, à l'Espagne, à la France, à la Grande-Bretagne et au Reich Allemand, semble maintenant se partager en deux."

Insistant sur l'opposition de la France à un Etat unitaire puissant en Allemagne, le général de Gaulle a cherché cette entente pendant de longues années.

Aux Indes La Ligue musulmane rejette les propositions britanniques

On recourra à l'action directe contre le Congrès indien et la Grande-Bretagne — Une "amère expérience"

Bombay, 29 (C.P.). — La Ligue musulmane a rejeté aujourd'hui les propositions formulées par la mission ministérielle britannique garantissant l'indépendance de l'Inde, et elle a constitué un comité d'action. En une série de directives rédigées en termes tranchants, la Ligue recommande à son comité exécutif un programme d'"action directe" pour l'avènement d'un Etat musulman indépendant (le Pakistan).

Le conseil exécutif de cette Ligue a déclaré que l'Inde musulmane a utilisé sans succès tous les moyens de règlement pacifique au sujet des demandes de garanties suffisantes dans l'établissement d'une constitution. Il a accusé la Grande-Bretagne et le Parti du Congrès de s'être unis pour faire faux bond à la Ligue.

La seconde de deux résolutions conjointes retirant à la Grande-Bretagne l'acceptation de ses propositions déjà formulées, que soit constitué un Etat musulman séparé, demandait, de plus, que tous les musulmans remettent les titres honorifiques qu'ils pourraient avoir reçus de la Grande-Bretagne.

Mahomed Ali Jinnah, président de la Ligue musulmane, a déclaré devant une assemblée très approbative que les événements qui se sont débarrassés de l'esclavage britannique et de la domination d'une caste hindoue.

Cette décision du conseil a suivi une période de trois jours de discussions de la part des chefs musulmans, dont Jinnah, qui ont déclaré que la Grande-Bretagne avait "trahi" la Ligue en ne luttant pas, contre l'opposition du Congrès, en faveur de l'adoption du plan de gouvernement intérimaire tel que soumis par la mission britannique.

L'extrémité où l'on en est venu n'en a pas moins été un sujet d'étonnement pour plusieurs observateurs.

En rejetant les propositions de la mission du cabinet britannique, le Conseil musulman a adopté une résolution rédigée par un comité qui dirige Jinnah, et qui exprime l'avis que "l'attitude du Congrès indique clairement que les conditions saluables pour organiser les rouages d'une constitution n'existent pas".

Une seconde résolution dit que "les influences politiques et non la justice" ont pris la première place dans les affaires de l'Inde et que le Conseil est "convaincu que le temps est maintenant venu pour la nation musulmane de recourir à l'action directe pour constituer le Pakistan". C'est là, ajoute-t-on, le seul moyen qu'ont les musulmans de se débarrasser de l'esclavage britannique et de la domination d'une caste hindoue.

Les ouvriers "s'inquiètent"

Détroit, 29 (G.P.). — La United Automobile Workers, la plus puissante union ouvrière du monde, qui fait actuellement la pluie et le beau temps dans l'industrie de l'automobile, est "inquiète" du taux très bas de la production. Disons incidemment qu'elle projette une autre campagne de hausse de salaires pour cette année.

Le partage de la Palestine

Les Juifs paraissent assez disposés à accepter le plan anglo-américain — Arrivée illégale d'immigrants israéliites à Tel-Aviv

Jérusalem, 29 (G.P.). — On est d'avis dans certains milieux sémites de Jérusalem, que plusieurs membres de la communauté juive sont disposés à approuver la proposition anglo-américaine relativement au partage de la Palestine en provinces arabe et juive, sous la juridiction d'un gouvernement fédéral.

Bien que la réponse officielle des Juifs à la proposition mise de l'avant par le comité ministériel anglo-américain de Londres soit encore inconnue, on prévoit, de source non officielle, que plusieurs Israélites accueilleraient favorablement "toute solution, et même une forme quelconque de partage, qui leur donnera une part d'influence dans la direction de leurs propres affaires et permettra l'immigration".

Un dirigeant juif a assuré, parlant en son nom personnel, qu'il croyait que la plupart des Juifs accepteraient volontiers le "plan de partage", ce qui veut dire qu'ils se résigneraient à ce que le pays soit partagé s'il n'existait aucune autre solution au problème.

Des dépêches en provenance de Londres citent cependant un parole du Dr Chaim Weizmann, président de l'organisation sioniste internationale, et directeur de l'agence juive pour la Palestine, qui critique le plan de partage, en lui reprochant de contenir tous les désavantages et aucun des avantages d'un plan semblable proposé par les Anglais en 1936, et repoussé aussi bien par les Juifs que par les Arabes.

De Gaulle craint une 3e guerre

Bar-Le-Duc, France, 29 (A.P.). — Le général Charles de Gaulle, dans un des discours les plus nets de sa carrière, a mis en garde hier contre la possibilité d'une troisième guerre mondiale si on accorde à l'Allemagne une chance "de reprendre son grandeur en unissant son ambition à celle d'un autre pays".

Bar-Le-Duc, France, 29 (A.P.). — Le général Charles de Gaulle, dans un des discours les plus nets de sa carrière, a mis en garde hier contre la possibilité d'une troisième guerre mondiale si on accorde à l'Allemagne une chance "de reprendre son grandeur en unissant son ambition à celle d'un autre pays".

Dans son second discours politique depuis qu'il a résilié ses fonctions de président intérimaire de la France en janvier dernier, le général de Gaulle a décrit la France comme un pays pris entre deux grandes puissances et il a demandé la conclusion rapide d'une alliance anglo-française pour constituer la pierre de touche d'un bloc éventuel des pays de l'ouest de l'Europe liés ensemble pour leur propre sauvegarde en un monde où la sécurité internationale dépend "des relations futures entre les Etats-Unis et la Russie".

Parlant aux cérémonies en l'honneur des civils français tués par les Allemands en retraite, en 1944, le général de Gaulle a déclaré: "L'Amérique et la Russie — riches en hommes et en ressources, détenteurs d'importants territoires naturellement protégés, l'un par l'immensité des océans, l'autre par sa propre superficie, sont, par leur grandeur même, conduits à un agrandissement qui se pare de dehors doctrinaires, mais qui est en dernière analyse un déferlement de puissance".

Déclarant que l'Europe peut montrer l'exemple de l'entente nécessaire lorsque la destinée de ce pays et de chaque individu dépend "des relations futures entre l'Amérique et la Russie", le général de Gaulle a dit que "cette harmonie suppose tout d'abord une entente entre Londres et Paris. La France a cherché cette entente pendant de longues années."

Vol à main armée

Un chauffeur de taxi, M. Roger Chermak, 2108, rue St-Dominique, a rapporté à la police qu'au moment où il passait en face du no 2106, rue St-Dominique, aux petites heures, hier matin, le voyageur qu'il avait pris dans son automobile le somma d'arrêter puis, sortant un revolver, lui intima l'ordre de lui remettre l'argent qu'il avait en poche, soit environ \$25 et son bracelet-montre d'une valeur de \$75.

Un chauffeur de taxi, M. Roger Chermak, 2108, rue St-Dominique, a rapporté à la police qu'au moment où il passait en face du no 2106, rue St-Dominique, aux petites heures, hier matin, le voyageur qu'il avait pris dans son automobile le somma d'arrêter puis, sortant un revolver, lui intima l'ordre de lui remettre l'argent qu'il avait en poche, soit environ \$25 et son bracelet-montre d'une valeur de \$75.

Le voleur était un homme âgé d'environ 30 ans, mesurant 5 pieds et 10 pouces et pesant environ 135 livres.

Aux funérailles du Dr Emile Simard

Aux funérailles du Dr Emile Simard, S.E., Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, présida à l'absoute, assisté de R.P. Charles Auger, C.S.V., et de M. l'abbé L.-Joseph Rodrigue, préfet des Etudes au séminaire de Ste-Thérèse de Blainville.

Aux funérailles du Dr Emile Simard, S.E., Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, présida à l'absoute, assisté de R.P. Charles Auger, C.S.V., et de M. l'abbé L.-Joseph Rodrigue, préfet des Etudes au séminaire de Ste-Thérèse de Blainville.

Aux funérailles du Dr Emile Simard

Aux funérailles du Dr Emile Simard, S.E., Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, présida à l'absoute, assisté de R.P. Charles Auger, C.S.V., et de M. l'abbé L.-Joseph Rodrigue, préfet des Etudes au séminaire de Ste-Thérèse de Blainville.

Aux funérailles du Dr Emile Simard, S.E., Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, présida à l

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal. (Vérine)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde. (Vérine)

Rédactrice: Germaine BERNIER

Problèmes sociaux

Foyers nécessaires

A force d'entendre parler d'argent, de liberté, de ses droits et de ses libertés, la jeunesse en prend au long et au large. Elle prend la liberté de voler pour s'en payer; elle passe trop vite de la discipline scolaire à l'indiscipline post-scolaire, surtout quand le travail la sort de sa famille. Une fois l'autorité disparue, la conscience est toute seule pour tout faire, tout surveiller, et ce n'est pas toujours assez. Il faut une discipline de la liberté comme de la route. Autrement c'est l'anarchie, l'élargissement d'un débridé, d'un être antisocial qui joue son avenir au perd-gagne, qui jette sa gourme et qui erre comme l'Enfant prodige; l'argent est fait pour rouler, les jeunes pour gaspiller! Adieu le petit coin bleu d'idéal rêvé aux jours d'école! Cueillons le plaisir qui s'offre, qui invite et qui tente, qui aboutit au crime et à la traite des blanches. C'est le paradis des spéculateurs sur le vice.

"La concentration dans les villes, écrit Paul Gaultier, dans les Maladies sociales, est d'autant plus génératrice de dépravation qu'elle enlève à leur milieu des gens qui auraient été honnêtes, s'ils y étaient demeurés; mais qui, désorientés, perdent tout sens moral. Ce sont, à la lettre, des déracinés, exposés aux sollicitations perverses qui pullulent dans les grands centres. D'un appétit croissant de jouissance et de luxe, le désir de s'amuser — ou de s'ennuyer le moins possible — ou de la révolte du chacun pour soi. La dissolution sociale est fille de la dissolution morale." Faut-il s'écarter de la norme après la cognée? Non pas, mais refaire le lien, rebâtir des familles avec tous les éparpillés en créant d'abord des Foyers, des centres sociaux, des maisons d'amis. Friendship houses aux Etats-Unis.

La campagne envoie ses surplus de garçons, et les filles suivent. On se déracine, faute de trouver mieux. L'idée de gagner sa vie, de se faire un avenir, comporte-t-elle nécessairement l'idée de naufrage? Absolument pas. C'est l'abandon, l'inconnu, le risque, une vie à qui l'on n'est pas préparé, qui font le danger. Les pièges sont là, et l'on n'a personne pour se guider.

Le Foyer ne fera pas d'argent, mais il vivra. Il fera du bien, et ça suffit; ce sera une mission à l'intérieur. Demandez-le à la Maison Jean-le-Prévost, à l'Accueil juvénile et aux protectrices des jeunes filles. Tous appellent des imitateurs. *Ille primum ad oves...* Allez d'abord

aux brebis d'Israël qui se perdent. Bâtissez des pensionnats pour adultes, ou cinq ou six chevrons de l'enseignement, habitués à conduire se feront aider par des laïcs, même par des pensionnaires. La maison contiendra peu de personnel et d'argent; elle assurera la persévérance.

Allons au plus pressé. Peut-être serait-il possible d'acquiescer et d'organiser tout de suite certaines usines vacantes. On pensionne trop d'enfants de 8 à 10 ans, pas assez de jeunes de 18. Les gouvernements font plus pour les malades que pour les solides. A quand les preventorium moraux à côté des sanatoriums et des hôpitaux? Une politique de prévoyance aura de quoi faire, non seulement pour l'établissement des ruraux et pour les loisirs, mais pour le logement des apprentis, des étudiants, des filles de bureaux, de magasins et de manufactures. Espérons qu'elle accueillera bien les communautés qui entreprendront les œuvres post-scolaires en multipliant Foyers et Patros, actuellement plus urgents que les pensionnats connus.

Deux échantillons de ce que peuvent être ces bons refuges: le Patronage Saint-Vincent-de-Paul de la rue Laguchetière, le Foyer Sainte-Geneviève de Québec.

En 1892, la Société Saint-Vincent-de-Paul créait ici l'œuvre des Jeunes apprentis orphelins, qu'assurent les RR. FF. de Saint-Gabriel, en 1895. Plus de six mille jeunes ouvriers en ont profité. Aujourd'hui encore, cette oasis, qu'on voudrait sortir d'un quartier risqué, héberge une centaine de pensionnaires, dont 65 sans parents, 29 étudiants des écoles supérieures et 8 ouvriers venus de la campagne. Plusieurs ne paient rien: février se clôture sur un déficit de \$162. L'Etat ne donne rien, et la Fédération de charité ne donne plus rien. La cuisine est bonne, et les amusements, salles de lecture et de pool, radios, chaudières, petits métiers, cercles d'étude, gardent les jeunes à la maison. Il en faudrait cent de pareilles, et mieux financées. Les pensions qu'on réclame sont des pensions payantes, non une pure charité.

A Québec, les RR. SS. du Bon-Pasteur ouvraient en 1915 un Patronage-Foyer, qui alla si bien que l'Assistance publique lui accorda un pot-de-cou de \$150,000 en dix annuités pour une construction meublée de \$350,000. Le Foyer loge 84 demoiselles de bureau qui paient pension; et le Patro, 100 adolescentes de 14 à 18 ans qui seraient dans la rue, et qui suivent la des classes variées, de la 5e année en montant. On y trouve tout: école ménagère, écoles de coupe et de commerce, équipe d'étude, culture physique, natation, jeux, chants, orientation professionnelle. Quelques anciennes sont infirmières, sténographes, comptables, expertes en couture, domestiques — ou mariées, car le salon accueille bien les fréquentations. La piscine et le caféteria aux clientes du dehors. Vingt religieuses ont charge des deux œuvres, en une, comme chez les FF. de Saint-Gabriel.

Ce qui nous intéresse présentement, c'est le simple Foyer, qui remplacera les chambres mal fermées, dans toutes nos villes. Les Anglais nous ont bien devancés avec leurs Y.M.C.A. de partout. Nous sommes péniblement arriérés dans cette œuvre des pensions qui sauvent. Crions moins contre le mal et bâtissons le bien. Chantons le passé, la résistance de Dollard; construisons mieux l'avenir, une jeunesse qui tienne mieux contre les sauterelles à la mode. "Si l'on savait se donner à la jeunesse, on sauverait le monde!" On se donne trop à l'enfance, pas assez aux vingt-ans. Gardons les proportions; organisons la persévérance. L'âge où fleurit la pensée personnelle est l'âge dangereux, les fameux teen. Après les pointilleux règlements scolaires, les cloches, la surveillance, la discipline en rangs, c'est trop subitement la liberté complète, exagérée, sans guide. Et l'on déplore la licence des habitudes nouvelles.

La crise des hystériques de Lotrette a dû ouvrir des yeux. Plutôt que de blâmer les Soeurs, aidons-les. Prévenons les folies pour n'avoir pas à sévir: la prison est un aveu d'impuissance, de mauvais calcul. La Protection de la jeune fille a besoin de cent fois plus de chambrettes: souhaitons cent Don



Portant un bouquet, la princesse Elizabeth, revêtue de la toge et du bérêt universitaires, vient d'être reconnue bachelière en musique de l'Université de Londres.

A mon logis

Petit séjour, commode et sain,
Où des arts et du luxe en vain
On chercherait quelque merveille;
Humble asile où j'ai sous la main
Mon La Fontaine et mon Corneille;
Où je vis, m'endors et m'éveille
Sans aucun soin du lendemain,
Sans aucun remords de la veille;
Retraite où j'habite avec moi
Soul, sans désirs et sans emploi,
Libre de crainte et d'espérance,
Enfin, après trois jours d'absence,
Je viens, j'accours, je t'aperçois!
O mon lit! ô ma maisonnette!
Chers témoins de ma paix secrète!
C'est vous, vous voilà! je vous vois!
Qu'avec plaisir je vous répète:
Il n'est point de petit chez soi!

MALFILATRE

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

LES FRAMBOISES

Les framboises sont parmi les petits fruits les plus délicats. De texture fragile, elles s'amollissent et se ramollissent rapidement, leur goût savoureux disparaît facilement; aussi faut-il les garder dans un endroit frais et bien ventilé jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Les framboises sont le dessert traditionnel de juillet; servies avec ou sans crème, elles sont toujours agréables au goût. Elles se combinent également bien à d'autres aliments.

Les techniciennes en sciences ménagères de la Section des con-

sommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture, proposent différentes façons d'apprêter les framboises. Le gâteau merveilleux aux fruits est un dessert fort élégant pour une réception. La sauce de framboises servie sur du pain de ménage ou un pudding au pain, du blanc-manger, un flan à la présure ou de la crème glacée, transforment tous ces mets en desserts savoureux.

Pour ceux qui désirent une confiture réellement délicieuse, les framboises et les gadelles rouges font une très belle combinaison.

SAUCE DE FRAMBOISES

Un blanc d'oeuf, 1 pincée de sel, 1-3 de tasse de sucre, 1-2 tasse de framboises, 1-2 c. à thé de vinaigre.

Battez le blanc d'oeuf jusqu'à ce qu'il soit ferme, ajoutez le sel et le sucre. Ecrasez les framboises, ajoutez le vinaigre et incorporez au blanc d'oeuf. Battez parfaitement, faites refroidir et servez sur un pudding. Donne environ 2 tasses.

CONFITURE DE FRAMBOISES ET DE GADELLES ROUGES

8 tasses de framboises, 1 1/2 tasse de gadelles rouges, 3-4 tasse d'eau, 3 1/2 tasses de sucre.

Combinez les framboises, les gadelles et l'eau. Amenez au point d'ébullition, couvrez et laissez mijoter 10 minutes. Ajoutez le sucre, amenez de nouveau au point d'ébullition et laissez bouillir sans couvrir pendant 20 minutes en agitant fréquemment. Versez dans des bocaux stérilisés chauds, laissez refroidir et bouches. Donne environ 5 tasses.

GATEAU MERVEILLEUX AUX FRAMBOISES

Gâteau: 4 oeufs, 3/4 tasse de sucre granulé fin, 3/4 tasse de farine à toutes fins ou 1 tasse moins 2 c. à table de farine à pâtisserie, 1 pincée de sel, 1 c. à thé de jus de citron. Séparez les oeufs. Battez les jaunes jusqu'à ce qu'ils soient épais. Ajoutez la moitié du sucre et battez 5 minutes. Tamisez la farine avec le sel et incorporez aux jaunes d'oeufs. Battez les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Ajoutez le reste du sucre, incorporez au premier mélange. Ajoutez le jus de citron. Versez dans deux moules à gâteau de 9 pouces. Cuire à four lent (350° F.) pendant 35 minutes.

Alexandre DUGRE — Relations.

Garniture:

1 tasse de lait, 1/3 tasse de sucre, 3 c. à table de farine, 2 jaunes d'oeufs, 1/2 c. à thé de vanille, sel 2 tasse de framboises.

Chauffez le lait au bain-marie. Mélangez la farine et le sucre, ajoutez lentement au lait chaud. Agitez jusqu'à épaississement. Battez les jaunes jusqu'à ce qu'ils soient épais, versez le mélange chaud sur les oeufs, remettez au bain-marie. Laissez cuire 5 minutes, ajoutez la vanille et le sel. Faites refroidir. Ajoutez les framboises.

Meringue:

2 blancs d'oeufs, 2 cuillerées à table de sucre.

Battez les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Ajoutez graduellement le sucre en battant jusqu'à ce que le mélange tombe en pointes. Etalez sur un gâteau refroidi le mélange de crème cuite et de petits fruits, mettez l'autre gâteau par-dessus. Etalez la meringue sur le dessus et faites dorer à four modéré, (325° F.), environ 12-15 minutes.

Garnissez le gâteau de framboises entières. Six portions.

Pour servir votre santé

Pour un jeune homme

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien Plouffe

Jeune homme, mon ami, tu peux croire que je suis trop sévère et tu te dis peut-être que je vieillie. Certes, je sais fort bien que je ne rajeunis pas tous les ans et pourtant, je t'assure que je comprends fort bien ton état d'esprit. Je ne suis pas encore assez vieux pour oublier que la jeunesse a le droit, voire le devoir d'être jeune, d'être elle-même. C'est normal et j'ai du mépris pour des adolescents blasés et qui ne trouvent aucun charme à l'amour et à la vie!

J'ai vécu et j'ai beaucoup voyagé et cela m'a appris à être indulgent pour les autres. Une sévérité exagérée est la marque d'un petit esprit. Le Christ lui-même qui était infiniment bon avait des réserves d'indulgence.

Cependant, je veux attirer ton attention sur les risques et les hasards de la route que tu es appelé à suivre. Tu vas t'engager sur le chemin du roi. C'est un chemin droit. Mais il est bordé de paysannes qui ne manquent pas de charmes mais qui sont pleines d'embûches, de traquenards et de pièges. Tu n'y penses pas avec la belle insouciance qui est de ton âge! C'est pour que tu ne fasses point de faux pas que je t'écris. Je ne veux pas t'empêcher d'être jeune, je veux t'empêcher de faire des folies regrettables.

Tu es jeune, pourtant, tu es porté à te moquer des avertissements de l'expérience. Cependant, tâche d'avoir la sagesse d'éviter certaines fautes. Habitude-toi à garder ta tête sur tes épaules. Méfie-toi comme du diable des abus de l'alcool. Tu es trop intelligent pour ne pas comprendre que tu peux perdre le contrôle de tes gestes et de tes actes, du Seigneur. Tu es un homme de volonté et de caractère, mais si tu commets l'imprudence de te griser au point de ne plus savoir ce que tu fais, ta volonté et ton caractère vont fondre comme beurre en poêle, et alors tu n'auras pas la force de résister à l'embarquer dans une aventure des plus hasardeuses. Conduis-toi donc comme un homme et reste maître de tes réactions. La maîtrise de soi est un atout dans tes mains.

Si tu as vraiment de la volonté, exerce-toi à te dresser contre les excès qui sont trop fréquents dans les parties où l'on t'invite. Je ne te demande pas de te tenir dans ton coin et de ne pas boire une seule goutte d'alcool. C'est l'idéal. Cependant, je conçois que c'est difficile de ne pas prendre un seul verre. Mais, franchement, est-ce que tu ne peux pas avoir assez de jugeote pour l'arrêter avant la minute où tu sais fort bien que tu vas chavirer avec le "coup de trop". Si tu n'as pas suffisamment de bon sens pour mettre le cran d'arrêt, eh bien! abstiens-toi de boire.

Rappelle-toi ceci: quand on perd la boule, on s'apprête à rouler jusqu'au bas de la côte et parfois en compagnie d'une jeune personne de moeurs légères et dont la chair n'est pas toujours indemne d'une maladie vénérienne. Tu sais alors ce qui peut t'arriver. Et si tu ne le sais pas encore, il faut que tu le saches: tu peux contracter la syphilis ou la blennorrhagie. Ça, c'est moins drôle.

Si tu avais gardé ton sang-froid et le contrôle de toi-même, tu n'aurais probablement pas eu ce chance syphilitique ou cette urétrite blennorrhagique. Mais tu ne savais plus ce que tu faisais. Tes idées étaient obscurcies par les nuages de l'ivresse. Et tu étais incapable de penser aux conséquences de tes actes, et l'embarquement joyeux pour Cythère se terminait bêtement par une maladie grave. Oui, tu peux éviter cette fin qui n'a rien d'agréable, si tu as assez de cran pour ne pas boire ou pour pratiquer l'art de boire d'une façon raisonnable.

Certes, je ne l'ignore pas, c'est un art difficile au possible. Entre l'usage modéré et l'abus de l'alcool, il n'y a qu'un pas et il est vite franchi. Baison de plus pour être d'une prudence exagérée dans ce secteur scabreux. Si tu te sens incapable d'éviter l'excès, ne va point te jeter dans la queue du loup. Tu le regretteras alors qu'il sera trop tard.

Mets-toi bien en tête que boire trop d'alcool est une invitation à

EATON

ferme le samedi toute la journée durant les mois de juillet-août. Heures du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30.



Les parfums Lancôme de France

EMBOUTEILLES, EMBALLES, SCELLES A PARIS

Oui, elles reviennent toutes ces belles choses qui nous ont manqué. De tous les coins du monde elles arrivent chez EATON. De belles choses comme ces ravissants parfums français. Chers, c'est convenu, mais ils sont l'essence même de la perfection.

- BOCAGES — jeune et frais, 1 once 20.00
 - PEUT-ETRE — ardent et prometteur, 1 once 22.00
 - CUIR DE LANCOME — chaud et vibrant, 1 once 22.00
 - CONQUETE — ravissant et différent, 1 once 20.00
- Coffret contenant ces quatre parfums, 30.00

Articles de toilette, au res-de-chaussée

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

la syphilis et que plus de la moitié aux chancres syphilitiques sont guéris à la suite de beuveries qui n'ont rien de commun avec le bon sens.

Bois un peu, si tu ne peux pas agir autrement, mais débrouille-toi pour ne jamais t'égarer de la zone dangereuse; si tu ne te sens pas assez fort, ne bois pas du tout.

En conséquence, garde le contrôle de ta volonté et tu risques beaucoup moins de récolter une maladie indésirable. Garder le contrôle de soi est une des meilleures formules pour éviter la syphilis. Tiens-toi debout! Adrien PLOUFFE

Le saviez-vous?

Distribution de prix

La première distribution de prix aux élèves des collèges de Paris eut lieu sous Louis XV, en 1740. Ces prix étaient des croix que l'on attachait à la boutonnière de la veste de jeunes lauréats. C'est de là, d'ailleurs, qu'est né l'usage des croix scolaires auxquelles demeurent fidèles un certain nombre d'établissements.

A la fin du XVIIIe siècle, on remplaça, aux distributions de fin d'année, les croix par des fleurs en métal: églantines, oeillets, comme on le fait aux jeux floraux. Puis par des livres reliés en beau maroquin avec des fers spéciaux et les armes du donateur, dorés sur tranchée, dont les prix qui sont remis aujourd'hui paraissent une pâle caricature!

L'apostrophe

Il n'est point ici question des apostrophes retentissantes telles que "Allez dire au Roi votre mal-

tre..." mais du signe de ponctuation. Il n'est pas très ancien, et on ne le rencontre pas dans les vieux manuscrits. L'apostrophe fut inventée en 1532. Un bel esprit de ce temps proposa, pour des raisons d'euphonie, de remplacer certaines voyelles par une marque qu'il appela apostrophe. Un imprimeur lyonnais, Louis Meigret, en vulgarisa l'emploi.

La transfusion de sang

L'idée première doit en être attribuée à Colle di Belluno (1628). Un médecin du Languedoc en tenta une, avec du sang d'agneau, mais les résultats n'en furent pas heureux. L'idée resta longtemps en sommeil, et ne fut reprise que voici une trentaine d'années, quand on se fut assuré de la nécessité de certaines "relations" entre la nature du sang du donneur et de celui du receveur. Durant la campagne de l'Ouest de l'Europe en 1944-45, des milliers et des milliers de soldats, grands blessés, durent la vie à cette thérapeutique qui fut industrialisée.

Chaland et chaland

Il y a le chaland qui passe, chargé de marchandises, et le chaland à l'affût d'une bonne occasion. Chaland, synonyme de péniche, est un mot d'étymologie byzantine (les chalandiers étaient d'anciennes embarcations des côtes turques). Les chalands, aujourd'hui, sont des bateaux plats qui circulent sur fleuves et canaux.

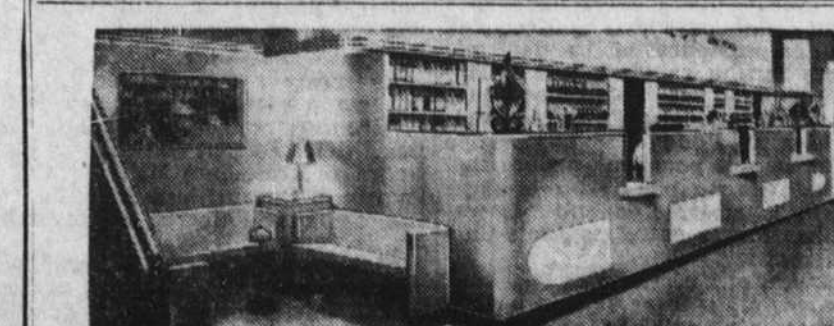
Et voici le chaland, l'acheteur habile, le client avisé. D'où l'expression "boutique bien achalandée". En vieux français, chaloir, c'était avoir de l'intérêt pour une chose.

Pour les Hommes aussi bien que pour les Femmes

Parce que ce sont les femmes qui font le plus généralement usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, on nous demande souvent: "La Nourriture pour les Nerfs convient-elle autant aux hommes qu'aux femmes?"

Oui, tout à fait, car beaucoup d'hommes et de femmes souffrent de troubles nerveux avec insomnie, indigestion, maux de tête et fatigue chronique. Mais ces maux cèdent promptement à l'usage de ce tonique bien connu contenant des minéraux et la Vitamine B.

Demandez la nouvelle bouteille de forme économique de Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs



Le plus grand laboratoire de prescriptions

médicales au Canada

SARRAZIN & CHOQUETTE

Pharmaciens-Chimistes — Spécialistes en ordonnances — Bacheliers de l'université de Montréal — Docteur de l'université de Paris.

Prescriptions remplies scrupuleusement par des chimistes compétents. Jamais de substitutions.

10 PHARMACIENS-CHIMISTES A VOTRE SERVICE

Nous envoyons chercher les prescriptions à domicile. Service automobile par toute la ville.

921 est, rue Sainte-Catherine

PL. 9622

Analyse de l'urine..... 50¢

Un plat épicé froid pour repas d'été

Crème de Soupe Pois Verts

Condensée HEINZ



Soupe Crème de Pois Verts Froide

Mélangez une boîte de 10 onces de Soupe Crème de Pois Verts Condensée Heinz, non diluée, 2 tasses de lait, 1/2 cuil. à thé de Raifort Evaporé Heinz et 1 cuil. à thé de sucre. Versez cela dans un des plateaux du réfrigérateur et faites refroidir 10 minutes. Servez froid. Fouettez un blanc d'oeuf, en ajoutant une pincée de sel pendant que vous le fouettez. Mettez-en une cuillerée sur la Soupe refroidie. Saupoudrez-y une pincée de paprika. 6 portions.





Lundi, 29 juillet 1946

Sommaire des postes locaux

Table listing radio programs for various stations including CBF-690, CKAC-730, and CFCF-550, with details on time and content.

Mardi, 30 juillet 1946

Programmes spéciaux

Special programs for CBF-690, CKAC-730, and CFCF-550, including musical performances and recitals.

Sommaire des postes locaux

Table listing radio programs for various stations including CBF-690, CKAC-730, and CFCF-550, with details on time and content.

Des fêtes grandioses à Yamachiche

Jubilé d'or du chanoine Decarufel et centenaire de la célébration de la fête de sainte Anne, dans cette paroisse

Les Trois-Rivières, 29 juillet (D. N.C.) — Des fêtes grandioses se sont déroulées, au cours de la journée de vendredi, à Sainte-Anne d'Yamachiche...

Aux premiers rangs de celles-ci, on remarquait Son Excellence Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières, Mgr Hormidas Trudel, vicaire général...

AVEC PAUL WHITEMAN AU STADIUM



Eugénie Baird, soprano, l'une des trois solistes qui figureront au festival Gershwin...

Le programme du concert de mardi au Chalet

Au concert d'été qui aura lieu au Chalet de la montagne, demain soir, sous la direction d'Arthur Fiedler, directeur des célèbres Pops Concerts de la Boston Symphony Orchestra...

Horaires des spectacles

ST-DENIS: 'Monsieur la Souris', 'Feu Sacré'. CINEMA DE PARIS: 'Les Misérables'. LOEW'S: 'Saratoga Trunk'. PALACE: 'Two Sisters from Boston'. CAPITOL: 'The Well Groomed Bride'. PRINCESS: 'The Wife of Monte-Cristo'. ORPHEUM: 'The Tourbillon Blanc'. IMPERIAL: 'Adventures of Marco Polo'. BOHEMIAN GIRL.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

'Carmen' de Bizet au stade Molson

Armando Agnini et Richard Pycharik ont été chargés par la Société des Festivals de Montréal de la mise en scène d'une seconde représentation d'opéra en plein air...

Léon Varkas à la soirée de Ballet

Léon Varkas, premier danseur du ballet du Metropolitan Opera, est reconnu en Europe et en Amérique comme l'un des danseurs de la nouvelle génération...

Canadian Concerts & Artists

Concerts sous les étoiles avec 45 artistes du ballet du Metropolitan Opera. JEUDI, 1er AOUT STADE MOLSON.

Soirée de Ballet

Henie et Amehé Menjou Ritz Bros. TOURBILLON BLANC. Affiche Orpheum.

Au Cap-de-la-Madeleine

Cap-de-la-Madeleine, 27 juillet. — Selon la tradition, l'anniversaire du couronnement pontifical de notre madone nationale, Notre-Dame-du-Cap...

Une soirée Gershwin à Montréal

Tout l'esprit de la nation voisine semble bien symbolisé dans cette composition moderne, oeuvre du génial George Gershwin...

M. l'abbé I. Lussier au Saint-Laurent-Kiwans

Le prochain déjeuner-causerie du club Saint-Laurent-Kiwans de Montréal, Inc. aura lieu mercredi, le 31 juillet, 1946, à 12 h. 30 en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton.

MERCREDI Stadium Delorimier



En personne — PAUL WHITEMAN. Les concerts symphoniques philharmoniques. Chœur de 28 voix. 3 célèbres solistes choisis par Whiteman.

Auditions aux Variétés Lyriques

Les auditions pour les chœurs des Variétés Lyriques auront lieu vendredi prochain, le 2 août, au Monument National, de 2 h. à 9 h. p.m.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES

Présentent ARTHUR FIEDLER. Célèbre chef des Boston Pops Concerts. CHALET DE LA MONTAGNE. Demain soir à 8 h. 50. Billets en vente au Chalet à 7.45 p.m. Prix \$1.00 et .50c.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: 'Monsieur la Souris' avec Raimu; 'Feu Sacré' avec Viviane Romance. CINEMA DE PARIS: 'Les Misérables' avec Harry Baur.

STADE MOLSON

'Carmen', de Georges Bizet, avec Raoul Jobin et Lily Djanel. STADIUM: La Société Classique présente Paul Whiteman, chef d'orchestre (31 juillet).

THE WELL GROOMED BRIDE

Capitol. Avec Olivia De Havilland, Ray Milland et Sunny Tufts. Du 26 juillet au 1er août incl.

THE WIFE OF MONTE CRISTO

Imperial. Avec John Loder et Lenore Aubert. Du 26 juillet au 1er août incl.

GARY COOPER INGRID BERGMAN SARATOGA TRUNK

Loew's. Avec Gary Cooper et Ingrid Bergman. Du 26 juillet au 1er août incl.

TWO SISTERS FROM BOSTON

Palace. Avec Kathryn Grayson, Boston Allyn et Lauritz Melchior. Du 26 juillet au 1er août incl.

THE WIFE OF MONTE CRISTO

Imperial. Avec John Loder et Lenore Aubert. Du 26 juillet au 1er août incl.

GARY COOPER 'Adventures Marco Polo' BASIL RATHBONE

Imperial. Avec Gary Cooper et Basil Rathbone. Du 26 juillet au 1er août incl.

ST-DENIS A L'AFFICHE

RAMU MONSIEUR LA SOURIS. Affiche Feu Sacré.

Les mines d'or plus actives sur nos marchés

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 285,808 actions et de 408,331 actions minières, en comparaison de 300,829 actions et de 332,862 actions minières la semaine dernière.

Valeur	Haut Bas Vente	Valeur	Haut Bas Vente
1124 Abitibi 1.50 P	18 16 18	175 H. Smith	34 33 33 1/2
25 Do P 3.00 P	35 33 33	285 Do Id.	33 32 33 1/2
200 Ac-Al A	21 21 21 1/2	200 Ind. Tecep.	31 31 31
40 Do 5 P	105 104 105	150 Int. Bronze	25 25 25 1/2
150 Algoma Steel	30 29 30	2715 I. Nickel US	37 35 35 1/2
164 Alum.	199 197 197	1025 Int. P. S.	47 45 45 1/2
50 Alcan. Elect.	21 21 21 1/2	2118 Int. P. S.	17 16 17 1/2
200 AC Tel. P.	55 54 55	250 Int. Power	38 34 38
3470 Argus Corp.	8 1/2 8 1/2	250 U. Oil.	15 15 15 1/2
326 Do War	2 1/2 2 1/2	200 Winn. PS	27 26 26 1/2
353 Anheuser	29 27 28	170 Lake of the Wood	36 35 35
717 Bathurst A	22 20 22	5 Mackinnon	80 80 80
312 Bell Tel.	208 204 205 1/2	3122 McColi Front.	24 22 23 1/2
4784 Brazil.	22 20 22	225 Monch. R.	17 16 17
8152 BC Pow. A	30 30 30 1/2	200 Moison's	35 34 34 1/2
100 BC Pow. A	30 30 30 1/2	1500 Mont. Loco.	20 19 20
8000 Do B	3 3/4 3 3/4	4670 Mont. Power	20 19 20 1/2
60 Bruck Silk	33 32 32	65 Mont. Tram.	34 32 1/2
463 Bldg. Prod.	33 32 32	1195 Nat. S. C.	26 25 26 1/2
855 Bulolo	17 17 17	1542 Noranda	60 58 59 1/2
1815 C. Cement	20 19 20	1358 Oshawa	35 33 34
1720 Do De 8 1/2 P.	18 17 17 1/2	125 O. C. & A.	8 8 8
20 C. I. Found. pf.	15 10 10 1/2	75 Ott. St. Ry.	80 79 79 1/2
265 C. Nor. Pow.	50 48 48 1/2	185 Ott. Power	17 17 17 1/2
40 C. Stearns pf.	27 27 27 1/2	200 Ind. Tecep.	31 31 31
40 CW & C B	27 27 27 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
29667 C. Brew.	27 27 27 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
45 C. Bronze	50 50 50	205 Penman's	90 78 78 1/2
40 C. C. P.	18 18 18 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
410 Do A	21 20 20 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
100 C. Celan. pf.	41 41 41	205 Penman's	90 78 78 1/2
25 C. Conv. B	14 14 14	205 Penman's	90 78 78 1/2
200 Do 3 P	32 32 32	205 Penman's	90 78 78 1/2
8080 C. Ind. Alc.	21 20 21	205 Penman's	90 78 78 1/2
351 Dom. Dairy	10 10 10 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
200 Dom. Found.	10 10 10 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
20 D. Glass	30 30 30	205 Penman's	90 78 78 1/2
150 D. Stores	25 25 25 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
230 Dom. Tr.	25 25 25 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
85 Do pf.	25 25 25 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
180 Do v.t.	27 27 27 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
300 Donohue	23 22 23	205 Penman's	90 78 78 1/2
1200 Dryden	15 15 15 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
135 Donnacora P.	10 10 10 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
50 East. Co.	21 21 21 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
200 Elect. Equip.	20 19 20	205 Penman's	90 78 78 1/2
25 Elect. Equip. B	20 19 20	205 Penman's	90 78 78 1/2
2035 Pam. P. n.	20 19 20 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
20 Do pf.	110 109 110 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
1025 Gen. Bakery	4 1/2 4 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
10 Gen. S. Ware pf.	106 106 106	205 Penman's	90 78 78 1/2
21 Goodyear P.	52 50 52	205 Penman's	90 78 78 1/2
405 Gurd.	12 11 11	205 Penman's	90 78 78 1/2
1900 Gypsum	16 15 15 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2
340 Ham. Bridge	8 1/2 8 1/2	205 Penman's	90 78 78 1/2

Reflets de la Bourse

Le marché de New-York paraissait peu actif ce matin, mais la tendance générale semblait se maintenir à la hausse. Les aciéries et certains titres de choix ont accusé des gains à la suite de la publication de bons rapports et de dividendes. Le rétablissement de l'OPA semble avoir provoqué une certaine inquiétude parmi les spéculateurs quant au pouvoir de l'administration de réviser les prix et les rendre effectifs et c'est ce qui explique le peu d'empressement du public à participer au marché. Vers l'heure du midi toutefois, la liste mobilière affichait une prédominance de gains variant d'une fraction à un point.

Le dollar canadien était à la hausse de 1-4 à un escompte de 2-5-8 pour cent par rapport au dollar américain.

Le nouveau projet de loi en vue de venir en aide à l'industrie aurifère sera favorable aux nouvelles mines qui entreront sous nouvelles production en raison de l'exemption de taxes pour une période de trois ans, mais cette industrie en général ne profitera guère de cette mesure. Le montant de deux dollars alloué pour chaque once d'or produite n'aidera pas les mines productives car, sous l'ancien système les compagnies pouvaient déduire le tiers des revenus provenant des opérations avant de procéder aux déductions de 40 pour cent pour l'impôt, mais prenant l'exemple d'une compagnie dont les profits s'élevaient à \$244,000, le tiers accordé pour allocation d'épuisement est de \$81,000 et si la production est de 38,000 onces d'or, à \$2 montant alloué, cela signifie \$76,000, soit \$5,000 de moins que sous l'ancien système. Cet exemple est basé sur le rapport de la Commission Procupine pour 1945. Les frais de maintenance sont toutefois réduits 35 cents à 20 cents l'once, ce qui est une légère économie.

Choses et autres

Les ventes de nouvelles assurances sur la vie au cours du premier trimestre de cette année se sont totalisées à \$584,375,000 selon une compilation effectuée par Life Insurance Agency Management Association et publiée par Canadian Life Insurance Officers Association. L'Ontario vient en première place avec un total de \$260,333,000 et Québec, en deuxième avec \$151,501,000. Pour le mois de juin, les ventes ordinaires d'assurance-vie atteignent un total de \$103,925,000 dont \$45,333,000 pour la province d'Ontario et \$27,000,000 pour la province de Québec.

Canadian International Paper Co. annonce qu'il a payé \$15,500,000 d'emprunts bancaires aux E.-U. et qu'elle est en venue à cette décision par suite de l'établissement de la parité entre les devises canadiennes et américaines.

Les chemins de fer canadiens ont chargé 68,173 wagons durant la semaine terminée le 20 juillet, à comparer à 70,076 la semaine précédente et à 71,810 la semaine correspondante de l'an dernier, rapporte l'Office national de la statistique. Dans l'est, les chargements ont augmenté de 45,676 à 46,743 wagons par rapport à l'an dernier; dans l'ouest, ils ont diminué de 26,134 à 21,430 wagons.

Goodyear Tire & Rubber Co.

On pourra transiger à partir de ce matin sur 110,000 actions privilégiées de cette compagnie inscrites à la Bourse de Montréal

La Bourse de Montréal annonçait aujourd'hui que 110,000 nouvelles actions privilégiées, cumulatives, rachetables et amortissables, \$50 au pair, de Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Limited, ont été approuvées et seront transigées conditionnellement à leur émission et livraison, à l'ouverture des affaires, le 29 juillet 1946.

Après le rachat complet des actions 5 p.c. privilégiées qui sont présentement en cours, qui aura lieu le 31 juillet, et l'émission et la vente des nouvelles actions 4 p.c. privilégiées, la capitalisation de la compagnie sera comme suit:

Autorisées, 88,000,000; émises et en cours, \$5,000,000. Actions privilégiées, 4,5 p.c., cumulatif, rachetables, amortissables, \$50 au pair, 290,660 actions, 257,260 actions. Titre commun, sans valeur au pair.

Les anciennes actions privilégiées seront supprimées de la liste de la Bourse de Montréal, à la fermeture des affaires, le 30 juillet, et se vendront comptant les 29 et 30 juillet 1946.

Les obligations

Offre	Dem.
Dom. du Canada 3% 1951	106 1/2
Dom. du Canada 3% 1952	106 1/2
Dom. du Canada 3% 1954	105 1/2
Dom. du Canada 3% 1956	104 1/2
Dom. du Canada 3% 1958	103 1/2
Dom. du Canada 3% 1960	102 1/2
Dom. du Canada 3% 1962	101 1/2
Dom. du Canada 3% 1964	100 1/2
Dom. du Canada 3% 1966	99 1/2
Dom. du Canada 3% 1968	98 1/2
Dom. du Canada 3% 1970	97 1/2
Dom. du Canada 3% 1972	96 1/2
Dom. du Canada 3% 1974	95 1/2
Dom. du Canada 3% 1976	94 1/2
Dom. du Canada 3% 1978	93 1/2
Dom. du Canada 3% 1980	92 1/2
Dom. du Canada 3% 1982	91 1/2
Dom. du Canada 3% 1984	90 1/2
Dom. du Canada 3% 1986	89 1/2
Dom. du Canada 3% 1988	88 1/2
Dom. du Canada 3% 1990	87 1/2
Dom. du Canada 3% 1992	86 1/2
Dom. du Canada 3% 1994	85 1/2
Dom. du Canada 3% 1996	84 1/2
Dom. du Canada 3% 1998	83 1/2
Dom. du Canada 3% 2000	82 1/2

La valeur totale des produits de l'industrie canadienne du fromage composé s'élevait à \$19,249,000 en 1945, soit une diminution de 2.1 p.c. sur le total de 1944 de \$19,670,226, d'après les chiffres publiés par le bureau fédéral de la statistique.

La production de fromage composé est de 33,448,482 livres contre 33,991,109 livres en 1944, et la valeur de \$9,850,077, comparative à \$10,221,441. La quantité de fromage cheddar utilisé par l'industrie est d'un pour cent moindre en 1945 que l'année précédente. Le séchage de la poudre d'oeufs représente \$4,207,292 ou près de 45 pour cent de la valeur des autres produits. La valeur des préparations pour sandwichs, sauces à salade, fromage autre que composé ou cheddar, et autres produits, est de \$8,191,632 au regard de \$2,761,655 en 1944.

Loblaw Groceries Co.

Loblaw Groceries Co. Limited a eu des profits de \$2,053,321 au cours de l'exercice financier terminé le 1er juin, à comparer à \$1,920,007 antérieurement. Après déductions diverses, les recettes nettes se sont élevées à \$1,097,321, soit l'équivalent de \$1.33 par action les actions "A" et "B" au regard de \$1,081,007 et \$1.30 par action en 1944-1945. Les ventes ont touché un nouveau record à \$48,080,540, soit une augmentation de 5.15 pour cent sur l'année précédente. M. J. Milton Cork, président, en présentant son rapport aux actionnaires, a déclaré que les ventes depuis le début de cette année accusent une forte augmentation sur la même période de l'an dernier.

Les changes

Ottawa, 29 (C.P.) — La Commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1-2 pour cent de prime à la vente.

La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.02 à l'achat et \$4.04 à la vente.

AVIS

Suivant les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec, avis est donné que la Central Investment Co. Limited fera application au Lieutenant-Gouverneur pour la permission d'abandonner sa charte à une date qui sera fixée par le Lieutenant-Gouverneur.

HUGH F. KERRIN,
Secrétaire-trésorier.

G. E. LESLIE & CO.

COURTIERS EN OBLIGATIONS ET VENDEURS DE VALEURS DE PLACEMENT EN GENERAL

Membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Service du ticker de Montréal et de Toronto.

Bureau principal: immeuble de la Banque Royale, Montréal.

SUCCURSALES:

Halifax, N.-E. W. T. White, éérant St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, éérant
Sydney, N.-E. N. D. MacDonald, éérant Moncton, N.-B. H. M. Stevens, éérant

Raccourcements par fil privé avec les Provinces Maritimes ainsi qu'avec New-York, Toronto et autres importants centres financiers

LE CURB DE MONTREAL

Valeur	Haut Bas Vente	Valeur	Haut Bas Vente
30 Belg. Glove	11 11 11	101 Do pf.	18 18 18
125 Bras-Heu	14 14 14	800 Paul Ser S	15 15 15 1/2
511 BA Oil	28 27 27 1/2	1000 Power Cl pf	110 110 110
205 BC P&P	65 64 64	10 Do 2 pf.	35 35 35 1/2
12118 Brown Co	5 5 5 1/2	203 Qu. P. & P	35 37 37 1/2
202 Do pf.	50 48 48 1/2	205 Royalty	18 17 18
25 C. Fairb.	41 41 41	400 Sarnia	12 12 12 1/2
10 C. Silk Pr	31 31 31	185 Thrift Store	16 15 15 1/2
40 C. S. P. pf.	10 10 10 1/2	275 U. S. P. pf.	35 31 31 1/2
362 C&D Sugar	23 23 23 1/2	25 Unit Sec.	2 2 2
30 C. Maitling	80 80 80	200 West Grain	2 2 2
25 CN Pow. p.	110 110 110	8 Windsor Hotel	12 12 12 1/2
40 C. Pack. Co.	65 65 65	415 Woods	55 55 55
70 C. Vinegar	15 15 15 1/2	Mines (cote en once)	
30 C. Dredge	28 27 27 1/2	Mines (cote en cents)	
130 C. Gen. Inv.	16 16 16	4500 Akaicho	190 140 150
1480 C. Int. 20%	28 28 28 1/2	6000 Anro	51 51 51 1/2
10 C. Ingersoll	65 65 65	300 Aubelle	30 30 30 1/2
75 C. Int. Inv.	5 1/2 4 1/2	1000 Aumaque	53 53 53 1/2
3 Marcon	3 2 2 1/2	8000 Bessie R. L.	14 9 14
372 CP & P. Inv.	2 1/2 2 1/2	1000 Beaulieu	12 12 12 1/2
200 Do pf.	13 13 13	1000 Bonville	12 12 12 1/2
800 C. Vickers	38 33 37	3600 Bouscad	6 6 6
105 Do pf.	135 150 155	1000 Bouscad	28 28 28
17450 CW Lumber	5 1/2 5 1/2	34500 Cent. Cad.	20 20 20
1000 Casady's	13 12 12 1/2	200 Cent Pat	192 192 192
70 Do pf.	18 18 18 1/2	300 Centremare	18 18 18
251 Casell Food	19 19 19	18000 Com. S.	20 20 20
11 Do pf.	15 15 15	13400 Cheskirk	13 10 13
10 Do pf.	65 65 65	2000 Colm Yel	70 70 70
1900 Com. Alc.	5 4 4 1/2	12000 Cornor	22 27 30
27509 C. Paper	19 18 19 1/2	300 Duvay	22 22 22
100 Cub Oper	160 160 160	500 East Maritac	132 132 132
140 Cons. Text.	18 18 18 1/2	6300 Eclair	190 225
95 Do 5 P.	18 18 18 1/2	21500 Elderidge	18 17 18 1/2
12 David Fr. A	25 25 25	5000 God's Lake	60 60 60
38 Do B	3 3 3	28400 Jack Lake	30 28 27
10 Do. ENG.	5 5 5	13400 Jol.-Québec	60 49 60
260 Dom. S. C.	30 30 30	2100 Lake Rowan	24 22 23
785 Dom. Wood	18 17 18	3000 Labrador	60 51 60
5600 Donnacora	17 15 16 1/2	3000 Lingside	15 14 14 1/2
273 East. Chev.	14 12 12 1/2	8000 Macdonald	130 250 310
100 East M 3 P	22 22 22 1/2	1000 Macdonald	140 150 139
2110 Fairchild	3 1/2 3 1/2	4008 Normetal	140 140 160
250 Fed. Grain	21 21 21 1/2	2500 Norseman	11 11 11
30 Do pf.	11 11 11 1/2	2500 O'Brien Gold	199 175 199
2004 Ford A	24 24 24	10000 Orin	18 18 18
40 For PS 6 pf.	12 12 12	13500 Pan. Cad.	18 18 18
6213 Fraser	15 15 15 1/2	300 Palo	540 535 535
15 Freeman	22 22 22	10000 Papez	21 24 24 1/2
5 Do n p	100 1/2	9000 Rochette	24 24 24
40 Goldf. Real	37 36 37	2000 Red Crest	13 13 13
415 G. L. P.	21 21 21 1/2	29000 Santiago	44 44 44
85 Do A pf.	62 61 61 1/2	3100 Sher-Gor	125 115 125
127 Halifax Ins.	20 20 20 1/2	1730 Slacoe	65 64 65
14 Hotel de LaSalle	20 20 20 1/2	300 Sladen Mal.	37 37 37 1/2
620 Hydro-Elec.	3 1/2 4 1/2	6800 Stadocon	76 64 75
30 Inv. Poun. pf.	33 33 33	1800 Stann Gold	20 15 14
100 L. St. John	78 78 78	16700 Sullivan	185 152 180
282 Mill Mill	16 15 16	5000 Tullibona	12 10 12
425 Mass.-Harris P.	14 13 14	Mines (cote en cents)	
70 McCall F N	102 101 102	300 Gospe O V	85 80 80
450 McChers	18 18 18 1/2	70 Home Oil	300 290 300
3520 M. & O. P.	10 10 10 1/2		
1030 Me Ry BM	10 10 10 1/2		
60 NS Le	108 106 108		
30 Orange Cr.	22 1/2 22 1/2		

Enquête sur la Beaulieu Yellowknife

Elle sera ouverte immédiatement par la Bourse de Toronto

Toronto, 29 (C.P.) — La Commission ontarienne des valeurs mobilières et le Comité de direction du Toronto Stock Exchange, dans une déclaration conjointe, ont affirmé hier qu'une enquête sera ouverte immédiatement en ce qui concerne toutes les opérations dont les actions de Beaulieu Yellowknife Gold Mines Ltd ont été l'objet.

La nouvelle précise que le procureur général Blackwell a autorisé cette enquête en vertu des dispositions de la Loi des valeurs mobilières de 1945.

"Depuis quelques semaines déjà, la Commission, en coopération avec les vérificateurs du Toronto Stock Exchange, poursuivait une enquête en vue de connaître exactement le volume des opérations qui ont été effectuées sur les actions de Beaulieu par l'entremise de maisons membres de la Bourse, de maisons membres et d'autres importants intermédiaires", lit-on dans la déclaration.

"Les résultats de cette enquête préliminaire ont convaincu la Commission et le Comité de direction de la Bourse que l'enquête en cours devait être poussée jusqu'au bout. L'enquête sera donc menée à fond et l'on examinera dans tous les détails toutes les phases qui ont marqué la spéculation sur les actions de la mine Beaulieu.

mais les agneaux ont perdu 50c. aux marchés.

LETTRE D'EUROPE

De la S. D. N. à l'O. N. U.

(Suite et fin)

En ce qui concerne les droits spéciaux et les responsabilités spéciales que les négociateurs de San Francisco ont données aux cinq grandes puissances, lord Cecil les admet, mais il fait cette réflexion: "Espérons qu'ils n'ont pas oublié l'avertissement latin: Quis custodiet ipsos custodes?"

Cette réflexion paraît judicieuse, étant donné qu'on s'aperçoit toujours davantage que les "cinq grands", au lieu de s'entendre entre eux, sont au contraire divisés.

Pour que la paix soit assurée, lord Cecil compte surtout sur l'opinion publique, sur les peuples plutôt que sur les "experts". Ce sont ces derniers qui lui donnent des appréhensions. Mais qu'entend-il par "experts"? Autrement dit, on accusait surtout les militaires d'être des fauteurs de guerre. Aujourd'hui, il y a plutôt une tendance à en accuser les diplomates.

Mais si l'on compte surtout sur l'opinion publique, cela implique, d'après lord Cecil, "une publicité complète de tous les débats internationaux", autrement dit l'abandon de la diplomatie secrète. Cela avait déjà été un vœu du président Wilson, et il l'avait fait figurer dans ses quatorze "points".

Or, il n'a pas été tenu compte entre les deux guerres, on peut craindre qu'il ne soit pas davantage tenu compte, à l'avenir, du vœu de lord Cecil.

M. Paul-Boncour, principal délégué français, a reconnu, comme lord Cecil, que la S.D.N. "n'avait pas rempli son but essentiel: empêcher la guerre". Il a repris le thème, devenu banal, que ce n'est pas la Ligue qui a échoué, que ce ne sont pas ses principes qui ont été en défaut, que ce sont les nations qui l'ont délaissée, les gouvernements qui l'ont abandonnée. Il a constaté que l'opinion publique, notamment en France, était devenue "indifférente ou méfiante" à l'égard de la nouvelle Organisation des Nations-Unies.

Mais, pour prouver que la Société n'avait pas été une duperie et qu'on avait tort de parler de sa faillite, il a fait, plus complètement que ne l'avait fait lord Cecil, le bilan de ses réalisations dans les oeuvres non politiques.

Sur la question de la prévention de la guerre par la Société, il s'est montré moins sévère que le délégué anglais, du moins en ce qui concerne son action à ses débuts. Il a mentionné les affaires de Memel, des îles Aaland, de la Haute-Silésie, de Dantzig, de la Dobrouja, pour montrer que la Société avait pu prévenir de graves conflits. Ces exemples n'étaient pas convainquants, car il s'était agi alors de questions secondaires. Mais le bilan est devenu déficitaire le jour où, les impérialismes s'étant de nouveau déchaînés sur le monde, "on a offert comme première victime au mythe de l'apaisement ces préceptes du Pacte dont l'application eût été, au contraire, la seule condition d'une paix honorable pour tous".

Alors, s'est déroulé le "sombre tableau" représenté par la conquête de la Mandchourie, la guerre contre la Chine, celle contre l'Éthiopie, le réarmement massif de l'Allemagne, la réoccupation de la Rhénanie, la conquête de l'Albanie par l'Italie, celle de l'Autriche par l'Allemagne, l'envahissement de la Pologne, la seconde guerre mondiale. Ce sont ces graves événements qui ont montré la véritable impuissance de la Ligue.

M. Paul-Boncour espère plus de la Charte de l'O.N.U. que du Pacte de la S.D.N. à cause des trois innovations essentielles suivantes: la règle de l'unanimité restreinte maintenant aux cinq grandes puissances permanentes, la création du Conseil économique et social, qui pourra supprimer les guerres en supprimant les causes économiques; enfin, et surtout, la création de la force militaire internationale et l'obligation pour les puissances de se servir de cette force contre les agresseurs, alors que, précédem-

ment, les sanctions militaires étaient facultatives.

Et, cependant, le délégué de la France a fait deux constatations qui peuvent rendre sceptique. "La force internationale, a-t-il dit, qui est la grande innovation, le gain le plus certain de la Charte des Nations Unies, restera une duperie, s'il n'y a pas une réduction générale et contrôlée des armements, de telle sorte qu'aucun Etat ne puisse garder des forces capables de tenir en échec la force internationale."

Or, il ne semble pas qu'on s'achemine vers cette réduction générale des armements; bien au contraire. C'est pourquoi on entretient la "duperie" dont a parlé le délégué français.

D'autre part, M. Paul Boncour a constaté que le droit de veto restreint aux cinq grandes puissances exige leur accord pour prendre des décisions et pour les exécuter. Or, il a reconnu que, depuis San-Francisco, "cet accord n'a pas paru exister". On s'aperçoit de plus en plus qu'il n'existe pas.

Dans le discours du délégué canadien signalé plus haut, il faut noter le passage suivant:

"On a parlé, — et cela dans des cercles très importants, — de la nécessité de renoncer aux souverainetés nationales. Cela signifie que sous certains aspects, — des aspects très limités mais très importants, — la souveraineté nationale serait transférée des gouvernements à une autorité supranationale à laquelle tous seraient prêts à obéir. Je crains toutefois, quand je jette un regard sur le monde d'aujourd'hui, que cette perspective ne soit encore éloignée."

Or, une opinion très répandue est que, pour que la paix internationale soit assurée, il faut que les Etats renoncent à quelques-uns des attributs de la souveraineté nationale.

Les autres et nombreux discours prononcés à l'Assemblée générale n'ont apporté aucun élément qui pût stimuler l'optimisme des assistants. Et, cependant, à la dernière séance de cette dernière Assemblée de l'expirante S.D.N., on s'efforça de se séparer dans une atmosphère d'euphorie qui sentait la contrainte. Du reste, M. Paul-Boncour, dans une dernière allocution, a qualifié lui-même de "mélancolique" le jour où était tenue cette dernière séance de la Société.

Ce jour mélancolique fut marqué, d'abord par la présentation des rapports des deux commissions et par le vote des résolutions qu'elles proposaient touchant le transfert à l'O.N.U. des avoirs, des archives et des services techniques de la S.D.N., et concernant aussi la dissolution de la Société.

Le vote de cette dernière résolution marqua, naturellement, le moment le plus émotionnant de la session. Le président fit remarquer que, étant donné que la séance, dans son ensemble, était radiodiffusée à l'usage de nombreux pays, les délégués étaient priés de bien vouloir répondre à haute et intelligible voix. Il fut alors procédé au vote par appel nominal, et les délégués des trente-quatre Etats encore membres votèrent, à l'unanimité, la résolution portant dissolution de la Société, dans l'ordre alphabétique suivant:

Afghanistan, Union Sud-Africaine, République Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Royaume-Uni, Canada, Chine, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Égypte, Équateur, Finlande, France, Grèce, Inde, Iran, Irlande, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Quelques allocutions de circonstance furent encore prononcées, notamment par M. Noel Baker, au nom du Royaume-Uni. Il tint à constater de nouveau que ce n'était pas la Ligue qui était coupable, mais ceux qui n'avaient pas su user de son Pacte. Il se référa à une opinion de M. Winston Churchill, qui, en 1944, écrivait à lord Cecil que la guerre aurait pu être évitée si les membres associés au sein de la Société des Nations en avaient usé avec courage et loyauté.

Le nouveau pont aux Trois-Rivières

La Dufresne Engineering mettra deux ans à le construire

Les Trois-Rivières, 29 (D.N.C.) — La Dufresne Engineering Co. Ltd. de Montréal, mettra deux ans à construire les nouveaux ponts de la rivière Saint-Maurice entre les Trois-Rivières et le Cap de la Madeleine. Ces ponts de béton armé à superstructure d'acier, conçus à la manière du pont de Charlemagne, coûteront au ministère provincial de la voirie une somme dépassant les deux millions de dollars. Le remplacement des vieux ponts de Saint-Maurice par de nouveaux constitue la plus importante entreprise dont notre ville ait été témoin depuis plusieurs années. Il a été annoncé officiellement par M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, et député des Trois-Rivières, au cours d'une récente visite dans sa ville.

Feu M. Joseph Trudelle

M. Joseph Trudelle, de 177 avenue de l'Épée, professeur à l'École des arts graphiques et ancien imposeur-chef à la Cie d'imprimerie et de Lithographie Canadienne Ltée, est décédé subitement à l'âge de 52 ans, à son chalet d'été, à Lanoraie.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, le service religieux a été célébré à 8 h. 30 en l'église St-Vincent d'Outremont.

L'inhumation se fera à Québec. Outre sa femme, née Aline Bergeron, le défunt laisse dans le deuil: deux filles, Mlles Yolande et Pierrette Trudelle; deux fils, Mm. René et Paul Trudelle; un frère, M. Ludger Trudelle, de Québec; une soeur, Mlle Marie-Anne Trudelle; une demi-soeur, Mlle Rose-Anne Trudelle; six beaux-frères et cinq belles-soeurs, M. Henri Bourgeois et Mme Bourgeois, née Juliette Bergeron, de Trois-Rivières, M. et Mme Jos. Bergeron, M. et Mme Léo Bergeron, M. Maurice Thiffault et Mme Thiffault, née Françoise Bergeron, Mlle Berthe Bergeron, M. Jules Bergeron et M. Richard Bergeron.

Le "Devoir" offre sa sympathie.

Trois mois de prison

Les Trois-Rivières, 29 (D.N.C.) — Paul-Émile Fortin, de Grandmère, fera trois mois de prison pour avoir fourni illégalement une drogue ou substance délétère tout en sachant destinée à être employée dans le but de provoquer un avortement.

Fortin a été condamné par le juge Édouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix. Le juge Langlois écarte la prétention de la défense à l'effet que la confession faite aux policiers provinciaux par Fortin, lors de l'enquête conduite par les agents H. P. Deschenes et J. Gauthier ne pouvait être admise en preuve. Après avoir déclaré parfaitement admissible cette confession écrite et assermentée le juge ajoute que les témoignages suffisaient à eux seuls à incriminer Fortin et à démontrer qu'il était coupable de l'action qu'on lui reprochait.

Cette cause remonte au 25 février 1946 alors que Alice Goyette de Grand Mère mourut empoisonnée. A une enquête présidée par le coroner de district, le Dr André Poisson, Fortin avait été tenu criminellement responsable de la mort de la jeune fille. Plus tard une accusation avait été logée contre lui à l'effet qu'il avait fourni illégalement une substance délétère susceptible de provoquer un avortement.

Fortin, lors de son enquête préliminaire, le 14 mai dernier fut condamné aux Assises. Quelques jours après il opta pour un procès expéditif qui s'est déroulé le 25 juin dernier.

Me Lucien Comeau, C.R., occupait pour la Couronne.

Gardes indépendantes à Valleyfield

Les Gardes indépendantes de Québec et la Garde de St-Dominique de Jonquières se rendront à Valleyfield à la fin de la semaine prochaine. La première quittera Québec par train spécial du Canadien National et la seconde Jonquières dans un autre train de la même compagnie. Près de 450 personnes feront cette excursion. Le train spécial qui partira de Québec arrivera à St-Hyacinthe pour y prendre environ 40 passagers de cette ville. Dans les deux cas, le retour s'effectuera le lundi, 5 août.

Pèlerins de Yamaska et de Pierreville

Environ 2,500 personnes partiront de Yamaska et Pierreville, Qué., dans deux trains spéciaux du Canadien National, mardi prochain, pour se rendre en pèlerinage au Cap de la Madeleine. Elles reviendront à leur point de départ le même jour.

Les méthodes de culture

Le Québec n'a rien à apprendre du Vermont ou du New-Hampshire, dit M. Laurent Barré

Québec, 29. (D.N.C.) — "A propos des méthodes de culture, Québec n'a rien à apprendre du Vermont ou du New-Hampshire", a déclaré M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, au retour d'une tournée d'inspection en Nouvelle-Angleterre. M. Barré était accompagné dans ce voyage par M. Patrice Fardif, ministre d'Etat, et M. Jules Simard, sous-ministre.

"Le sol n'y est pas mieux cultivé que chez nous", a-t-il dit aux journalistes. "Cependant, la tenue générale des troupeaux est meilleure, probablement parce que le lait se vend plus cher et que l'éleveur a plus d'argent pour mieux soigner ses bêtes. Le prix moyen du lait en été nous paraît être, dans ces deux Etats, d'environ 84.50 le cent livres."

D'autre part, la rareté de la main-d'oeuvre se fait sentir là-bas beaucoup plus qu'ici. On ne sème plus de maïs d'ensilage et la mécanisation de l'outillage se généralise rapidement.

M. Barré dit que le système de

Le Québec n'a rien à apprendre du Vermont ou du New-Hampshire, dit M. Laurent Barré

Le Québec n'a rien à apprendre du Vermont ou du New-Hampshire, dit M. Laurent Barré

Québec, 29. (D.N.C.) — "A propos des méthodes de culture, Québec n'a rien à apprendre du Vermont ou du New-Hampshire", a déclaré M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, au retour d'une tournée d'inspection en Nouvelle-Angleterre. M. Barré était accompagné dans ce voyage par M. Patrice Fardif, ministre d'Etat, et M. Jules Simard, sous-ministre.

"Le sol n'y est pas mieux cultivé que chez nous", a-t-il dit aux journalistes. "Cependant, la tenue générale des troupeaux est meilleure, probablement parce que le lait se vend plus cher et que l'éleveur a plus d'argent pour mieux soigner ses bêtes. Le prix moyen du lait en été nous paraît être, dans ces deux Etats, d'environ 84.50 le cent livres."

D'autre part, la rareté de la main-d'oeuvre se fait sentir là-bas beaucoup plus qu'ici. On ne sème plus de maïs d'ensilage et la mécanisation de l'outillage se généralise rapidement.

M. Barré dit que le système de

Rumeurs de la démission de M. Bevin

Londres, 29 (A.P.) — De nouvelles rumeurs de la démission d'Ernest Bevin de son poste de ministre aux Affaires étrangères d'Angleterre se répandent aujourd'hui alors qu'il repose, malade, et que le premier ministre Attlee a pris sa pla-

ce à la conférence de la paix de Paris. On n'a cependant pas d'indication officielle au sujet d'une telle démission et l'on rapportait, hier soir, que le ministre se portait mieux et qu'il se rendrait peut être quand même à la conférence, mais plus tard.

Certains milieux prétendent, cependant, que les remarques et les actions de M. Bevin, depuis quelques jours, indiquent qu'il a assez de son poste dans le cabinet, position qu'il ne voulait d'ailleurs pas.

Durant la dernière réunion du parti travailliste, à Bournemouth, le secrétaire aux Affaires étrangères avait fait remarquer que son poste n'était pas une sinécure et que quiconque le voulait pouvait l'obtenir. Il avait alors regardé moqueusement vers Hugh Dalton, chancelier de l'Échiquier.

Ernest Bevin, ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, est malade et se repose.

Elu président

Québec, 29. (D.N.C.) — M. Romulus Drolet, diplômé de l'Institut d'assurance-vie du Canada et assistant-gérant de The Northern Life Assurance Co. of Canada à Québec, vient d'être élu président de l'Association des assureurs-vie du Canada pour la ville et le district de Québec, terme 1946-1947.

Le CARC.A des débouchés pour des mécaniciens et des conducteurs. L'EMPLOI: Conduire et réparer le vaste train de voitures automobiles nécessaire au bon fonctionnement de l'aviation. Les mécaniciens de voitures automobiles, compétents et expérimentés, et titulaires d'un permis de conduire commercial, peuvent, s'ils sont acceptés, être admis au droit immédiat à un classement dans un "groupe professionnel" plus élevé et, conséquemment, à une meilleure solde. Règle générale, les postulants doivent justifier du diplôme d'immatriculation junior, ou de son équivalent à une école technique. L'expérience professionnelle n'est pas indispensable. Il y a aussi des débouchés dans nombre d'autres emplois du Service sédentaire.

Advertisement for CARC.A (Canadian Air Force and Air Corps Association) featuring an illustration of a biplane and text describing employment opportunities for mechanics and pilots. The text includes details about the 'LA SOLDE' (pay) and 'LA PENSION' (pension) programs, and provides contact information for the Ministry of National Defence in Ottawa, Canada.

Advertisement for SARRAZIN & CHOQUETTE, a pharmacy in Montreal, advertising elastic bands (BAS ELASTIQUES) made to order. The ad includes a diagram of a leg with measurements and contact information: 921, rue Ste-Catherine Est, PL. 9622.

Advertisement for 'ARRIÈRE-SAISON' (Back Season) by Germaine Acremant. It features a dialogue between characters about a woman's appearance and the passage of time. The text is presented in a stylized, conversational format.

— Ah! oui... Maintenant je t'aperçois. — N'est-ce pas qu'il a beaucoup de chic? — Oui. — J'ignore comment il était à vingt-cinq ans. En tout cas, il est de ceux qui vieillissent bien. — Et il a un secret! C'est ça sur-tout qui est passionnant... Mme Nieurlet ne songe plus à s'en aller. Elle attend M. Perche, qui s'avance vers leur banc. Sa silhouette est svelte et son allure martiale. Ses yeux sont clairs et ses gestes mesurés, mais son front est soucieux comme si la nervosité de la Bourse le hantait...

Il paraît que, grâce à vous, elle commence à bien s'habituer dans la maison. — J'en suis très flattée... Que pensez-vous de Mme Nieurlet? — C'est une brave femme. — C'est tout? — C'est tout! — Et Mme de Belterre? Comment va-t-elle? — On raconte qu'elle fait des progrès de géant. Ça doit signifier qu'elle se lève. — N'hésitez pas une autre fois à vous renseigner davantage. Vous savez que j'aime beaucoup les nouvelles. — Bien madame! Je m'informerai. — Savoir ce qui se passe! Quelle occupation pour l'ancienne préfète! Tout ce qui vit-aux alentours est sous sa surveillance... A 3 heures, sa table de bridge est dressée. Dans un coin, sur un guéridon, le plateau pour le thé se trouve préparé, ainsi qu'une assiette de gâteaux secs. Exactes au rendez-vous, la générale Luchain, Mme Deluc et la présidente Vermuche arrivent en même temps.

Salutations. La générale Luchain, qui est incapable de prononcer une phrase sans avoir au préalable caressé de la langue sa lèvres supérieure, occupe le fauteuil. Ayant été très mondaine, elle a toujours été fort coquette. Périodiquement elle demande au coiffeur de lui donner l'illusion qu'elle est encore blonde. La nature l'ayant douée de forces trop pléines, elle s'efforce d'en atténuer l'ingratitude. Comprimée dans une gaine étroite, elle est obligée de tenir son buste très raide. Mais cette tension continuelle s'accorde parfaitement avec son caractère autoritaire. N'emploie-t-elle pas volontiers le ton du commandement? Si, pour terminer ses jours, elle a fait choix de Sainte-Opportune, c'est à cause de ses constantes disputes avec sa fille chez qui elle habitait. Depuis cette séparation, toutes deux s'entendent très bien. Mme Deluc, elle, a toujours été considérée comme une enfant, par son mari. Lorsque celui-ci est mort, le notaire l'a amenée dans cette maison, comme il aurait con-

fié une orpheline à une oeuvre charitable. Elle est simple et douce. Efficace et timorée, elle se dissimule le plus souvent dans un coin, recroquevillée sur elle-même, comme si sa vue pouvait être une gêne pour les autres. Pourtant, très sensible, elle accepte toutes les invitations. Elle est reconnaissante à ces dames de penser à elle, bien que le seul rôle qu'on lui réserve soit celui de bouche-trou. Quant à la présidente Vermuche, c'est cette voisine de table de Mme Nieurlet, qui parle le plus souvent à voix basse, mais qui, dès qu'elle hausse le ton, se révèle une infatigable bavard, débitant sans arrêt des propos d'une prodigieuse insignifiance. Son groupe, préférant tout au silence, l'écoute volontiers. Tel est le cercle dans lequel est admise en ce jour Mme Nieurlet. La préfète ayant expliqué que la nouvelle pensionnaire, parmi ses parents et ses relations, porte le titre de "marquise", ces dames, dans un concert d'exclamations sympathiques, déclarent adopter cette appellation charmante. Restée très timide malgré son âge, Claire trou-

vet de plaisir. Les cartes sont préparées, mais les joueuses ne les prennent pas encore. Elles ont trop de choses à se raconter. — Et vos douleurs, Mme Luchain? — Comme si c'était une question aléchant, la générale passe la langue sur ses lèvres. — Je prends des cachets, qui me soulagent dit-elle, mais ne parlons pas trop tôt et touchons du bois. — Mme Deluc, s'efforçant toujours d'être aimable, tend le manche de son parapluie, qui est d'ailleurs en celluloid, mais a l'apparence d'un jonc. — Mme Nieurlet, hantée par l'idée d'un incendie toujours possible, demande quelle conduite adopteraient ces dames si une telle catastrophe se produisait à Sainte-Opportune. — Moi, trouve la préfète, je courrais dans l'escalier. — Et s'il flambait aussi? — Je me précipiterais si vite que j'arriverais avant les flammes. — Moi, je me servais d'un autre moyen, dit la générale. Je sauterais par la fenêtre dans le drap que me tendraient certainement les postiches. (A suivre)

Le Montréal perd deux parties sur trois - Ian Hume s'assure les honneurs

Le Montréal gagne et perd à Baltimore

Baltimore, 29. — Les Royaux de Clay Hopper et les Orioles de Baltimore en venant aux prises hier dans un programme double de la Ligue Internationale et les deux équipes gagnèrent chacune une partie, le Montréal l'emportant dans la joute initiale par le compte de 3 à 2 tandis que les locaux gagnaient dans la finale, limitée à sept manches, par le compte de 10 à 8. Dans cette dernière rencontre, les Orioles s'assurèrent la victoire à la suite d'un ralliement de six points à la sixième manche après avoir compté quatre fois la manne en finale. Comme les Chefs de Syracuse divisèrent avec les Red Wings de Rochester, le club du président Hector Racine a pu conserver son avance en tête du circuit Shaughnessy. Les Royaux ont un avantage de treize parties sur le Syracuse, son plus proche rival.

Jean-Pierre Roy a remporté la victoire dans la première joute. Bien qu'un peu erratique et accordant 11 passes au premier, Roy s'est toutefois montré solide en finale. Les moments critiques et d'accord que cinq coups sûrs, 12 joueurs demeurèrent sur les buts.

Un de ces cinq coups sûrs fut un coup de circuit d'Howie Moss, qui en frappa aussi un autre dans la deuxième joute, cette fois avec les buts remplis.

West Hooks et Badura se succédèrent au monticule pour les Orioles dans la première joute et bien que n'ayant accordé que sept coups sûrs, les Royaux surent en profiter pour compter trois points.

Les Royaux semblaient aussi en bonne voie de remporter la deuxième joute en menant par le score de 7 à 4 lorsque les Orioles s'amènèrent au bâton pour la sixième manche. Banta faiblit à ce moment et les locaux en profitèrent pour se rallier et compter six points et s'assurer la victoire.

Les Royaux avaient furieusement débuté dans la deuxième joute alors que Johnny Jorgensen et Lou Riggs frappèrent chacun un coup de circuit pour compter les deux premiers points de la joute.

Les Royaux commencent au jourd'hui, une série contre les Ours de Newark puis se rendront à Jersey-City à la fin de la semaine avant de revenir à Montréal.

MONTREAL	AB	P	CS	R	A
Jorgensen, cg.	4	0	0	0	4
J. Robinson, 2b.	3	0	1	2	3
Riggs, 3b.	3	0	0	2	3
Naylor, cc.	4	1	0	2	0
Durrett, cd.	3	1	1	2	0
Tatum, lb.	4	1	3	6	1
Campanis, ac.	3	0	1	2	7
Franks, r.	3	0	1	5	0
Roy, i.	4	0	0	1	0
Total	31	3	7	27	13

BALTIMORE	AB	P	CS	R	A
Campbell, cg.	3	0	0	3	0
Repass, ac.	3	0	0	4	0
E. Robinson, lb.	5	0	2	11	0
Moss, 3b.	5	1	0	1	0
Lollar, r.	3	1	0	3	0
Mellendick, cc.	5	0	0	0	0
Ward, cd.	2	0	1	3	0
Cihocki, 2b.	3	0	1	2	4
West, l.	2	0	0	2	0
zKahn, i.	1	0	0	0	0
Hooks, l.	0	0	0	0	0
zzStaller, r.	0	0	0	0	0
Badura, l.	0	0	0	0	0
Total	29	2	5	27	15

z—Frappa pour West à la 6e.
zz—Frappa pour Hooks à la 8e.

Montréal . . . 00030000—3
Baltimore . . . 01000000—2

Sommaire: — Erreurs: Riggs, Campanis, Tatum. Points produits par Cihocki, West, Roy, Campanis, Moss. Deux vols: Cihocki, Campanis. Sacrifices: Ward, Doubles-jeux: Repass à E. Robinson; Campanis à Tatum; Campanis à J. Robinson à Tatum (3); Repass à Cihocki à E. Robinson; Hooks à Repass, E. Robinson. Laissés sur les buts: Montréal 6; Baltimore 12. Buts sur balles de West 3; Roy 11; Hooks 1; Badura 1. Retirés au bâton, par Roy 5; West 1. Lanceur perdant: West. Arbitres: Solodare et Culbreth. Temps: 2:30.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL	AB	P	CS	R	A
Jorgensen, cg.	4	2	3	0	0
J. Robinson, 2b.	3	1	0	4	0
Riggs, 3b.	3	1	0	2	0
Naylor, cc.	4	0	1	4	0
Durrett, cd.	4	0	2	0	0
Tatum, lb.	4	1	4	0	0
Campanis, ac.	4	2	3	1	0
Howell, r.	4	0	1	3	0
Banta, l.	3	1	2	0	0
Gabbard, l.	0	0	0	0	0
zFranks, r.	0	0	0	0	0
xxNagy, i.	0	0	0	0	0
Total	33	8	12	18	2

x—Frappa pour Gabbard à la 8e.
xx—Court pour Franks à la 7e.

BALTIMORE	AB	P	CS	R	A
Campbell, cg.	2	2	0	4	0
Repass, ac.	4	1	2	3	0
E. Robinson, lb.	4	1	4	2	0
Moss, 3b.	3	2	3	2	2
Lollar, r.	2	1	5	1	0
Mellendick, cc.	2	1	0	0	0
Ward, cd.	3	1	1	1	1
Cihocki, 2b.	3	1	1	1	1
Barillari, l.	0	0	0	0	0
Roche, l.	1	0	0	0	0
Calvert, i.	1	0	0	1	0
zKahn, i.	1	0	0	0	0
Podgajny, l.	0	0	0	0	0
Total	26	10	8	21	8

z—Frappa pour Calvert à la 6e.
zMontreal . . . 240 010 1—8
zBaltimore . . . 400 006 x—10

Sommaire: — Points produits par Jorgensen, Riggs, E. Robinson, Lollar 3, J. Robinson, Repass 4, Franks. Circuits: Jorgensen, Riggs, Lollar, Moss, Repass. Doubles-jeux: Repass à Cihocki à E. Robinson; E. Robinson à Lollar. Laissés sur les buts: Montréal 9; Baltimore 2. Buts sur balles de Banta 3; Barillari 1; Roche 1; Calvert 2; Gabbard 1; Podgajny 1. Retirés au bâton par Banta 3. Coups sûrs,

Un succès à l'ouverture de Connaught

Ottawa, 29. — Les courses à la piste d'Aylmer, sous les auspices du Connaught Park Jockey Club, ont été inaugurées samedi dernier, sous la direction de Tommy Gorman. Cette première matinée fut couronnée de succès car plus de six mille personnes ont été témoins des épreuves à l'affiche et au mutuel les employés ont été tenus fort occupés.

Stogie, le gros favori de la 6e course, a remporté les honneurs de la victoire dans cette épreuve, qui était la principale de l'après-midi. Ce coursier a gagné le handicap Briannine, disputé sur une distance de cinq furlongs et demi, triomphant de Amazed et de Mask and Wig, qui se classèrent respectivement 2e et 3e.

Le programme de huit courses fut fertile en émotions. Happy Days, un autre favori, commença la journée en gagnant par deux longueurs et demi dans un affaire d'un mille et un seizième.

La course à obstacle fut marquée par une couple de chutes. Lone Gallant, qui gagna quatre de ses cinq courses à Woodbine, était de grand favori, mais l'épreuve fut gagnée par Little Storm.

Lone Gallant livrait une lutte corse à Little Storm, lorsqu'il trébucha à l'avant dernier obstacle. Le cheval ne se blessa pas et son jockey, Steve Becroft, fut conduit à l'hôpital d'où l'on rapporte que ses blessures n'ont pas graves.

Résultat des épreuves:

1ère COURSE. — 6 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. Temps 1:15.
No. Bourse, Becroft, 115.
Winding Sun, Chevalier, 118.
Green Hickory, Harris, 118.
Quarto, Pinkstaff, 115.
Vantroy, Miller, 115.
Miktoke, Brinson, 117.
Hiroma, Applebee, 113.
Christabel, Redmond, 113.

2ème COURSE. — 1 7/8 mille. Bourse \$600. 4 ans et plus. Temps 2:48 4/5.
Little Storm, Lefevre, 134.
Royal Oak, Brinson, 137.
Hunting Home, Brown, 147.
Oute, Smith, 135.
Lone Star, Becroft, 155.
Don Bane, MacNamara, 150.
82 au mutuel rapporté sur Little Storm 9.80, 3.00, 2.45; sur Royal Heels 3.85, 2.50; sur Hunting Home 2.85.

3ème COURSE. — 5 1/2 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. Temps 1:09.
Pop Stand, Venero, 110.
Paddy, Stretton, 117.
Cave Mark, Redmond, 111.
Pauline, Chevalier, 118.
Styx, Miller, 113.
Tide Way, Skidmore, 112.
Superior, Diaz, 107.
My So, Brinson, 117.
Virtuose, Applebee, 117.
Four Fifty, Pinkstaff, 108.

4ème COURSE. — 2 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. Temps 1:09.
All Teddy, Becroft, 120.
Doc Brown, Venero, 113.
Wild Wind, Miller, 113.
Sauges Marie, Redmond, 110.
Big John, Diaz, 108.
My Dickie, Skidmore, 115.
Rogette, Applebee, 115.
Hemlock, Brinson, 109.
Peep Toss, Pinkstaff, 117.

5ème COURSE. — 1 mille et 70 verges. 3 ans et plus. Bourse \$700. Temps 1:47.
Jones First, Slape, 112.
Topridge, Harris, 117.
Michiganider, Venero, 115.
Slap Up, Chevalier, 117.
Driving Power, Miller, 112.
Bonnar, Applebee, 117.
Close Kin, Mann, 118.
Peaches, Skidmore, 112.

6ème COURSE. — 5 1/2 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. Temps 1:07 2/5.
Stogie, Venero, 114.
Amazed, Applebee, 114.
Mask and Wig, Harris, 116.
Virtuose, Chevalier, 115.
Lady Golden, Chevalier, 116.
Chafian, Diaz, 108.
Spey Grass, Miller, 113.
Flying Julia, Skidmore, 108.

7ème COURSE. — 1-1/16 mille. Bourse \$700. 4 ans et plus. Temps 1:49 4/5.
Happy Days, Applebee, 118.
Cease Fire, Venero, 113.
Close Kin, Mann, 118.
Tro's Pride, Slape, 113.
Imperial Scout, Pinkstaff, 113.
Best Paper, Harris, 115.
New Paper, Chevalier, 118.
82 au mutuel rapporté sur Happy Days 2.95, 2.80, 2.55; sur Cease Fire 4.60, 3.10; sur Close Kin 2.55.

8ème COURSE. — 5 1/2 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. Temps 1:10.
April One, Brinson, 113.
Palvire, Venero, 113.
Rona Call, Villardito, 108.
Free World, Chevalier, 118.
New Life, Miller, 113.
Derrother, Calderon, 113.
Fielded, Diaz, 113.
Onion Echo, Slape, 113.
Savings Bank, Lynn, 113.
Miss Canada, Harris, 118.

82 au mutuel rapporté sur April One 17.05, 8.90, 4.00; sur Palvire 9.15, 3.90; sur Rona Call 7.50.

Dans la ligue Internationale

Joutes d'hier: Toronto . . . 000 000 010—1 8 1
Jersey City 200 000 02x—4 7 1
Brown et Camelli; Hoover et Gladd.
Toronto . . . 000 114 0—6 13 0
Jersey City . . . 000 000 2—2 8 2
Deal et Erautt; Fowler, Grissom (6) et Rolandson.
Buffala . . . 001 002 001—4 11 0
Newark . . . 003 000 000—3 3 2
Manders et Tabacheck, Youtin (7)
Karpel et Berra.
Buffalo . . . 000 000 0—0 3 2
Newark . . . 003 034 x—10—6 1
Curtis, Eaton (5) et Yount; Pillette et Berra.
Syracuse . . . 000 000 000—0 5 0
Rochester . . . 000 000 01x—1 8 1
Schultz et Just; Gardner et Marshall.
Syracuse 011 020 000 1—5 7 2
Rochester 200 000 000 4—16 2
Carter, Prendergast (3) et West; Surkont et Bucha.

sur balles de Barillari, 5 en 1 2/3 manche; Calvert, 4 en 4 manches; Gabbard, 2 en 2/3 manche; Roche, 2 en 1-3 manche; Banta, 6 en 5-13 manches; Podgajny, 1 en 1 manche. Mauvais lancer: Calvert. Balle passée: Lollar. Lanceur gagnant: Calvert. Lanceur perdant: Gabbard. Arbitres: Culbreth et Solodare. Temps 1:45. Assistance: 28,038.

Prix élevés payés hier à Blue Bonnets

Les matinées de courses organisées par le Blue Bonnets Raceway, à la piste du Boulevard Decarie, continuent d'attirer de nombreux amateurs du trot et de l'amble et hier après-midi pas loin de quatre mille personnes ont été témoins des épreuves à l'affiche et toutes ces courses ont été fort intéressantes et contestées.

Si les amateurs ont pu voir de belles courses les habitués du mutuel, qui ont réussi à choisir les gagnants, ont pu faire de jolis gains car les prix furent élevés et particulièrement dans la quiniella car ce genre de pari a rapporté à \$84.35 pour la mise habituelle de \$2.00.

Dans la classe spéciale de deux épreuves pour une bourse de \$250 les rapides coursiers Frontenac Gratlan et Tom C. Gratlan causèrent une surprise en capturant une fois chacun les honneurs de la 1ère position, tandis que le favori de la course, le réputé Dot Chapel termina une fois en deuxième position et dans l'autre épreuve il dut se contenter de la septième place.

Dans la classe 2:23 trot et amble pour une valeur de \$250, Toddy Girl a brillé d'un vif éclat en s'assurant la première position. Quelque peu négligé des parieurs, Toddy Girl rapporta la jolie somme de \$12.10 pour la mise habituelle de deux dollars. Le favori Joe Burns se classa 1er dans la classe 2:26 amble pour \$125, tandis que June Harvester et Spencer Lee furent les meilleurs dans la classe 2:25 pour un montant de \$200.

Pine Ridge Henley et Ingleside l'emportèrent dans la classe spéciale trot et amble.

Mercrdis soir de cette semaine, le promoteur Emile Gauthier présentera un autre matinée de premier choix. Il y aura neuf courses à un programme et la 1ère épreuve débutera à 6 heures précises.

Dimanche prochain la Blue Bonnets Raceway offrira au public l'important derby trot attendu avec impatience des fervents de ce sport. Voici la liste des 13 coursiers qui prendront place au départ dans cette classique:

Dot Chapel, 2:08 1/2, Protector, Arthur Beaudin, Montréal. Abbe M. Volo, 2:08 1/2, bbe Guy, D. Caron & Fils, Québec; Grand Town 2:06 3/4, Highland Scott, Arthur Giard, St-Hyacinthe; Provident 2:06, Spencer, Léger Drolet, Québec; Seven Up 2:05 3/4, Follow Up, Léger Drolet, Québec; Mabel Hanover, 2:08 1/2, Calumet Chuk, Jos. Cauchon, Québec; Cannon Ball, 2:02, Guy Day, Jos. Cauchon, Québec; Gentlemen Jim, 2:02, Lord Jim, Napoleon Gignac, Montréal; Max Hanover, 2:13 1/2, Mr. McSwain, Eddy Blouin, Sherbrooke; Paluchuk, 2:06 1/2, Chamber Chuck, Lucien Dugré, Sherbrooke; Chuck Signal, 2:04 1/2, Albert Chuck, J-Bte Couture, Québec; Guy Scott, 2:06, Arion Guy, Lionel Pédalou, St-Jean; Hurry Up, 2:05, Follow Up, Henri Durand, Québec.

Voici les résultats des courses disputées hier:

Classe spéciale Bourse \$250. 2 Epreuves:
Frontenac Gratlan, (L. Descoteaux) 1-4 Tom C. Gratlan, (J.-R. Balloch), 6-1; Dot Chapel, (R. Courchesne), 7-2; Peter Paich, (G. Flood), 2-7.

Ont aussi couru: Laura Belle, Don Bryson, Billy Bird.
Temps: 1 mille 2:15, 1-1/16 mille 2:22 3/4.

Prix payés. 3ème Course, Frontenac Gratlan 9.90, 5.55; Peter Paich 5.00; 6ème course, Tom C. Gratlan, 7.20, 2.95; Dot Chapel, 2.75.

2:23 Trot et Amble Bourse \$250.
1—Toddy Girl (D. McCoy), 1-1;
2—Miss Ruth (B. Moran), 8-2;
3—Minto Leo (B. Moran), 8-2;
4—Lola Volo (R. Courchesne) 3-5.

Ont aussi couru: Dan Spencer, Kitty Kent, Larry Volo, Dora McGregor, Patrick Watts, Princess Gadsby.
Temps: 1 mille 2:14 1/4; 1-1/16 2:22 3/4.

Prix payés: 1ère course Toddy Girl 12.10-5.20; Miss Ruth 9.85; 4e course Toddy Girl 6.90-4.60, 2.95.

2:26 Amble. Bourse \$125.00. 1ère épreuve.
Joe Burns, (L. Poulin), 1; Tony Texas Gratlan, (R. Courchesne), 3; Lougarou, (C.H. Bouchard), 3; Black Pepper, (G. Hammond) 4.
Temps: 1 mille, 2:16 3/4.
Prix payés: Joe Burns 5.55, 3.30; Tony Texas Gratlan, 4.40.

2:25 Trot bourse \$200, 2 épreuves
Spencer Lee, A. Fontaine, 2-1; June Harvester, Léo Poulin, 1-4; Lolie Stout, R. Archambault, 5-2; Dorothy Stout, J.-R. Balloch, 3-8.

Ont aussi couru: Ritza, Diane Gratlan, Opal Hanover, John Hill.
Prix payés: 7e course, June Harvester, 4.70, 3.10; Spencer Lee, 5.50; 10e course, Spencer Lee, 8.75, 3.50; Lolie Stout, 10.55.
Temps: 1 mille, 2:17 1/2; 1-1/16 mille, 2:27 1/2.

Classe spéciale, Trot et Amble. Bourse \$250, 2 épreuves.
Ingleside (J.-R. Balloch) . . . 2 1
Pine Ridge Henley (R. Courchesne) . . . 1 5
Charlie Volo (J. outBillier) . . . 3 2
Holy road Francis (G. Flood) 4 3
Ont aussi couru: Madam Volo, March Direct, Jitter Bug, Pat Hill.
Temps: 1 mille, 2:14 3/4; 1-1/16 mille, 2:23.

Prix payés: 7e course, Pine Ridge Henley, 12.00, 7.75; Ingleside, 7.75; 5e course, Ingleside, 2.50, 2:15, Charlie Volo, 3.65.

Canadien défit

A l'arena de Lachine hier soir, les joueurs du club de crosse Lac Beauport ont battu les Canadiens de St-Jean par le compte de 14 à 12 dans une joute régulière de la ligue Senior de Québec. Roger Desrosiers fut le héros des vainqueurs en enregistrant quatre buts, tandis que Malboeur et Angle brillèrent également à l'offensive.

Les Orioles l'emportent

Baltimore, 29. — Les Royaux de Montréal ont dû baisser pavillon devant les Orioles de Baltimore samedi dernier, car les équipiers du géant Thomas l'emportèrent sur les représentants de la métropole canadienne et gagnèrent cette partie par le compte de 6 à 5, grâce à un ralliement de la huitième manche alors que les locaux enregistrèrent trois points.

Le lanceur Cardoni fit très bien dans les sept premières manches, tenant ses rivaux à cinq coups sûrs, mais tout à coup il perdit contrôle et dans la huitième les Orioles prirent le devant. Chet Kehn fut envoyé à la rescousse mais la joute était alors perdue.

Lollar fut le gros canon des vainqueurs avec deux coups de circuit tandis que les autres gros frappeurs de la partie furent Howie Moss avec un trois buts et un simple, Tom Tatum, avec un coup de circuit et Red Durrett avec trois coups sûrs.

PARTIE DE SAMEDI

MONTREAL	A	P	C	R	A	E
Jorgensen, c.g.	4	0	2	1	0	0
J. Robinson, 2b.	5	1	1	0	5	0
Riggs, 2b.	4	1	0	1	1	0
Naylor, c.c.	4	1	1	3	1	0
Durrett, c.d.	4	1	3	3	0	1
Tatum, lb.	4	1	1	10	1	0
Campanis, ac.	3	0	1	2	2	0
Howell, r.	4	0	0	4	0	0
Cardoni, l.	3	0	0	0	3	0
Kehn, l.	0	0	0	0	0	0
xFranks, r.	0	0	0	0	0	0
xxRoy, i.	0	0	0	0	0	0
Totaux	35	5	9	24	12	2

x—Frappa pour Kehn à la 9e.
xx—Court pour Franks à la 9e.

BALTIMORE	A	P	C	R	A	E
Campbell, c.g.	4	1	0	1	0	0
Repass, ac.	4	0	1	1	5	0
Robinson, lb.	4	0	1	7	0	0
Moss, 3b.	4	1	2	2	0	0
Lollar, r.	3	2	2	5	1	1
Mellendick, c.c.	4	1	1	5	0	0
Cihocki, 2b.	4	1	1	3	2	0
Podgajny, l.	1	0	0	1	0	0
zTiedemann, l.	1	0	0	0	0	0
Flanigan, l.	0	0	0	0	0	0
zKahn, i.	1	0	1	0	0	0
Barillari, l.	0	0	0	0	0	0
Totaux	33	6	9	27	11	1

z—Frappa pour Padgajny à la 7e.
zz—Frappa pour Flanigan à la 7e.

Montréal . . . 010 013 000—5
Baltimore . . . 100 200 03x—6

Sommaire: — Points produits par Moss, Campanis 2, Lollar 3, Tatum, Naylor, Durrett, Cihocki, Kahn, Deux-buts: Naylor, E. Robinson, Durrett, Mellendick, Trois-buts: Moss. Circuits: Lollar 2, Tatum, But volé: Durrett. Sacrifice: Ward. Laissés sur les buts: Montréal 7; Baltimore 8. Buts sur balles de Cardoni 3; Podgajny 2; Barillari 1. Retirés au bâton, par Cardoni 4; Podgajny 3; Barillari 1. Coups sûrs, sur balles de Podgajny, 7 en 7 manches; Cardoni, 9 en 7 1/2 manches; Barillari, 1 en 1 manche; Flanigan, 1 en 1 manche; Kehn, 0 en 2-3 manche. Frappés par le lanceur, par Podgajny (Riggs); par Cardoni (Lollar). Mauvais lancer: Podgajny. Balle passée: Flanigan. Lanceur perdant: Cardoni. Arbitres: Solodare, Culbreth et Winters. Temps: 2:00. Assistance: 21,577.

Résultats des joutes disputées samedi

LIGUE NATIONALE

St-Louis . . . 000 000 200—2 3
Boston . . . 010 100 30x—5 8 2
Breechen, Wilks, Barrett et Rice, Klutz; Spahn et Masi.

1ère partie:
Pittsburgh . . . 000 012 000—3 9 0
Brooklyn . . . 000 012 001—4 8 1
Heintzelman, Roe et Lopez; Behrman, Case et Anderson.

2e partie:
Pittsburgh . . . 000 200 001—3 7 0
Brooklyn . . . 210 000 10x—4 7 0
Albosta, Gables, Hallett, Bahr et Salkeld; Baker, Higbe

Nouvelle ordonnance de la Commission du salaire minimum

Des congés annuels payés aux employés d'établissements industriels et commerciaux

La commission du salaire minimum, qui relève du ministère provincial du travail, dirigé par M. Antonio Barrette, vient de faire approuver la présente ordonnance, accordant des congés annuels payés, aux employés d'établissements industriels ou commerciaux.

Voici le texte de cette nouvelle ordonnance:

La Commission du salaire minimum, en exécution de la Loi du salaire minimum (S.R.Q., 1941, c. 164).

Ordonne et décrète par la présente ordonnance no 3, ce qui suit, savoir:

1° **Application:** La présente ordonnance régit les employeurs exploitant un établissement industriel ou commercial, et leurs salariés.

2° **Etablissement industriel et commercial:** Les termes "établissement industriel" et "établissement commercial" ont respectivement le sens que leur donne l'article 6 de l'ordonnance no 4, 1942, de la Commission.

3° **Exceptions:** La présente ordonnance ne s'applique pas

a) aux salariés régis par décret rendu en exécution de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, c. 163);

b) aux domestiques de maison;

c) aux salariés travaillant à des exploitations agricoles;

d) aux salariés d'industries saisonnières;

e) aux salariés occupés à des travaux de construction d'immeubles;

f) aux salariés des corporations municipales, des corporations scolaires ou d'autres corporations publiques;

g) aux salariés soustraits à l'application d'une ordonnance de la Commission;

h) aux concierges ni aux gardiens de maisons de rapport, d'édifices à bureaux ou d'immeubles quelconques;

i) aux salariés régis par l'ordonnance no 39, 1942, de la commission (opérations forestières);

j) aux salariés bénéficiant de congés annuels payés aux termes d'une autre ordonnance de la commission.

4° **Territoire d'application:** Le territoire d'application de la présente ordonnance est la province de Québec.

5° **Droit au congé:** Tout salarié régi par la présente ordonnance, a droit

a) après un an de service continu pour son employeur, à un congé annuel continu payé d'une durée minimum de sept jours ouvrables; et

b) s'il n'a pas un an de service continu pour son employeur, à un congé annuel continu payé d'une durée minimum d'autant de demi-jours qu'il a de mois de calendrier de service continu pour son employeur.

6° **Période de service continu donnant droit au congé:** Pour chaque congé annuel payé, la période de service continu pour un employeur donnant droit à tel congé, s'établit du premier mai d'une année au trente avril de l'année subséquente.

7° **Droit au congé pour 1946:** Le droit au congé pour l'année 1946 naît à la date de l'entrée en vigueur de la présente ordonnance et sa durée s'établit d'après la durée de service au 1er mai 1946.

8° **Services continus:** La durée des services continus doit s'entendre de la période pendant laquelle le salarié est lié à son employeur par un contrat de travail, même si l'exécution de celui-ci a été interrompue sans qu'il y ait résiliation ou contrat.

Ne sauraient notamment être considérés comme interrompant la durée des services continus, les jours de maladie, si le contrat n'a pas été résilié, les jours de chômage, les périodes de congé annuel, le délai-congé, les absences autorisées, si le travailleur n'a pas occupé, pendant ces journées, un autre emploi rémunéré.

9° **Rémunération:** Le salarié a droit pour son congé, à une rémunération équivalente

a) s'il est payé exclusivement au temps, au salaire qu'il aurait gagné pendant la période de congé;

b) s'il est payé suivant un autre mode, à deux pour cent (2%) du salaire gagné durant la période de service lui donnant droit à tel congé (1er mai-30 avril).

10° **Avantages additionnels:** Durant le congé de son salarié, l'employeur doit continuer à lui procurer les avantages en nature et autres auxquels il a droit, tels que la contribution à un fonds de pension, la contribution à une police d'assurance-groupe sur la vie, les bénéfices de soins médicaux, etc.

11° **Échéance de la rémunération:** L'employeur doit payer au salarié avant son départ, sa rémunération pour congé.

12° **Période de prise de congé:** Chaque congé doit être donné dans les douze mois de la date à laquelle le droit à tel congé est acquis, i. e. au 1er mai de chaque année.

13° **Fixation de la date de congé pour 1946:** Le congé annuel a droit un salarié pour sa durée de service au 1er mai 1946 (a. 7) doit être donné avant le 31 décembre 1946, sauf si le salarié a déjà obtenu pour telle période, depuis le 1er janvier 1946, un congé équivalent à celui prescrit par la présente ordonnance.

14° **Fixation de la période de congé:** L'employeur doit faire connaître au salarié au moins quinze jours à l'avance la période de son congé.

15° **Résiliation du contrat de travail:** Lorsque le salarié quitte son emploi, il a droit à une indemnité

a) représentant la rémunération payable lors de la prise du congé auquel il a un droit acquis, s'il n'a pas pris tel congé, et

b) représentant deux pour cent (2%) du salaire gagné depuis le premier jour précédant la date de son départ.

16° **Conventions interdites:** Toute stipulation d'un contrat individuel de travail ou d'une convention collective ou non conforme à la présente ordonnance, même comportant une indemnité compensatrice, est interdite.

17° **Mentions au registre:** L'employeur, en plus des mentions obligatoires en vertu d'une ordonnance ou d'un règlement de la Commission, doit mentionner dans son registre de travail, pour chaque salarié

a) la date de son entrée au service;

b) la durée de son congé annuel payé;

c) la date de son départ en congé;

d) le montant et la date du paiement de l'indemnité versée pour la durée de son congé.

18° **Durée:** La présente ordonnance demeurera en vigueur jusqu'au 1er janvier 1948.

19° **Entrée en vigueur:** La présente ordonnance entrera en vigueur à la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Les problèmes des institutrices rurales

M. Léo Guindon soutient que 5,000 d'entre elles refuseront de signer leur engagement

Saint-Jean, N.-B., 29 (C.P.) — Le chef de police Alexander Calder, de Moose-Jaw, Saskatchewan, a été élu président de l'Association des chefs de police du Canada ici, à la conclusion du congrès. Charles Barnes, assistant-chef de police de Montréal a été nommé premier vice-président et le chef de police Horace-E. McLeese, de Saint-Jean-deuxième vice-président. Les directeurs ont été élus par acclamation.

Les chefs de police se réuniront à Montréal pour leur congrès annuel l'an prochain.

George A. Shea, directeur de la police du Canadian National, de Montréal, a été élu secrétaire-trésorier.

Les directeurs suivants ont été élus par acclamation: le chef George Fox, de Halifax; le chef James Bowes, de Sackville, N.-B.; le chef Peter White, de Summerside, I.P.E.; le chef Joseph Griffiths, d'Outremont, Québec; le chef C.-E. Bagnall, de Chatham, Ont.; l'assistant-chef J. B. Scott, de la police du C.N.R., Winnipeg; le chef Robert Waler, de Swift Current, Sask.; le chef George Harvey, de Lethbridge, Alberta; T.-W.-C. Parsons, commissaire de la police de la Colombie canadienne, de Victoria.

Le nouveau président est immédiatement entré en fonction. Le président sortant de charge est Thomas-H. Carson, chef de police d'Owen Sound, Ontario.

Le congrès a approuvé une résolution demandant des châtiements plus sévères contre les personnes trouvées coupables d'assauts criminels contre les femmes et les enfants.

L'association appuiera aussi la campagne pour que tous les citoyens fassent prendre leurs empreintes digitales.

20° **Minimum devenu maximum**

Dans un seul district, soit le district no 16, sur 16 commissions scolaires, une seule, celle de Ste-Anne de Sabrevoie, a consenti à renouveler ses contrats d'engagement avec des institutrices prévoyant une échelle qui va de \$600 à \$900. Des 15 autres commissions, trois qui payent \$500 ou moins, payeront désormais \$600. Les 12 autres commissions, dont les traitements variaient entre \$600 et \$900, se prévalent maintenant de la loi pour ne donner que \$600 et rien de plus, aux maitresses d'écoles. Cette décision affecte environ 125 institutrices.

La même chose se produit dans la soixantaine d'autres districts ruraux de la province. Autre exemple, les institutrices de l'Association du diocèse de Joliette, sont en face de la même attitude de la part des commissaires. Aussi les 207 institutrices de ce district, à leur assemblée du 16 du courant, ont-elles décidé de ne pas signer leur engagement si l'échelle établie l'an dernier n'était pas respectée.

Une interprétation contraire à l'esprit de la loi

"Nous regrettons, a dit M. Guindon, que la loi Duplessis, par laquelle le gouvernement de cette province vient en aide financièrement aux commissions scolaires ne soit pas comprise par les commissaires ruraux, et qu'ils s'en servent, en majorité, pour être injustes envers les institutrices.

Conseil de la corporation

"Nous espérons, a continué M. Guindon, que d'ici la réunion du conseil général de la corporation, en août prochain, les commissions scolaires rurales voudront accorder à leurs institutrices au moins le traitement de 1945-46. Sans cela la loi Duplessis aura manqué son but: celui de donner satisfaction aux commissions scolaires et au personnel enseignant.

"D'ici la tenue du conseil général de la corporation, celle-ci a demandé aux institutrices rurales de ne pas donner leurs services à des conditions inférieures à celles de l'an dernier.

"L'enseignement, a dit en terminant le président, est une tâche suffisamment ingrate, sans que la majorité de nos commissaires ruraux en éloignent par des offres de traitement ridicules ceux qui veulent s'en faire une carrière."

En juin dernier, il manquait 1357 institutrices qualifiées pour nos écoles rurales, et il y avait en plus 184 écoles fermées, faute d'institutrices. Si un règlement n'est pas trouvé d'ici septembre, ces chiffres pourraient doubler et même tripler.

En dehors des personnes qualifiées, actuellement dans l'enseignement, il n'y a qu'environ 3,500 jeunes filles possédant des diplômes d'enseignement, et la grande majorité d'entre elles ont déjà refusé d'enseigner au traitement qui leur était offert.

Canots et petites embarcations en vente à Ajax, Ont.

Les excursionnistes, chasseurs, pêcheurs et fervents des sports au grand air auront l'occasion de soumissionner pour l'achat de douze petites embarcations déclarées en surplus, présentement à Ajax (Ont.), offertes en vente par adjudication par la Corporation des biens de guerre. Huit de ces embarcations sont munies d'un moteur hors-bord.

Sont offerts en vente deux canots "Peterborough", longueur: 16', recouverts de caneva; deux ex-ravitailleurs d'avions, longueur: 18', avec hélice, gouvernail et roue de direction, mais sans moteur; deux chaloupes, longueur: 16' munies d'un moteur hors-bord; une chaloupe, longueur: 10', munie d'un moteur hors-bord, et cinq canots de sauvetage d'iver en bois contreplaqué, longueur: 13', fond plat en forme de toboggan couvert de métal, muni de deux patins en acier et quatre poignées détachables pour déplacement sur la glace.

Une course de pigeons

Le dépôt central des messageries du réseau national, à Montréal, a servi samedi dernier de point de départ officiel d'une course de pigeons. A sept heures du matin, deux caisses renfermant environ 50 oiseaux appartenant au club de pigeons de Goderich, Ontario, ont été ouvertes et en moins de deux minutes tous les "coursiers" étaient en route pour Goderich, une distance de 466 milles par chemin de fer. Des représentants des messageries du Canadien National ont télégraphié aux propriétaires des pigeons la vitesse et la direction du vent à l'instant du départ.

L'assistant-chef Barnes à l'honneur

Le prochain congrès des chefs de police aura lieu à Montréal l'an prochain

Saint-Jean, N.-B., 29 (C.P.) — Le chef de police Alexander Calder, de Moose-Jaw, Saskatchewan, a été élu président de l'Association des chefs de police du Canada ici, à la conclusion du congrès. Charles Barnes, assistant-chef de police de Montréal a été nommé premier vice-président et le chef de police Horace-E. McLeese, de Saint-Jean-deuxième vice-président. Les directeurs ont été élus par acclamation.

Les chefs de police se réuniront à Montréal pour leur congrès annuel l'an prochain.

George A. Shea, directeur de la police du Canadian National, de Montréal, a été élu secrétaire-trésorier.

Les directeurs suivants ont été élus par acclamation: le chef George Fox, de Halifax; le chef James Bowes, de Sackville, N.-B.; le chef Peter White, de Summerside, I.P.E.; le chef Joseph Griffiths, d'Outremont, Québec; le chef C.-E. Bagnall, de Chatham, Ont.; l'assistant-chef J. B. Scott, de la police du C.N.R., Winnipeg; le chef Robert Waler, de Swift Current, Sask.; le chef George Harvey, de Lethbridge, Alberta; T.-W.-C. Parsons, commissaire de la police de la Colombie canadienne, de Victoria.

Le nouveau président est immédiatement entré en fonction. Le président sortant de charge est Thomas-H. Carson, chef de police d'Owen Sound, Ontario.

Le congrès a approuvé une résolution demandant des châtiements plus sévères contre les personnes trouvées coupables d'assauts criminels contre les femmes et les enfants.

L'association appuiera aussi la campagne pour que tous les citoyens fassent prendre leurs empreintes digitales.

20° **Minimum devenu maximum**

Dans un seul district, soit le district no 16, sur 16 commissions scolaires, une seule, celle de Ste-Anne de Sabrevoie, a consenti à renouveler ses contrats d'engagement avec des institutrices prévoyant une échelle qui va de \$600 à \$900. Des 15 autres commissions, trois qui payent \$500 ou moins, payeront désormais \$600. Les 12 autres commissions, dont les traitements variaient entre \$600 et \$900, se prévalent maintenant de la loi pour ne donner que \$600 et rien de plus, aux maitresses d'écoles. Cette décision affecte environ 125 institutrices.

La même chose se produit dans la soixantaine d'autres districts ruraux de la province. Autre exemple, les institutrices de l'Association du diocèse de Joliette, sont en face de la même attitude de la part des commissaires. Aussi les 207 institutrices de ce district, à leur assemblée du 16 du courant, ont-elles décidé de ne pas signer leur engagement si l'échelle établie l'an dernier n'était pas respectée.

Une interprétation contraire à l'esprit de la loi

"Nous regrettons, a dit M. Guindon, que la loi Duplessis, par laquelle le gouvernement de cette province vient en aide financièrement aux commissions scolaires ne soit pas comprise par les commissaires ruraux, et qu'ils s'en servent, en majorité, pour être injustes envers les institutrices.

Conseil de la corporation

"Nous espérons, a continué M. Guindon, que d'ici la réunion du conseil général de la corporation, en août prochain, les commissions scolaires rurales voudront accorder à leurs institutrices au moins le traitement de 1945-46. Sans cela la loi Duplessis aura manqué son but: celui de donner satisfaction aux commissions scolaires et au personnel enseignant.

"D'ici la tenue du conseil général de la corporation, celle-ci a demandé aux institutrices rurales de ne pas donner leurs services à des conditions inférieures à celles de l'an dernier.

"L'enseignement, a dit en terminant le président, est une tâche suffisamment ingrate, sans que la majorité de nos commissaires ruraux en éloignent par des offres de traitement ridicules ceux qui veulent s'en faire une carrière."

En juin dernier, il manquait 1357 institutrices qualifiées pour nos écoles rurales, et il y avait en plus 184 écoles fermées, faute d'institutrices. Si un règlement n'est pas trouvé d'ici septembre, ces chiffres pourraient doubler et même tripler.

En dehors des personnes qualifiées, actuellement dans l'enseignement, il n'y a qu'environ 3,500 jeunes filles possédant des diplômes d'enseignement, et la grande majorité d'entre elles ont déjà refusé d'enseigner au traitement qui leur était offert.

Canots et petites embarcations en vente à Ajax, Ont.

Les excursionnistes, chasseurs, pêcheurs et fervents des sports au grand air auront l'occasion de soumissionner pour l'achat de douze petites embarcations déclarées en surplus, présentement à Ajax (Ont.), offertes en vente par adjudication par la Corporation des biens de guerre. Huit de ces embarcations sont munies d'un moteur hors-bord.

Sont offerts en vente deux canots "Peterborough", longueur: 16', recouverts de caneva; deux ex-ravitailleurs d'avions, longueur: 18', avec hélice, gouvernail et roue de direction, mais sans moteur; deux chaloupes, longueur: 16' munies d'un moteur hors-bord; une chaloupe, longueur: 10', munie d'un moteur hors-bord, et cinq canots de sauvetage d'iver en bois contreplaqué, longueur: 13', fond plat en forme de toboggan couvert de métal, muni de deux patins en acier et quatre poignées détachables pour déplacement sur la glace.

Une course de pigeons

Le dépôt central des messageries du réseau national, à Montréal, a servi samedi dernier de point de départ officiel d'une course de pigeons. A sept heures du matin, deux caisses renfermant environ 50 oiseaux appartenant au club de pigeons de Goderich, Ontario, ont été ouvertes et en moins de deux minutes tous les "coursiers" étaient en route pour Goderich, une distance de 466 milles par chemin de fer. Des représentants des messageries du Canadien National ont télégraphié aux propriétaires des pigeons la vitesse et la direction du vent à l'instant du départ.

La vie sportive

(suite de la page huit)

Le tournoi de la ligue de tennis de l'Est

Le tournoi pour les championnats de la Ligue de Tennis continuera de donner lieu à des joutes contestées et samedi les concurrents ont rivalisé d'adresse pour décrocher les honneurs de la victoire.

Après une semaine d'activités on en est arrivé aux quarts de finales dans les doubles d'hommes, les simples de femmes et simples d'hommes. Avec le calibre des joueurs en lice, on devrait assister à du très beau jeu pour la semaine à venir.

Voici les résultats des rencontres de samedi le 26 juillet 1946: Gérard Lamothe bat Conrad Dufresne 7-5, 8-6 et 6-3; Marcel Said bat Ken Carter 1-6, 6-2 et 6-3; Bernard Lafond bat Bernard Fortin 6-2, 6-2; Anuré Jean-Join bat Paul Hamel 6-4, 6-3; Gérard Malo bat Jean-Paul Bélanger 8-6, 6-4; Marcel Gougeon bat Syd Willet 7-5, 5-7 et 6-3; Paul Malo bat Julien Roy 6-2, 6-8 et 6-4; Jean-Paul Faquy bat W. C. Gallant 6-3, 6-4 et 6-3.

Dans les rencontres de simples pour les dames, Louise Lavallée bat Jacqueline Lamy 6-2, 6-4. Pauline Bouchard bat Edith Laberge 11-9 et 6-4.

Dans les doubles d'hommes, Savard-Bonin battent Paul Lefrançois-Fernand Mathieu 6-2, 6-2. Jean Roy et Gérard Lecuyer battent Denis Moisan-Julien Girouard 6-2, 6-3. Paul Lépine-Robert Mailhot battent Bernard Benoit-Julien Roy 6-3 et 6-4. Gérard Malo-Marcel Gougeon battent Jacques Girouard-Lionel Roy 7-5, 4-6 et 8-6. Gérard Petit-Paul Malo battent Jacques Lapointe-Yvon Belisle 6-0 et 6-2.

Voici les tirages pour les parties de ce soir.

La Bohème situé Letourneur et Boyce

7.30—Robert Mailhot vs Frank Gallant.

8.30—Jacques Girouard vs Yvon Belisle.

9.30—Roger Poitras vs Fernand Chevalier.

Chevaliers de Colomb, situé boul. Pie IX et boul. Rosemont

7.30—Gérard Petit vs Arthur Fontaine.

8.30—Marcel Said vs Bernard Lafond.

9.30—Marcel et Jean-Paul Faquy vs Gérard Lamothe et Marcel Beaudoin.

Francs-Rigolos, situé Mousseux et Bonce

9.00—P. Bibeault et Gérard Martial vs Jean Roy-Gérard Lecuyer.

10.00—Albert Chartrand-Jean For-

Exposition artisanale à Rimouski

Québec, 29. (D.N.C.) — Le sous-ministre de l'Agriculture, M. Jules Simard, annonce que la Chambre de commerce de Trois-Pistoles, désirent mettre l'artisanat canadien à l'honneur, tiendra une exposition dans les districts de Rivière-du-Loup et de Rimouski, du 1er au 5 août prochain.



M. Jean-Marie BUREAU, C.R., des Trois-Rivières, qui vient d'être élu président du Barreau rural de la province de Québec, à l'assemblée annuelle tenue à Rimouski.

Radio-Canada à Outremont...

On a annoncé en fin de semaine que la Société Radio-Canada avait pris une option sur un terrain du Chemin de la Côte-des-Neiges, face au collège Jean-de-Brébeuf, pour l'érection de son futur quartier général.

Cette nouvelle n'a pas été sans provoquer des commentaires chez plusieurs conseillers municipaux, qui sont offusqués du fait que la radio d'Etat dédaigne l'est de la ville et va s'installer sur la périphérie du Mont-Royal.

"Ce mouvement vers l'ouest, a dit un conseiller, est pour le moins étrange et l'attitude de Radio-Canada est incompréhensible.

"On peut dire, à tout le moins, qu'elle n'a pas la moindre considération pour ses auditeurs canadiens-français, qui demeurent en grande partie dans l'est de la ville."

On croit que cette décision de Radio-Canada aura ses répercussions à Ottawa et que plusieurs députés s'opposeront au site choisi par la société.

L'administration municipale elle-même, dit-on, protestera officiellement auprès des autorités fédérales.

Exposition artisanale à Rimouski

Québec, 29. (D.N.C.) — Le sous-ministre de l'Agriculture, M. Jules Simard, annonce que la Chambre de commerce de Trois-Pistoles, désirent mettre l'artisanat canadien à l'honneur, tiendra une exposition dans les districts de Rivière-du-Loup et de Rimouski, du 1er au 5 août prochain.

Les résultats dans le circuit des majeures

(suite de la page huit)

La vie sportive

te vs Fernand Chevalier-McDuff.

Eastward, situé Aird et Notre-Dame est

7.30—Henri Laverdure vs André Beaudoin.

8.30—Charles Latulippe vs Lucien Côté.

Pour informations: René Gauvreau, AM. 8576.

LE CLASSEMENT

Ligue Internationale

Baltimore 6, Montréal 8, Rochester 7, Syracuse 6, Buffalo 3, Philadelphie 1, Jersey City 5, Toronto 2, Toronto 6, Jersey City 2, Lige Nationale

Pittsburgh 7, Brooklyn 3, St-Louis 2, Boston 0, Chicago 11, Philadelphie 3, Chicago 3, Philadelphie 1, Cincinnati 8, New-York 3, Cincinnati 5, New-York 4, Lige Américaine

Cleveland 2, Washington 0, Cleveland 7, Washington 0, Chicago 2, New-York 0, New-York 7, Chicago 0, St-Louis 3, Boston 2, Boston 11, St-Louis 4, Detroit 2, Philadelphie 0, Detroit 6, Philadelphie 2.

SAMEDI

1-6, 6-1 et 8-6.

Dans les rencontres de simples pour les dames, Louise Lavallée bat Jacqueline Lamy 6-2, 6-4. Pauline Bouchard bat Edith Laberge 11-9 et 6-4.

Dans les doubles d'hommes, Savard-Bonin battent Paul Lefrançois-Fernand Mathieu 6-2, 6-2. Jean Roy et Gérard Lecuyer battent Denis Moisan-Julien Girouard 6-2, 6-3. Paul Lépine-Robert Mailhot battent Bernard Benoit-Julien Roy 6-3 et 6-4. Gérard Malo-Marcel Gougeon battent Jacques Girouard-Lionel Roy 7-5, 4-6 et 8-6. Gérard Petit-Paul Malo battent Jacques Lapointe-Yvon Belisle 6-0 et 6-2.

Voici les tirages pour les parties de ce soir.

La Bohème situé Letourneur et Boyce

7.30—Robert Mailhot vs Frank Gallant.

8.30—Jacques Girouard vs Yvon Belisle.

9.30—Roger Poitras vs Fernand Chevalier.

Chevaliers de Colomb, situé boul. Pie IX et boul. Rosemont

7.30—Gérard Petit vs Arthur Fontaine.

8.30—Marcel Said vs Bernard Lafond.

9.30—Marcel et Jean-Paul Faquy vs Gérard Lamothe et Marcel Beaudoin.

Francs-Rigolos, situé Mousseux et Bonce

9.00—P. Bibeault et Gérard Martial vs Jean Roy-Gérard Lecuyer.

10.00—Albert Chartrand-Jean For-

Exposition artisanale à Rimouski

Québec, 29. (D.N.C.) — Le sous-ministre de l'Agriculture, M. Jules Simard, annonce que la Chambre de commerce de Trois-Pistoles, désirent mettre l'artisanat canadien à l'honneur, tiendra une exposition dans les districts de Rivière-du-Loup et de Rimouski, du 1er au 5 août prochain.

LES VÉTÉRANS CANADIENS

RESERVE DE MAIN-D'OEUVRE SPECIALISEE DISP

Faits divers

Trente personnes perdent la vie dans l'Est du Canada

C'est la plus tragique fin de semaine de l'année à l'exception de celle de la Fête de la Confédération — Les accidents de la route font 12 morts — Neuf personnes sont victimes de l'onde — Neuf morts dans la province de Québec

(Par la Presse Canadienne) — Au moins 30 personnes ont perdu la vie en fin de semaine dans l'Est du Canada. C'est la plus tragique fin de semaine de l'année à l'exception de celle de la fête de la Confédération.

Automobiles, camions et bicyclettes ont fait 12 morts depuis samedi matin. Neuf autres personnes ont été victimes de l'onde tandis que deux ont été tuées dans un accident d'avion près d'Ottawa et trois sont mortes de blessures qu'elles se sont infligées dans des chutes. Le cadavre d'un homme, non identifié, a été trouvé nu sur l'île Péche, près de Windsor. Il s'agit selon la police d'une victime de meurtre. Un homme est mort asphyxié sous une charge de sable et un autre a été trouvé mort dans un wagon de chemin de fer à Halifax.

La province d'Ontario compte 17 morts, la Nouvelle-Écosse, 3 et le Nouveau-Brunswick, un. Hull, 29. (J.N.C.). — Une automobile dans laquelle dix personnes avaient pris place a quitté la route pour heurter un arbre et continuer sa course dans un champ vague, sur une distance de 125 pieds, faisant deux morts et blessant sept autres occupants, à environ 20 milles d'ici.

Selon le rapport de la police, le groupe revenait d'un pique-nique à la plage Tremblay à environ 20 milles de Hull, lorsque le conducteur a apparemment perdu le contrôle de son volant. L'auto a d'abord heurté un arbre puis elle a continué sa route à travers un champ.

M. Conrad Lefebvre, 29 ans, 217 rue Laval, Hull et M. André Côté, 19 ans, 308 rue Champlain, Hull, ont été tués.

M. Hédage Charpentier, 19 ans, 217 rue Champlain, Hull; Roland Chénier, 20 ans, 147 rue Laval, Hull; Yvon Daoust, 21 ans, 30 rue Bouthillier, Ottawa; Jean-Marie Denis, 18 ans, 246 rue Champlain, Hull, chauffeur de l'automobile; Marcel Rivard, 20 ans, 160 rue Laval, Hull; Raymond Tessier, 19 ans, 39 rue St-Bernard, Hull et Maurice Méthot, 21 ans, 244 rue Dalhousie, Ottawa, ont tous été blessés.

M. Jacques Paquin, 20 ans, 257 rue Maïsmeuve, Hull, s'en est tiré avec quelques légères contusions seulement.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Hull, et ils ont été gardés sous observations.

Tués par un taxi

Joliette, 29 (D.N.C.). — Un bébé de trois ans, André Sourdis, dont les parents sont domiciliés à Saint-Liguori, a été tué instantanément par un taxi, vers sept heures hier soir, au moment où, passant à l'arrière d'un autobus, il s'élança pour traverser la rue.

Le chauffeur du taxi, M. Eustache Desrochers, de Crabtree, Mills, se porta immédiatement au secours de la petite victime mais l'enfant avait été tué sur le coup.

Le Dr Melancon, coroner de la région, a rendu un verdict de mort accidentelle, au cours de la soirée.

Le détective A. Roche et l'agent de la circulation Rossaire Doutre, de la Police provinciale, ont fait enquête.

Décédé à l'hôpital

M. Georges-Léonard Harding, 30 ans, 137, rue Jacques-Cartier à St-Evan, est décédé hier après-midi à l'hôpital Royal Victoria où il avait été transporté samedi après-midi à la suite d'un accident survenu sur le boulevard Taschereau.

M. Harding conduisait son automobile lorsque celle-ci est allée s'écraser contre un arbre, près de l'avenue de la Rivière, alors qu'il revenait chez lui à St-Jean.

Noyés

Boyer-Coutlée, 6448, rue De La Roche, 19 ans, s'est noyé dans cinq heures, hier après-midi, à environ un mille de la Fairchild.

Le jeune homme, excellent nageur, avait remonté le fleuve de l'île Gros-Bois, en face de Boucherville, jusqu'à environ un mille de la Fairchild où, apparemment pris de crampes, il coula à pic.

Deux jeunes gens, Jean-Louis Bonin et Louis Seneville, qui le suivaient en chaloupe, n'ont pu lui porter secours à temps.

Après trois heures de travail ardu l'on repêcha le cadavre à l'aide d'un grappin.

L'agent de la circulation provinciale Arthur Gagnon et les détectives A. Laniel et D. Gauthier ont fait enquête.

Guy Huberdeau, 19 ans, s'est noyé dans les eaux du lac St-Joseph, hier.

Cadavres repêchés

On a retrouvé samedi soir, vers 8 heures, à Plage Robert, Pointe-Galumet, le cadavre de M. Léo Ciaramicoli, 21 ans, qui était domicilié à 6308, rue Clarke.

M. Ciaramicoli s'est noyé vendredi lorsque la chaloupe dans laquelle il avait pris place a chaviré.

On a aussi repêché le cadavre de M. Ephrem Fontaine, 58 ans, qui s'était noyé dans les eaux du fleuve St-Laurent.

Chute fatale

Mme Sylvia Lacey, 50 ans, de Montréal, est décédée des blessures qu'elle s'était infligées en tombant sur la chaussée d'une fenêtre du 2e étage de sa demeure.

Deux morts dans un accident d'avion

Ottawa, 29 (C.P.). — Deux aviateurs se sont tués hier, lorsqu'un avion d'entraînement Harvard, du C.A.R.C., s'est écrasé sur la ferme de M. Ovide St-Jean à Curville, Ont., à 6 milles à l'est d'Ottawa.

Le pilote était T. A. Seaman d'Ottawa, mais on n'a pas encore révélé le nom de la seconde victime. L'avion était parti de l'aérodrome situé à Uplands, près d'Ottawa.

M. Léon St-Jean, fils du propriétaire de la ferme, a été témoin oculaire de la tragédie. Il a vu passer l'avion juste au-dessus de l'arbre à l'ombre duquel il était couché.

L'appareil s'est écrasé dans un buisson sans explosion ni incendie. Des témoins disent que le moteur continuait de ronfler.

Heurté par un taxi

M. H. Despins, 55 ans, de Montréal-Nord, a été heurté par un taxi, conduit par M. Wilfrid Cardinal, 678 boul. Perras, vers 10 h. samedi soir, en face de l'hôtel Vanda, à Pont-Viau. La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'un traumatisme crânien et de contusions à la figure.

Motocyclistes blessés

Deux frères qui étaient montés sur une même motocyclette, MM. Laurent Mercier, de Plessisville, le chauffeur, et Paul-Emile Mercier, 3410 rue Delorimier, ont été blessés samedi soir, lorsqu'ils ont été heurtés par un camion, à la sortie du village de St-Elzéar, sur la route no 11. M. Laurent Mercier souffre de coupures profondes à la jambe gauche et de contusions à la tête, tandis que son frère a eu la jambe gauche fracturée. Selon le rapport de la police, le camion conduit par M. Albert Grenier, 4102 rue Bordoux, heurta la motocyclette au moment où il tentait de la dépasser.

Piéton heurté par un camion

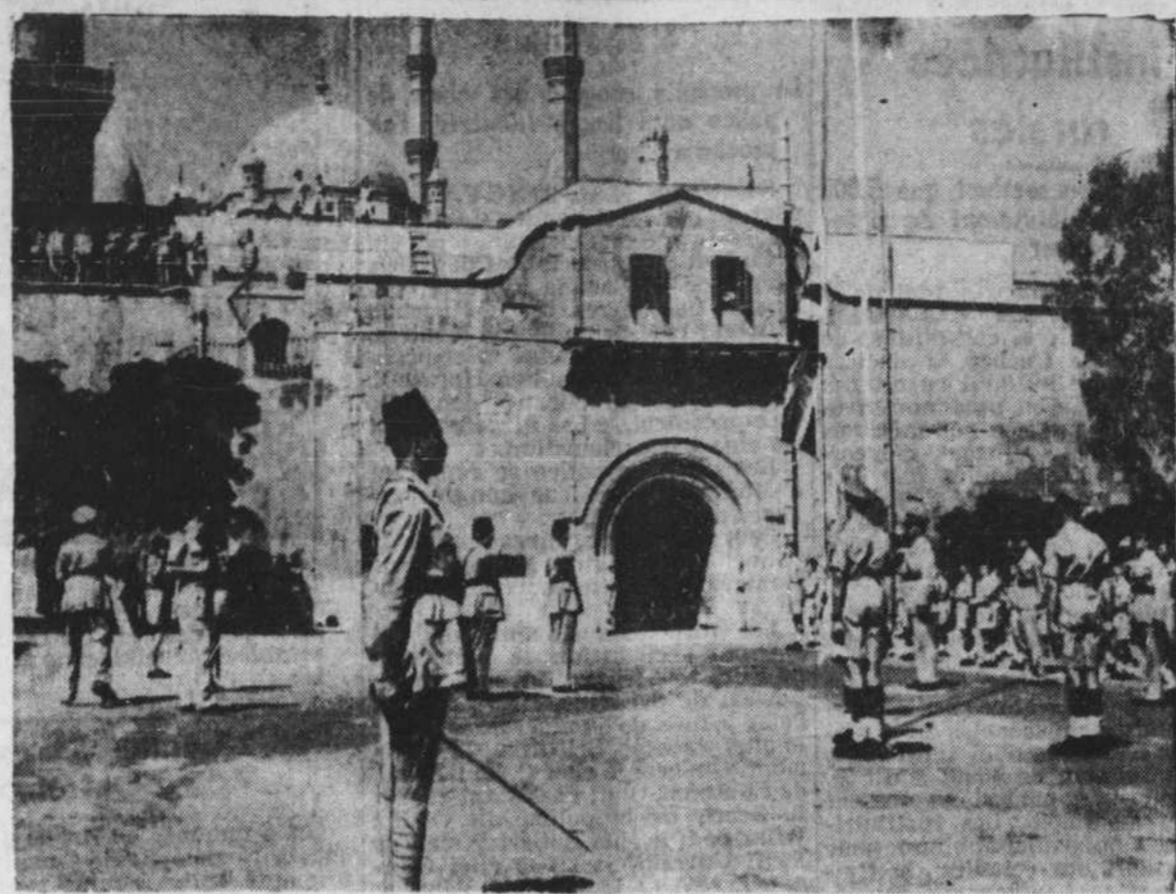
M. Armand Surprenant, 38 ans, de St-Basile le Grand, a été transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, samedi après-midi, à la suite d'un accident survenu vers quatre heures, sur le boul. Edouard VII à Longueuil. M. Surprenant marchait le long du boulevard lorsqu'il a été heurté par un camion conduit par M. Joseph Boyer, de Sherrington, qui filait dans la même direction.

Fillette blessée

Carmen Langlois, 3 ans, 596 rue Iherville, qui traversait la rue Iherville, hier soir, a été heurtée par une automobile que conduisait M. Henri Mayer, 1667 rue Aylwin. La victime a été admise à l'hôpital Sainte-Justine, où elle souffre d'une fracture à la jambe droite. L'accident est survenu vers 7 heures.

Chutes graves

Raymond Blanchet, 11 ans, 5231, 9e avenue à Rosemont, s'est fracturé la jambe gauche en tombant, hier soir, alors qu'il jouait sur la plage Chartrand, à St-Vincent de Paul. La victime a été hospitalisée à St-Justine.



A la citadelle du Caire, récemment, on a enlevé du haut de son mât le drapeau britannique, qui depuis 1882 symbolisait l'occupation de l'Égypte. On voit ici, devant les soldats britanniques et égyptiens à l'attention, l'Union Jack abaissé pour la dernière fois. Cette citadelle date de 1040.

Violent incendie à Ottawa

John Henry Brunton, le conducteur du véhicule, a déclaré à la police qu'il apprenait à conduire au moment où il a heurté Mme King. Il a été condamné au temps fait en prison, par le juge T.-A. Fontaine, Ottawa, 29. (C.P.).

Un violent incendie, nécessitant deux alarmes, a détruit une maison de rapport et un magasin de trois étages, situés à l'angle des rues Clarence et Dalhousie, hier, jetant 59 personnes sur le pavé et causant des dommages évalués à \$100,000.

Plusieurs personnes se sont infligées des blessures légères et 5 pompiers ont failli être blessés alors qu'ils étaient dans une très mauvaise position au troisième étage de la maison de rapport.

L'échelle dans laquelle ils descendaient a été subitement entourée par les flammes qui s'échappaient d'une fenêtre. Le pompier Kenneth McGibbon, le dernier à s'échapper, souffre de graves brûlures.

Trois prisonniers évadés

Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). — Trois dangereux criminels se sont évadés de la prison des Trois-Rivières vers 11 h. 30 hier soir. Une alerte générale a été donnée sur les routes entre Montréal-Trois-Rivières-Québec.

Les trois évadés, décrits par la police comme dangereux, sont Lorenzo Racine, 57", cheveux bruns, nez camus; Antonio Racine, 5'6", blond, et Armand Lacombe, 5'6". Tous trois sont âgés d'environ 20 ans.

Toute personne possédant quelque information au sujet de ces trois évadés est priée de se mettre en communication avec la police provinciale à Montréal, H.A. 4141.

Les funérailles du Dr Emile Simard

Les funérailles du Dr Emile Simard, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après deux semaines de maladie, à l'âge de 79 ans, ont eu lieu samedi.

Le cortège a quitté le salon Jeanne-Mance à l'Hôtel-Dieu, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service fut célébré à 9 heures. Mgr Philippe Perrier, P.A., fit la levée du corps. Le service fut célébré par M. le chanoine Antonin Trudeau, cousin du défunt, assisté du R.P. Jean Goulet, C.S.V., comme diacre, et le R.P. François Lemire, C.S.V., comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Philippe Perrier, P.A., l'abbé Louis-Joseph Rodrigue, l'abbé J.-H. Martel, curé de St-Polycarpe, confrère du défunt, l'abbé D.-G. Pettigrew, curé de St-Léonard de Portneuf, R.P. P. Domingue, O.F.M., l'abbé Percival Caza, l'abbé Hubert

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner Pierre Hébert, à l'issue de l'enquête tenue samedi après-midi sur la mort de Mme Maria King, 5184, rue Chambord, qui a été tuée jeudi soir par une automobile, à l'intersection des rues Mont-Royal et Marquette.

L'OEIL

SOMMAIRE DE JUILLET 1946

L'Angleterre sous la dictature travailliste, par P.-René BELLEAU.

La Bombe et la Paix (Editorial), par Léon BOUSSARD.

Jacques Fernex, chansonnier de Montmartre, par Edouard FABRE-SURVEYER.

L'Inde près de son indépendance, par Alfred AYOTTE.

Sainte-Croix de Lotbinière où la petite industrie triomphe: La foire aux lettres; Denyse Saint-Pierre, jeune comédienne de talent, par Marie-Jeanne PATRY.

Echos politiques: Québec, par JUSTIN; Ottawa, par J.-P. LORTIE.

Quand le gouvernement soviétique de la Russie offrait une alliance militaire à l'Allemagne hitlérienne, par Louis ROUGIER.

Coup d'oeil aux livres.

Fils de saison chez Alvarez et Garlotta, par Jeanne THUOT.

Roman complet: Le colonel Chabert, par Honoré de Balzac.

La comtesse de Noailles, la plus grande poète féminine française, par Lucille DESPAROIS.

Le centenaire du traité de l'Orégon (Chronologie) par René de BOURJOLY.

Montréal acclame ses jeunes filles en fleur, par Claude ROLLAND.

Le cinéma au village, par Lorenzo COTE. Une Page de Espanol — XXIV, par Monique DEL VAYO.

Amour, Délices... et Modes, par Marie-Jeanne PATRY.

Au comptoir: \$0.15 Par la poste: \$0.18 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Violent incendie à Ottawa

John Henry Brunton, le conducteur du véhicule, a déclaré à la police qu'il apprenait à conduire au moment où il a heurté Mme King. Il a été condamné au temps fait en prison, par le juge T.-A. Fontaine, Ottawa, 29. (C.P.).

Un violent incendie, nécessitant deux alarmes, a détruit une maison de rapport et un magasin de trois étages, situés à l'angle des rues Clarence et Dalhousie, hier, jetant 59 personnes sur le pavé et causant des dommages évalués à \$100,000.

Plusieurs personnes se sont infligées des blessures légères et 5 pompiers ont failli être blessés alors qu'ils étaient dans une très mauvaise position au troisième étage de la maison de rapport.

L'échelle dans laquelle ils descendaient a été subitement entourée par les flammes qui s'échappaient d'une fenêtre. Le pompier Kenneth McGibbon, le dernier à s'échapper, souffre de graves brûlures.

Trois prisonniers évadés

Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). — Trois dangereux criminels se sont évadés de la prison des Trois-Rivières vers 11 h. 30 hier soir. Une alerte générale a été donnée sur les routes entre Montréal-Trois-Rivières-Québec.

Les trois évadés, décrits par la police comme dangereux, sont Lorenzo Racine, 57", cheveux bruns, nez camus; Antonio Racine, 5'6", blond, et Armand Lacombe, 5'6". Tous trois sont âgés d'environ 20 ans.

Toute personne possédant quelque information au sujet de ces trois évadés est priée de se mettre en communication avec la police provinciale à Montréal, H.A. 4141.

Les funérailles du Dr Emile Simard

Les funérailles du Dr Emile Simard, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après deux semaines de maladie, à l'âge de 79 ans, ont eu lieu samedi.

Le cortège a quitté le salon Jeanne-Mance à l'Hôtel-Dieu, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service fut célébré à 9 heures. Mgr Philippe Perrier, P.A., fit la levée du corps. Le service fut célébré par M. le chanoine Antonin Trudeau, cousin du défunt, assisté du R.P. Jean Goulet, C.S.V., comme diacre, et le R.P. François Lemire, C.S.V., comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Philippe Perrier, P.A., l'abbé Louis-Joseph Rodrigue, l'abbé J.-H. Martel, curé de St-Polycarpe, confrère du défunt, l'abbé D.-G. Pettigrew, curé de St-Léonard de Portneuf, R.P. P. Domingue, O.F.M., l'abbé Percival Caza, l'abbé Hubert

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner Pierre Hébert, à l'issue de l'enquête tenue samedi après-midi sur la mort de Mme Maria King, 5184, rue Chambord, qui a été tuée jeudi soir par une automobile, à l'intersection des rues Mont-Royal et Marquette.

L'OEIL

SOMMAIRE DE JUILLET 1946

L'Angleterre sous la dictature travailliste, par P.-René BELLEAU.

La Bombe et la Paix (Editorial), par Léon BOUSSARD.

Jacques Fernex, chansonnier de Montmartre, par Edouard FABRE-SURVEYER.

L'Inde près de son indépendance, par Alfred AYOTTE.

Sainte-Croix de Lotbinière où la petite industrie triomphe: La foire aux lettres; Denyse Saint-Pierre, jeune comédienne de talent, par Marie-Jeanne PATRY.

Echos politiques: Québec, par JUSTIN; Ottawa, par J.-P. LORTIE.

Quand le gouvernement soviétique de la Russie offrait une alliance militaire à l'Allemagne hitlérienne, par Louis ROUGIER.

Coup d'oeil aux livres.

Fils de saison chez Alvarez et Garlotta, par Jeanne THUOT.

Roman complet: Le colonel Chabert, par Honoré de Balzac.

La comtesse de Noailles, la plus grande poète féminine française, par Lucille DESPAROIS.

Le centenaire du traité de l'Orégon (Chronologie) par René de BOURJOLY.

Montréal acclame ses jeunes filles en fleur, par Claude ROLLAND.

Le cinéma au village, par Lorenzo COTE. Une Page de Espanol — XXIV, par Monique DEL VAYO.

Amour, Délices... et Modes, par Marie-Jeanne PATRY.

Au comptoir: \$0.15 Par la poste: \$0.18 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Violent incendie à Ottawa

John Henry Brunton, le conducteur du véhicule, a déclaré à la police qu'il apprenait à conduire au moment où il a heurté Mme King. Il a été condamné au temps fait en prison, par le juge T.-A. Fontaine, Ottawa, 29. (C.P.).

Un violent incendie, nécessitant deux alarmes, a détruit une maison de rapport et un magasin de trois étages, situés à l'angle des rues Clarence et Dalhousie, hier, jetant 59 personnes sur le pavé et causant des dommages évalués à \$100,000.

Plusieurs personnes se sont infligées des blessures légères et 5 pompiers ont failli être blessés alors qu'ils étaient dans une très mauvaise position au troisième étage de la maison de rapport.

L'échelle dans laquelle ils descendaient a été subitement entourée par les flammes qui s'échappaient d'une fenêtre. Le pompier Kenneth McGibbon, le dernier à s'échapper, souffre de graves brûlures.

Trois prisonniers évadés

Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). — Trois dangereux criminels se sont évadés de la prison des Trois-Rivières vers 11 h. 30 hier soir. Une alerte générale a été donnée sur les routes entre Montréal-Trois-Rivières-Québec.

Les trois évadés, décrits par la police comme dangereux, sont Lorenzo Racine, 57", cheveux bruns, nez camus; Antonio Racine, 5'6", blond, et Armand Lacombe, 5'6". Tous trois sont âgés d'environ 20 ans.

Toute personne possédant quelque information au sujet de ces trois évadés est priée de se mettre en communication avec la police provinciale à Montréal, H.A. 4141.

Les funérailles du Dr Emile Simard

Les funérailles du Dr Emile Simard, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après deux semaines de maladie, à l'âge de 79 ans, ont eu lieu samedi.

Le cortège a quitté le salon Jeanne-Mance à l'Hôtel-Dieu, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service fut célébré à 9 heures. Mgr Philippe Perrier, P.A., fit la levée du corps. Le service fut célébré par M. le chanoine Antonin Trudeau, cousin du défunt, assisté du R.P. Jean Goulet, C.S.V., comme diacre, et le R.P. François Lemire, C.S.V., comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Philippe Perrier, P.A., l'abbé Louis-Joseph Rodrigue, l'abbé J.-H. Martel, curé de St-Polycarpe, confrère du défunt, l'abbé D.-G. Pettigrew, curé de St-Léonard de Portneuf, R.P. P. Domingue, O.F.M., l'abbé Percival Caza, l'abbé Hubert

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner Pierre Hébert, à l'issue de l'enquête tenue samedi après-midi sur la mort de Mme Maria King, 5184, rue Chambord, qui a été tuée jeudi soir par une automobile, à l'intersection des rues Mont-Royal et Marquette.

L'OEIL

SOMMAIRE DE JUILLET 1946

L'Angleterre sous la dictature travailliste, par P.-René BELLEAU.

La Bombe et la Paix (Editorial), par Léon BOUSSARD.

Jacques Fernex, chansonnier de Montmartre, par Edouard FABRE-SURVEYER.

L'Inde près de son indépendance, par Alfred AYOTTE.

Sainte-Croix de Lotbinière où la petite industrie triomphe: La foire aux lettres; Denyse Saint-Pierre, jeune comédienne de talent, par Marie-Jeanne PATRY.

Echos politiques: Québec, par JUSTIN; Ottawa, par J.-P. LORTIE.

Quand le gouvernement soviétique de la Russie offrait une alliance militaire à l'Allemagne hitlérienne, par Louis ROUGIER.

Coup d'oeil aux livres.

Fils de saison chez Alvarez et Garlotta, par Jeanne THUOT.

Roman complet: Le colonel Chabert, par Honoré de Balzac.

La comtesse de Noailles, la plus grande poète féminine française, par Lucille DESPAROIS.

Le centenaire du traité de l'Orégon (Chronologie) par René de BOURJOLY.

Montréal acclame ses jeunes filles en fleur, par Claude ROLLAND.

Le cinéma au village, par Lorenzo COTE. Une Page de Espanol — XXIV, par Monique DEL VAYO.

Amour, Délices... et Modes, par Marie-Jeanne PATRY.

Au comptoir: \$0.15 Par la poste: \$0.18 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Plateau 5151 — OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 DU LUNDI AU VENDREDI FERMES LE SAMEDI DURANT L'ÉTÉ



VENTE DE FOURRURE DURANT L'ÉTÉ



EN VEDETTE DEMAIN CINQ DIFFÉRENTES QUALITÉS DE FOURRURES

- CÔTÉS DE MOUTON DE PERSE
● LAPIN TEINT BRUN
● LAPIN TEINT CONEY
● MOUTON "LAMB"
● SEAL FRANÇAIS (Lapin teint)

199.00

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPC.

Tous ces manteaux sont de coupe nouvelle pour la saison automne-hiver 1946-47... la plupart avec manches bien fournies, souvent à revers. Nous avons les tailles: 12 à 46 dans le groupe mais non dans chaque qualité.

DUPUIS — deuxième (De Montign)

Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gés.

Adoptes Les CAFES, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY, (limitée) Qualité supérieure Montréal

(BERNIER & SES FILS) RANCHED MONTAGNE 488 D'ARLÈVE MONTREAL IMPORTEURS EN GROS TOILES TAPIS ET COUTURES BE 2551-2

AUTOMOBILISTES! Demandez à votre garagiste les moteurs reconstruits par nous et livrés avec la garantie des moteurs neufs. LEFEBVRE FRERES 386, rue de Bullion — Montréal — Tél.: Plateau 9641



L'air un peu dégouté que prend cet éléphant paraît indiquer que ne lui sourit pas beaucoup l'idée de ce petit voyage aérien dans lequel il est le jouet de poulies, de cordages, de chaînes et de manivelles. Cette scène se déroulait au quai Tilbury, à Londres, au moment où fut débarqué sur le sol anglais ce superbe animal, futur pensionnaire du jardin zoologique de Londres.